

REPUBLIQUE DU BURUNDI



Ministère de l'Intérieur

PROVINCE DE GITEGA

COMMUNE GISHUBI

PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE (PCDC), DEUXIEME
GENERATION



« La commune Gishubi vit un développement socio-économique durable dans un environnement protégé et dans l'éthique d'une gouvernance inclusive »

Mars 2014



giz Deutsche Gesellschaft
für Internationale
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Elaboré par l'Equipe Communale de Planification
avec l'appui financier du programme d'Appui à
la Décentralisation et à la Lutte contre la Pauvreté ;
ADLP; sous tutelle du MDC

Liste des tableaux	iv
Résumé analytique	vii
CONTEXTE.....	VII
MÉTHODOLOGIE.....	VII
LE CONTENU DU PCDC	VIII
1. Introduction	1
1.1. LE CONTEXTE D'ÉLABORATION DU PCDC IIÈME GÉNÉRATION	1
1.2. PRINCIPES ET CONDITIONS DE L'ÉLABORATION DU PCDC II	2
I.3. EVALUATION DU PAS FRANCHI DANS LA MISE EN ŒUVRE DU PCDC, 1ÈRE GÉNÉRATION ..	3
I.4. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE DU PCDC	4
2. Présentation sommaire de la commune	6
2.1. MILIEU PHYSIQUE	6
2.2.1. Contexte administratif	12
2.2.2. Contexte institutionnel.....	12
2.3. MILIEU HUMAIN	13
2.4. CADRE ÉCONOMIQUE.....	13
2.4.1. Agriculture.....	13
2.4.2. Elevage	13
2.4.3. Sylviculture	14
2.4.4. L'artisanat.....	14
2.4.5. Le commerce et les activités génératrices de revenus.	14
2.4.6. L'énergie et mines	14
2.4.7. Tourisme et hôtellerie.....	14
2.4.8. Transport et communication.....	15
2.4.9. Téléphone	15
2.4.10. Environnement et changements climatiques	15
2.5. CADRE SOCIAL.....	15
2.5.1. Secteur de l'éducation	15
2.5.2. Santé, eau potable et habitat	16
2.5.3. Justice, paix et sécurité, démocratie, genre, droits de l'homme, lutte contre la corruption, bonne gouvernance.....	16
3. Analyse synthétique de la vie socio-économique	17
3.1. SECTEURS SOCIAUX	17
3.1.1. Education, sport et culture.....	17
3.1.2. Santé, eau potable et habitat	19
3.1.3. Justice, paix et sécurité, genre et gouvernance locale	21

3.2. SECTEURS ÉCONOMIQUES	22
3.2.1. Agriculture.....	22
3.2.2. Elevage	24
3.2.3. Environnement et changements climatiques	26
3.2.3. Commerce, industrie, artisanat, hôtellerie et tourisme	28
3.2.4. Energie, minerais.....	30
3.2.5. Transport et communication.....	31
3.2.6. Les institutions financières	31
3.3. FINANCES COMMUNALES	31
4. Orientations stratégiques et objectifs de développement	33
4.1. FORMULATION DE LA VISION DE LA COMMUNE SUR UNE PÉRIODE DE 5 ANS	33
4.3. AXES STRATÉGIQUES DU DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE	35
5. Programme d'actions et d'investissements	36
5.1. CONTENU DU PLAN	36
5.1.1. AXE STRATEGIQUE N°1: Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale dans un environnement durable	36
5.1.2. Axe stratégique n°2 : Amélioration des performances du système éducatif	41
5.1.3. Axe stratégique N°3: Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires de qualité et aux infrastructures connexes	45
5.1.4. Axe stratégique N°4: Promotion et développement des activités économiques hors agricoles et les infrastructures d'appui à la production.....	48
5.1.5. Axe stratégique N° 5. Sauvegarde environnementale et adaptations aux changements climatiques.....	51
5.1.6. Axe stratégique N°6: Renforcement de la Gouvernance locale, la justice, la cohésion sociale et l'équité.	54
ANNEXES.....	58
ANNEXE 1. BUDGET DÉTAILLÉ PAR AXE, PAR OBJECTIF SPÉCIFIQUE ET PAR ACTIVITÉ PENDANT LES 5 ANS.	58
ANNEXE 2. LES MEMBRES DE L'ÉQUIPE COMMUNALE DE PLANIFICATION	110
ANNEXE 3. LES PARTICIPANTS AUX DIFFÉRENTS ATELIERS D'ÉLABORATION DU PRÉSENT PCDC.	110

Liste des tableaux

Tableau N°	Libellé	Pages
1	Les axes stratégiques du PCDC 2 ^{ème} génération	X
2	Résultats de l'évaluation du PCDC 1 ^{ère} génération.	3
3	Les infrastructures sanitaires, le personnel et les lits.	14
4	Les associations multiplicatrices des semences	17
5	Evolution de la production du café et du coût de vente.	18
6	Les principales maladies du bétail en commune de Gishubi	19
7	La production animale en commune Gishubi.	20
8	<i>Les partenaires économiques oeuvrant dans la commune Gishubi</i>	26
9	Cohérence des axes du PCDC avec le CSLP II, vision 2025 et les OMD	28
10	Tableau des indicateurs dans le secteur de l'agriculture	30
11	Tableau des indicateurs dans le secteur de l'élevage.	31
12	Montant estimatif par objectif spécifique au niveau de l'axe N°1.	34
13	Tableau des indicateurs dans le secteur de l'éducation	35
14	Montant estimatif par objectif spécifique au niveau de l'axe N°2.	38
15	Tableau des indicateurs dans le secteur de la santé	39
16	Montant estimatif par objectif spécifique au niveau de l'axe N°3	41
17	Montant estimatif par objectif spécifique au niveau de l'axe N°4.	43
18	Montant estimatif par objectif spécifique au niveau de l'axe N°5.	46
19	Montant estimatif par objectif spécifique au niveau de l'axe N°6.	50

Sigles et abréviations

ACSA	: Agent Communautaire de Santé Animale
ADLP	: Appui à la Décentralisation et à la Lutte contre la Pauvreté
AEP	: Adduction d'Eau Potable
ARV	: Antirétroviraux
BDS	: Bureau du District Sanitaire
CAM	: Carte d'Assistance Médicale
CCDC	: Comité Communal de Développement Communautaire
CDC	: Comité de Développement Communautaire
CDS	: Centre de santé
CDV	: Centre de Dépistage Volontaire
CEM	: Centre d'enseignement des Métiers
CMS	: Comité Mixte de Sécurité
CLAC	: Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
COCO	: Collège Communal
COOPEC	: Coopérative d'épargne et de crédit
CPN	: Consultation Pré- Natale
CPON	: Consultation Post Natale
CSC	: Chaîne de Solidarité Communautaire
CSLP	: Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CT	: Coût Total
CU	: Coût Unitaire
DCE	: Direction Communal de l'Enseignement
DPAE	: Direction provinciale de l'Agriculture et Elevage
DPE	: Direction Provinciale de l'Enseignement
ECOFO	: Ecole Fondamentale
ECP	: Equipe Communale de Planification
EP	: Ecole Primaire
ES	: Ecole Secondaire
FBU	: Francs Burundais
FCE	: Fond Commun de l'Education
FONIC	: Fond National d'Investissement Communal
FFS	: Farmers' Field School
FIDA	: Fonds International pour le Développement Agricole
Ha	: Hectare
IMF	: Institution de Microfinance
ICE	: Inspection Communale de l'Enseignement
IPPTE	: Initiative pour les Pays Pauvres Très Endettés
LC	: Lycée Communal
MARP	: Méthode Accélérée de Recherche Participative
MIILDA	: Moustiquaire Imprégné d'Insecticide à Longue durée d'Action
OEV	: Orphelins et autres Enfants Vulnérables
OMD	: Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OPA	: Organisations des Producteurs Agricoles

OPJ	: Officier de Police Judiciaire
PAC	: Plan d'Actions Communautaires
PARSE	: Projet d'Appui à la Réhabilitation du Secteur de l'Elevage
PF	: Planning Familial
PRADECS	: Projet d'Appui aux Développement Communautaires et Social
PCDC	: Plan Communal de Développement Communautaire
PTME	: Prévention de la transmission du VIH SIDA de la mère à l'enfant
RCE	: Régie Communale de l'Eau
RN	: Route Nationale
RNP	: Régie Nationale des Postes
SIDA	: Syndrome d'Immunodéficience Acquise
T	: Tonne
TAA :	: Technologie Agro-Alimentaire
TIC	: Technologie de l'Information et de Communication
TPS	: Technicien de Promotion de la Santé
TR	: Tribunal de Résidence
TV	: Technicien Vétérinaire
TVC	: Technicien Vétérinaire Communal
VIH	: Virus d'Immunodéficience humaine

Résumé analytique

Contexte

La Commune de Gishubi vient d'arriver à 5 ans dans la mise en œuvre du premier Plan Communal de Développement Communautaire (PCDC). Comme le stipulent les textes de la décentralisation en matière de la gestion communale, les communes doivent être dotées d'un PCDC dont la période de sa mise en œuvre n'excède pas 5 ans. Ainsi le PCDC première génération a été mise en œuvre et évalué. Les résultats de cette évaluation ont servi de base à l'élaboration du PCDC II qui s'étendra de 2014 à 2018. Ces documents que sont les PCDC 1^{ère} et 2^{ème} génération sont l'aboutissement d'un long processus de planification participative ayant intégré plusieurs partenaires au développement. Ces derniers font partie des instruments de mise en œuvre du CSLP II.

Le PCDC deuxième génération de la commune de Gishubi a été élaboré par la commune grâce à sa collaboration avec l'Equipe Communale de Planification (ECP) mise en place par le conseil communal à cet fait ainsi qu'avec l'appui technico-financier de la GIZ/ADLP.

Ce document servira comme le premier en tant qu'instrument de négociation, de sensibilisation et de plaidoirie auprès des différents partenaires du développement. Il constitue la référence pour tous les acteurs du développement car il a été élaboré en partenariat avec ces derniers et en suivant une approche ascendante participative et inclusive. Le premier PCDC a déjà inculqué une éducation civique et une forte appropriation du développement socio-économique de la population en témoigne le taux de réalisation des activités de la première génération.

Méthodologie

L'élaboration du PCDC deuxième génération de la commune de Gishubi a suivi les principales étapes du Guide National de Planification actualisé.

Avant d'amorcer le processus de la planification, une évaluation de la mise en œuvre de la première génération a été faite et les résultats sont repris dans les lignes suivantes, une proposition de vision a été également formulée.

Sept étapes ont alimentés ce document à savoir la mise en place de l'équipe de planification communale par le conseil communal, la formation de l'équipe communale sur la méthodologie à utiliser tout le long du processus, la collecte des données secondaires par les membres de l'équipe communale et les responsables administratifs à la base auprès des différents services et institutions qui les détiennent, la collecte des données primaires par des animations en assemblées générales sur toutes les 34 collines que compte la commune, au

niveau zonal lors des ateliers zonaux ainsi qu'au niveau communal. Les populations de toutes les catégories confondues se sont exprimées sur les principaux atouts dont disposent les collines, les problèmes/contraintes de leur développement ainsi que sur les principales actions à mener. Chaque colline s'est choisie des représentants au niveau zonal qui ont participé à l'analyse, à l'hierarchisation, aux choix des actions prioritaires ainsi qu'à leurs localisations.

Un atelier communal qui a regroupé les représentants zonaux et les services déconcentrés au niveau communal ainsi que les différents intervenants a été organisé pendant deux jours afin d'approfondir les résultats des ateliers zonaux.

Des réflexions thématiques ont également enrichi ce document car elles ont apporté la lumière sur les éléments techniques en rapport avec la faisabilité des actions proposées au niveau communal. Il a été également l'occasion de vérifier la cohérence des actions proposées dans le PAC avec les différents instruments de planification, les orientations stratégiques des différents ministères sectoriels, des autres partenaires au développement ainsi que les orientations nationales et internationales telles que le CSLPII, Vision 2025 et les OMD.

L'élaboration de ce document a vu une participation massive à tous les échelons comme le montre les effectifs suivants, au niveau collinaire 2461 participants hommes et femmes y compris soit une moyenne de 72 personnes par colline, au niveau zonal, 200 participants issus de tous les secteurs de la vie de la commune, au niveau communal, 71 participants et au niveau des discussions et réflexions thématiques, on a enregistré des participants sectoriels au niveau Communal (35 participants), provincial (31 participants) et 17 participants au niveau central. Les listes nominatives et les structures représentées de ces participants depuis le niveau zonal se trouve en annexe de ce document.

Le contenu du PCDC

Le PCDC deuxième génération contient la présentation de la commune, les différents secteurs de la vie socio-économique de la commune (les principaux atouts, les problèmes et contraintes par secteur ainsi que les contraintes liées à l'adaptation aux changements climatiques), la vision de la commune pour 2018, les principaux axes stratégiques ainsi que les principales actions à mener. Il contient également les budgets estimatifs axe par axe.

Au niveau de la présentation de la commune Gishubi, elle est l'une des 11 communes de la province de Gitega. Elle s'étend sur une superficie de 165,44 Km² avec une population estimée à 55927 d'habitants en 2008 et avec un taux de progression de 2,4%, elle est estimée actuellement à 62 968 habitants répartis dans 15008 ménages. La densité moyenne est de 380 habitants/km². Elle se trouve complètement dans le KIRIMIRO. Elle fait frontière avec la commune de Bukirasazi et Buraza au sud-est, avec la commune de Makebuko à l'Est (rivière Ruvyironza), avec la commune de Ryansoro au Sud et la commune de Nyarusange à l'Ouest.

Le climat est du type tropical à longue saison des pluies, marqué par des températures moyennes annuelles élevées comprises entre 17,8°C et 18,9°C. La moyenne pluviométrique est estimée à 1457 mm/an, ce qui reste au-dessus de la moyenne, à l'échelle du pays.

Au niveau de la végétation, la commune dispose d'une gamme variée de cultures, les principales essences forestières sont représentées par l'eucalyptus, le pinus, le callitris et l'acacia. La superficie des boisements domaniaux est estimée à 68,5 ha, communaux à 157 ha tandis que ceux des privés le sont à 136 ha. (Source : Agronome communal 2013)

Au niveau hydrographique, la commune de Gishubi est traversée par deux principales rivières (Ruvyironza, Kanyangwa) et d'autres petits ruisseaux qui alimentent ces dernières.

Au niveau économique, la commune Gishubi vit essentiellement de l'Agriculture et de l'élevage. Elle dispose des unités de transformations de la production du café à Ruhande et une autre en construction à Nyabitanga et cette dernière sera privée. Il y a également des unités de transformations des Jus à Nyabiraba et Ntita. L'élevage est de type extensif avec une faible dominance d'animaux de race améliorée. Sur 5332 têtes de bovins seules 104 sont de race améliorée ; soit un taux de 1,9%, pour les caprins on a 0,07% et 0,6% pour les porcins. Le petit bétail y est prépondérant.

La commune dispose de 4 marchés dont un moderne à Gishubi tandis que les 3 autres à savoir Cimba, Muhuzu et Nyakanazi ne sont pas aménagés. Les principales sources de recettes communales proviennent des bistrots, des taxes sur vins de banane et autres taxes diverses.

Dans le domaine sanitaire, la commune dispose un hôpital de district à Ntita et de 5 centres de santé fonctionnels (Yanza, Ntita, Mugaruro, Rurimbi et Gishubi).

Au niveau scolaire, la commune de Gishubi dispose de 27 écoles primaires avec un effectif d'élèves de 18364 écoliers dont 15541 au primaire et 2823 à l'école fondamentale et 7 écoles secondaires avec un effectif total de 4107 dont 3640 à l'école secondaire et 467 dans la fondamentale.

La commune de Gishubi est dotée d'un tribunal de résidence située à Gishubi et dont la plupart des conflits enregistrés sont liés au foncier. La commune enregistre au total 1059 cas dont 883 sont fonciers soit 83% des cas.

La commune de Gishubi dispose des atouts qu'elle peut valoriser pour son développement socio-économique:

- Des matériaux locaux (argile, moellons, sable et gravier) pouvant servir dans les diverses constructions des infrastructures communautaires.
- Des rivières qui peuvent servir dans l'irrigation et également lieux d'extraction du sable

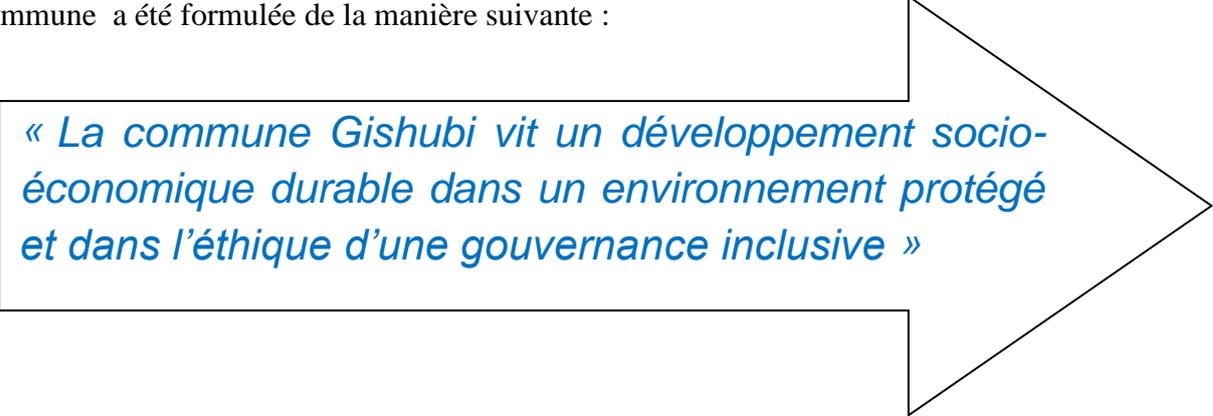
- Les sources d'eau aménageables pour l'approvisionnement en eau potable de la population
- Les marais de Ruvyironza et Kanyangwa qui peuvent servir de grenier des différentes récoltes s'ils sont bien aménagés. Les autres marais sont de faibles superficies.
- L'existence des pistes de pénétration intercommunale et intercollinaire la commune et les collines
- L'existence de plusieurs associations de développement et de la société civile qui une fois valorisées peuvent conduire au développement
- L'existence des lignes électriques qui traversent la commune de Gishubi pourra servir aux différents raccordements et ainsi impulser le développement économique et social de la commune.

Bien que la commune dispose d'un certain nombre d'atouts contribuant à son développement, elle enregistre également des contraintes à l'encontre de ce dernier.

Les principaux problèmes et contraintes hiérarchisés au cours des différentes consultations sont les suivants :

- 1 Faible production agricole
- 2 Problèmes liés au secteur de la santé, l'eau potable, l'habitat indécent
- 3 Faible performance de système éducatif
- 4 Faible développement des secteurs hors agricoles
- 5 Faibles adaptations aux changements climatiques
- 6 La croissance démographique
- 7 Les problèmes liés à la gouvernance locale, genre, justice, cohésion sociale et paix

Après l'analyse de ces problèmes, de ces atouts/potentialités, une vision commune de la commune a été formulée de la manière suivante :



« La commune Gishubi vit un développement socio-économique durable dans un environnement protégé et dans l'éthique d'une gouvernance inclusive »

Les axes stratégiques retenus ainsi que les objectifs que la commune de Gishubi s'est fixés s'inscrivent dans les orientations stratégiques nationales et internationales c'est-à-dire dans les axes du CSLP et les objectifs OMD.

Afin d'atteindre cette vision, 6 axes stratégiques ont été dégagés ainsi que le budget par axe:

Tableau N° 1. Les axes stratégiques du PCDC 2^{ème} génération

Axe stratégique	Budget estimé en millions de Fbu
1. Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale dans un environnement durable	8 295,87
2. Amélioration des Performances du Système Educatif	9 957,037
3. Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires de qualité et aux infrastructures connexes	8 954,31
4. Promotion et développement des activités économiques hors agricoles et les infrastructures d'appui à la production	4 775
5. Sauvegarde environnementale et Adaptations Aux Changements Climatiques	2 481,97
6. Renforcement de la Gouvernance locale, la Justice, la Cohésion Sociale et l'équité	1 263,8
TOTAL DU BUDGET ESTIMATIF DU PCDC II	35 727,987

1. Introduction

1.1. Le contexte d'élaboration du PCDC IIème génération

La loi portant organisation de l'administration communale (loi n° 01/016) promulguée le 20 Avril 2005 et portant sur l'organisation de l'administration communale confère à la commune une personnalité morale de droit public lui conférant le statut d'une collectivité territoriale décentralisée, dotée de la personnalité juridique, de l'autonomie organique et financière ».

Cette loi s'inscrit dans la politique nationale de décentralisation, étant donné que la gestion centralisée du développement inhibe le développement des potentialités des responsables administratifs. Par cette loi, l'état délègue les pouvoirs décisionnels et les pouvoirs de gestion aux communes. Il confirme ainsi la décentralisation en respectant les principes de la bonne gouvernance.

La mise en œuvre de la décentralisation tiendra compte de la participation des bénéficiaires directs et de l'appropriation du processus de définition des priorités en matière de besoins de développement socio-économique. Dans ce cadre de la décentralisation, les collectivités locales guidées par leurs élus locaux doivent promouvoir le développement de leur commune sur base d'un document dénommé « Plan Communale de Développement Communautaire », PCDC en sigle, élaboré de façon participative et inclusive suivants les orientations du Guide National Pratique de Planification Communale élaboré et actualisé par le Ministère ayant la planification dans ses attributions.

C'est ainsi que la commune a élaboré et adopté un Plan Communal de Développement communautaire (PCDC) qui résulte du concours des apports d'idées des diverses parties prenantes obtenus par une large concertation. Ce plan constitue un instrument de cadrage des actions prioritaires respectant les clauses des documents de planification nationaux (CSLP II, vision 2025), et internationaux (OMD). C'est aussi un instrument de négociation et de plaidoyer auprès des bailleurs pour le financement des projets communaux. Il sert de guide de référence et de tableau de bord à tous les acteurs du développement au niveau communal.

Les principes directeurs de cette planification étaient donc 1) la promotion d'une citoyenneté responsable pour l'équité et la durabilité du développement communautaire, 2) l'intégration de la dimension spatiale (analyse des ressources naturelles, humaines, économiques etc.), 3) la participation des communautés à la base, la collaboration avec les services et techniques et financiers, 4) la cohérence des programmes locaux avec les politiques nationales et internationales et 5) la redevabilité et la transparence à tous les niveaux et entre tous les acteurs.

Ainsi des programmes cohérents et concertés doivent alors être élaborés et mis en application à tous les niveaux pour apporter des réponses aux multiples besoins socio-économiques du pays, de la cohésion sociale, de relance de développement économique, et pour lever les nombreux défis auxquelles fait face la population de la commune de Gishubi.

Au cours de l'élaboration de ce document, une approche inclusive motivée par un esprit de complémentarité entre les différents instruments et politiques de planification et de prises de décision a guidé la mise en cohérence entre le PCDC au niveau communal, la stratégie Provinciale d'Aménagement du Territoire, le Cadre Stratégique de Croissance et de Lutte contre la Pauvreté deuxième génération (CSLP II 2012-2015), la vision Burundi 2025 et les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) « 2005-2015 ». Les grandes articulations de ces documents sont reprises dans les lignes du paragraphe des orientations stratégiques.

L'élaboration du présent PCDC II a suivie la méthodologie ascendante tout en restant cohérents avec les orientations des autres documents de planification ci-haut cités. Il présente sous forme synthétique la situation actuelle de la Commune dans tous les secteurs, analyse la problématique secteur par secteur, trace les orientations stratégiques et les objectifs du développement et propose par la suite les programmes et les actions prioritaires à réaliser chronologiquement durant la période du 2014-2018 pour lancer la population de la commune de Gishubi sur une voie de développement durable.

L'élaboration de ce document a été appuyée financièrement par la GIZ/ADLP et grâce au concours indéniable de l'équipe communale de Planification (ECP), des élèves stagiaires de l'Université Lumière et d'une équipe de consultants.

1.2. Principes et conditions de l'élaboration du PCDC II

Comme indiqué ci haut, l'élaboration du PCDC, 2ème génération, a débuté avec la mise en place de l'Equipe Communale de Planification (ECP) par les membres du conseil communal. Au cours d'un atelier réunissant, en plus à Gitega, les membres du conseil communal, une formation sur le processus de l'élaboration du PCDC et sur la MARP a été dispensée au profit des membres de l'ECP. Sur terrain, les diagnostics participatifs ont été organisés d'abord au niveau collinaire, zonal et enfin au niveau communal. Toutes les parties prenantes dans le développement de la commune Gishubi ont pris part à l'élaboration du présent PCDC.

Le présent PCDC quinquennal est le résultat des idées de la population locale, de l'implication des administratifs, des représentants de la société civile, des représentants des confessions religieuses. Il a été réalisé grâce aux efforts des membres de l'ECP, des membres du conseil communal, des animateurs de GIZ et d'un consultant et son adjoint. Le processus a donc permis d'impliquer tous les acteurs du développement de la commune de façon

participative et inclusive. Cela permettra aux bénéficiaires de s'approprier des projets inclus dans ce document, de faciliter et de contribuer pour leur réalisation.

Le principe était de rassembler les vraies priorités de développement auprès des populations à chaque niveau et de planifier des activités réelles et réalisables à mettre en œuvre pendant les 5 années à venir. Le processus a tenu compte des instruments nationaux et internationaux de planification du développement, des aspirations de la population et des ambitions des autorités administratives.

I.3. Evaluation du pas franchi dans la mise en œuvre du PCDC, 1ère génération

Selon les résultats de l'évaluation du PCDC de la première génération, sa mise en œuvre d'une manière générale a été estimée à 63,8%. Mais cette moyenne cache des disparités car il y a des secteurs de taux plus élevés par rapport aux autres et ce sont notamment, le développement des activités économiques hors agricoles (77%) et celui de la gouvernance locale avec un taux moyen de réalisation de 78% comme le montre le tableau en dessous.

Tableau 2: Résultats de l'évaluation du PCDC I^{ère} génération.

N° de l'axe stratégique	Intitulé de l'axe stratégique	Taux de réalisation (%)
1.	Un système éducatif plus performant	59%
2.	Promotion de la santé (eau potable, hygiène, habitat et lutte contre le VIH/SIDA)	48%
3.	Augmentation de la production agricole (agriculture, élevage, transformation agroalimentaire, protection de l'environnement)	57%
4.	Développement des activités économiques hors agriculture et des infrastructures d'appui	77%
5.	Renforcement de la gouvernance locale et de la justice sociale	78%
	Moyenne totale	63,8%

Source : Bureau communal Gishubi 2013

Le taux élevé d'exécution dans le secteur de l'éducation a été du grâce aux efforts de la population et à l'appui de la Présidence de la République en matériaux de construction importés. Les autres partenaires technico-financiers comme la GTZ/APRS, PRADECS, Terres des hommes, TPO ; RCE ; FIDA, PARSE, DPAAE, Gutwara Neza, FVS/AMADE, ODAG, CISV, HANDICAP INTERNATIONAL, Croix Rouge, SOJPAE, FCE et FONIC ont participé activement à la mise en œuvre du précédent PCDC. Les ministères sectoriels ont également contribué à l'atteinte des objectifs du PCDC de la commune Gishubi notamment par le renforcement des capacités des différents acteurs locaux.

Parmi les grandes contraintes rencontrées, le manque de financement pouvant couvrir l'ensemble des activités qui étaient prévues suite à l'insuffisance d'intervenants dans la commune ; le faible financement du Gouvernement central alloué au commune et au faible budget d'investissement communal. Il est à signaler également qu'il y a des activités qui ont été réalisées mais qui ne figuraient pas dans le PCDC mais pour lesquelles le conseil communal a délibéré. On a également remarqué qu'il y a des secteurs qui n'ont pas bénéficié d'un appui soutenu de la part du Gouvernement.

L'élaboration et la mise en œuvre de la première génération du PCDC a produit un changement de mentalité de la population et une forte appropriation des activités de développement.

I.4. Démarche méthodologique du PCDC

La méthodologie adoptée s'est inspirée des orientations du Guide pratique national actualisé du Ministère du développement communal, mais elle a été adaptée au cours du travail aux réalités de terrain ainsi qu'au contexte particulier du milieu.

La méthodologie s'est également basée sur la responsabilisation et la participation active des collectivités locales et de l'administration à la base.

Ce travail a été mené par une équipe pluridisciplinaire composée de l'équipe de planification communale nommée par le Conseil Communal. Elle a été renforcée par une équipe de deux consultants expérimentés en animation communautaire dont un membre du Comité Provincial de Développement et un groupe de 3 étudiants finalistes stagiaires de l'Université Lumière de Bujumbura.

Les principaux outils utilisés dans l'élaboration de ce document étaient essentiellement l'ISS, la carte du milieu, brainstorming, profil historique, classification préférentielle par paire.

Ce présent PCDC de la commune Gishubi est le fruit d'un long processus participatif où chaque partie prenante apportait sa pierre angulaire.

Les étapes suivantes ont alimenté le processus de planification pour la commune de Gishubi:

- *La préparation qui comprenait également un atelier de démarrage au cours duquel les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre du PCDC 1^{ère} génération ont été partagés et une vision provisoire du développement de la commune pour les 5 prochaines années a été tracée par le Conseil Communal et l'ECP;*
- *La collecte des informations secondaires; l'équipe communale de planification appuyée par les stagiaires de l'Université Lumière a rassemblé les données actualisée en provenance des services techniques, des ONG, des OSC et des opérateurs privés . Ces*

dernières ont permis de savoir la situation de référence des différents secteurs de la vie de la commune de Gishubi. C'est grâce à cette base, de l'existant que la planification des actions à mener a été possible et réaliste.

- *La collecte des informations primaires par des consultations collinaires suivies par l'animation des ateliers au niveau zonal et cette étape s'est clôturée par une synthèse au niveau communal. La collecte des informations primaires consistait en animations des assemblées sur toutes les collines que compte la commune de Gishubi. Ces animations ont vu la participation de toutes les couches/catégories sociales. Lors de ces animations collinaires, les atouts/potentialités, les problèmes ainsi que les actions jugées prioritaires sont identifiés. A la fin de l'animation, l'assemblée se choisissait ceux qui vont la représenter au niveau zonal.*
 - ✓ *Au niveau collinaire, les effectifs des participants variaient d'une colline à l'autre. La participation totale enregistrée est de 2461 participants.*
 - ✓ *Au niveau zonal, se rencontraient des élus par les pairs au niveau collinaire et les responsables des structures zonales. A l'issue de ces ateliers, des plans d'actions ont été produits. La participation y était effective 200 participants.*



- ✓ *L'élaboration du plan d'actions communal/synthèse a vu la participation des représentants des zones, des services techniques communaux et provinciaux, des représentants de la société civile, des ONGs locales et internationales ainsi que les représentants des différents ministères au niveau central. Le nombre de participants s'élevait à 71.*



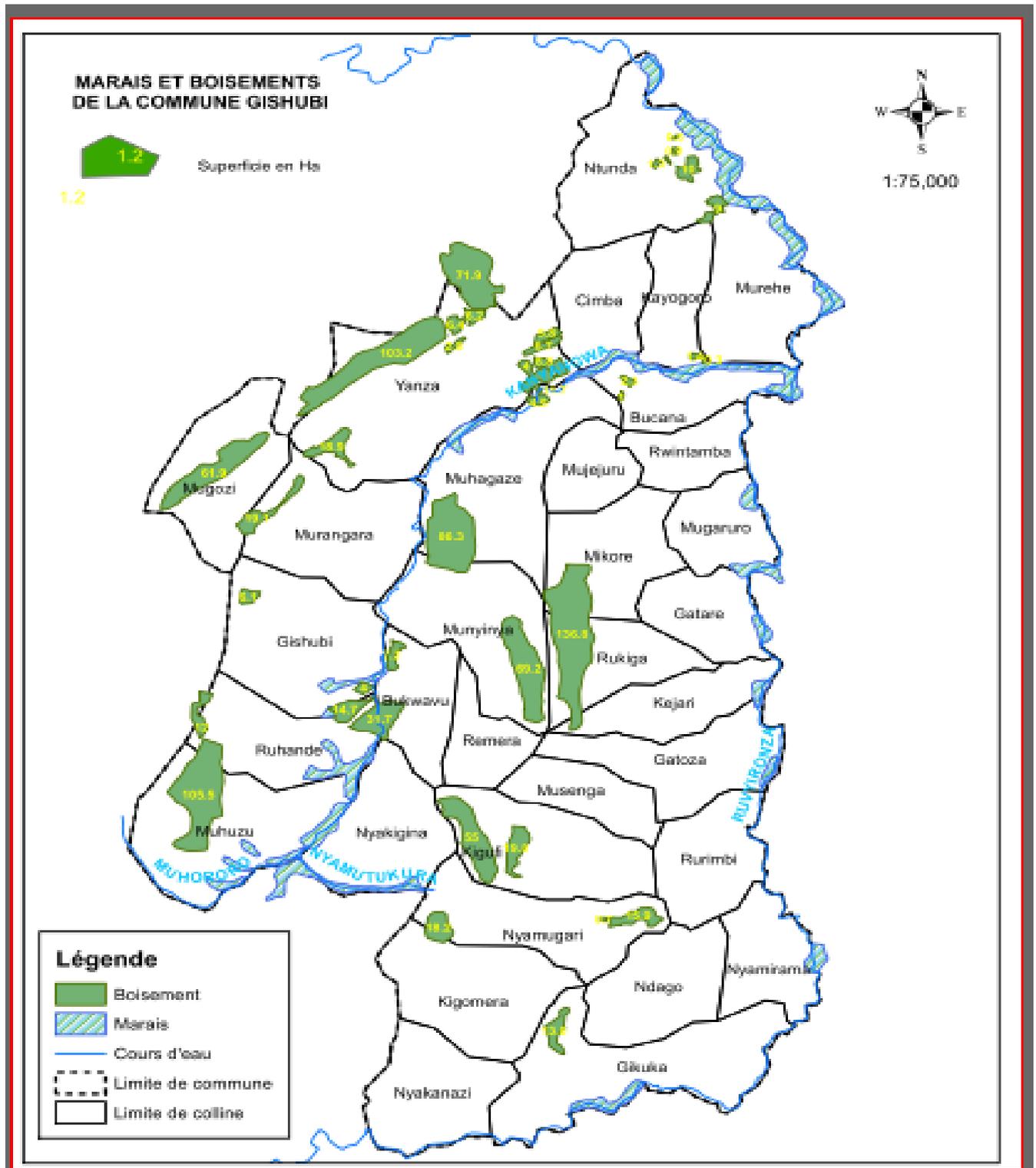
- *Les discussions et réflexions thématiques avec les services sectoriels et les différents partenaires intervenant au niveau communal, provincial et même national. Cet atelier avait comme objectif de s'assurer de la cohérence entre les propositions du contenu des PCDC avec les orientations nationales ainsi que leur faisabilité technique et financière, l'analyse de l'impact social, technique, économique et environnemental. Les actions à mener sont également quantifiées et les coûts et moyens y relatifs chiffrés. Cette activité a regroupé 3 communes à savoir Gishubi, Nyarusange et Ryansoro à Gitega. Cela permettait la maximisation des contributions des différents responsables sectoriels, partenaires au développement ainsi que l'enrichissement mutuel entre les participants des différentes communes. Cette étape a vu la participation de 83 personnes dont 35 communaux, 31 personnes au niveau provincial ainsi que 17 à l'échelle nationale.*
- *La mise en commun des résultats des thématiques, l'arbitrage du choix des priorités, la rédaction du draft du PCDC.*

2. Présentation sommaire de la commune

2.1. Milieu Physique

La commune de Gishubi est l'une des 11 communes de la province de Gitega. Elle est située au Sud de la province de Gitega et s'étend sur une superficie de 165,44 Km² soit 8,35 % de la province (1978,96 km²) et 0,59 % du pays (27.834 km²). Elle fait frontière avec la commune de Bukirasazi et Buraza au sud-est, avec la commune de Makebuko à l'Est (rivière Ruvyironza), avec la commune de Ryansoro au Sud et la commune de Nyarusange à l'Ouest.

La carte ci-dessous montre les marais et les boisements de la commune de Gishubi.



Au niveau hydrographique, la commune de Gishubi est traversée par deux principales rivières (Ruvyironza, Kanyangwa) et d'autres petits ruisseaux qui alimentent ces dernières. Les vallées sont peu étendues à l'exception de celles de rivières Ruvyironza et Kanyangwa.

Ces marais peuvent être exploités pour différentes cultures et surtout toute l'année et même en période de sécheresse prolongée.

La commune dispose d'une gamme variée de cultures vivrières. La superficie des boisements domaniaux est estimée à 68,5 ha, communaux à 157 ha tandis que ceux des privés le sont à 136 ha. (Source : Rapport de l'agronome communal 2013)

Au niveau de la végétation, comme partout dans le pays, suite à l'action anthropique, le couvert végétal naturel est presque complètement disparu. Les collines et massifs montagneux sont soit dénudés soit couverts de boisement artificiel comme les Eucalyptus, Acacia, Callitris et Pinus, etc.

Au niveau édaphique, la partie occidentale correspondant au Kirimiro dispose surtout de sols argileux ou sablo argileux avec parfois la présence de sols latéritiques fortement dégradés. La partie orientale renferme des sols peu fertiles nécessitant un amendement pour avoir des rendements agricoles intéressants.

La commune de Gishubi est située dans la région naturelle du Kirimiro qui se caractérise par une altitude moyenne d'environ 1600m, une pluviométrie moyenne annuelle d'environ 1200 mm, les températures moyennes se situant entre 18 et 19°C. Cette commune est située au plateau central avec des pentes relativement fortes ; relief caractéristique de la région du Kirimiro. Les sols sont de fertilité moyenne.

Le climat est du type tropical à longue saison des pluies, marqué par des températures moyennes annuelles élevées comprises entre 17,8°C et 18,9°C. La moyenne pluviométrique est estimée à 1457 mm/an, ce qui reste au-dessus de la moyenne, à l'échelle du pays.

2.1.1. Tendances et évolution climatique de la commune

Les études réalisées en 2001 sur l'évolution des paramètres climatiques au Burundi à l'horizon 2050 sur base du modèle de circulation générale montrent que :

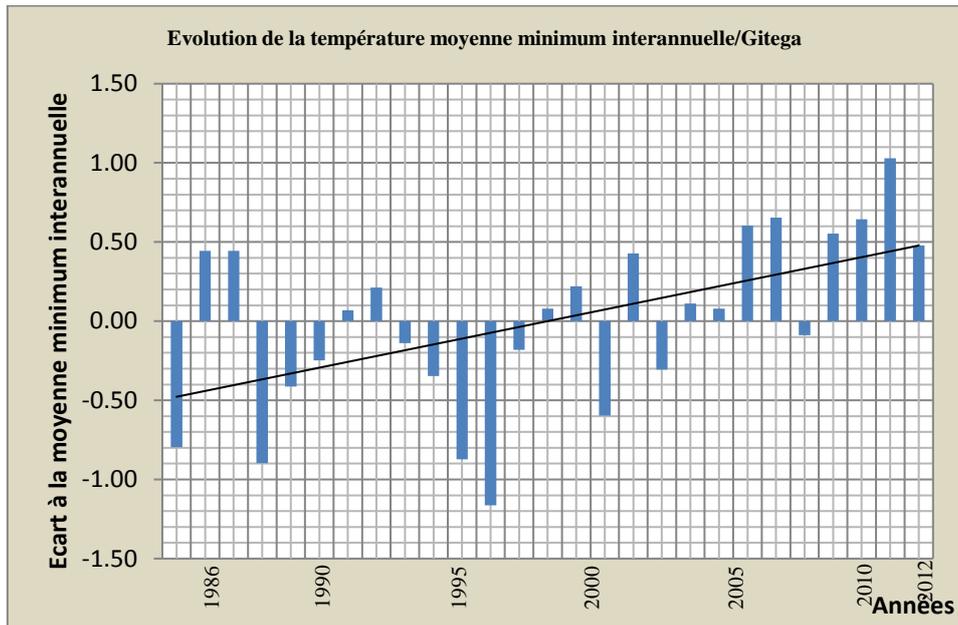
- la température moyenne annuelle va augmenter de 1°C à 3°C ;
- l'évolution des précipitations indique que globalement la pluviométrie accusera une hausse de + ou - 10% jusqu'en 2050 ;
- les fluctuations interannuelles de la pluviométrie telles qu'on les observe aujourd'hui devraient continuer et même s'amplifier ;
- le régime pluviométrique sera perturbé de façon qu'il ne comporte plus que deux grandes saisons de six mois chacune : une saison pluvieuse qui s'étend de novembre à avril et une saison sèche couvrant les mois de mai à octobre. La petite saison des pluies de septembre à novembre va donc disparaître.

La situation climatique concernant la température et la pluviométrie a été décrite en prenant comme station de référence la station de Gitega –Aérodrome.

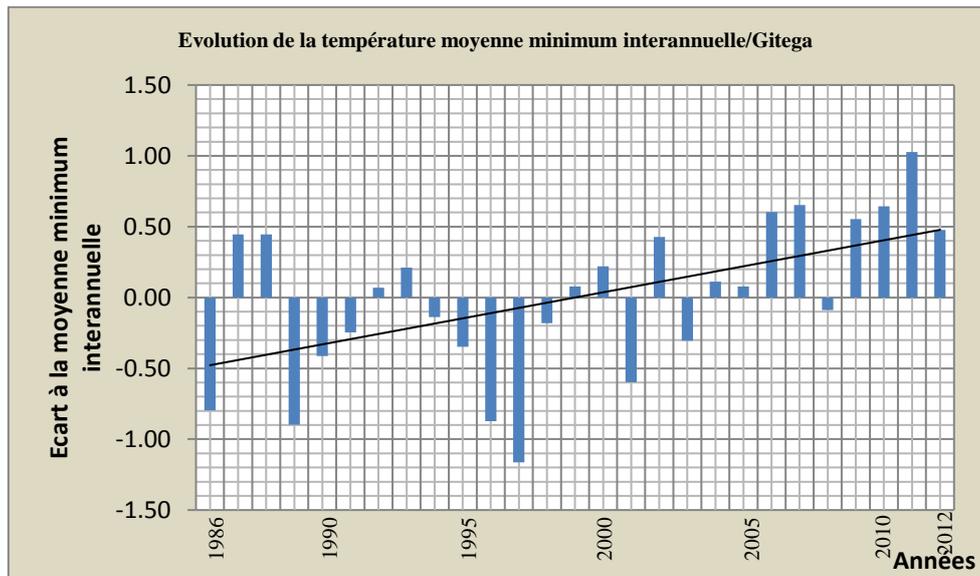
Les graphiques des températures moyennes interannuelles de 1986 à 2012 montrent que l'écart des températures annuelles par rapport à la température moyenne interannuelle est positive depuis 1999 et sa variation peut atteindre 1°C. Ceci semble en accord avec les résultats des études antérieures sur le climat réalisées en 2000 et qui projetaient une augmentation de la température.

Evolution de la température – Station de Gitega Aérodrome (Station 10046)

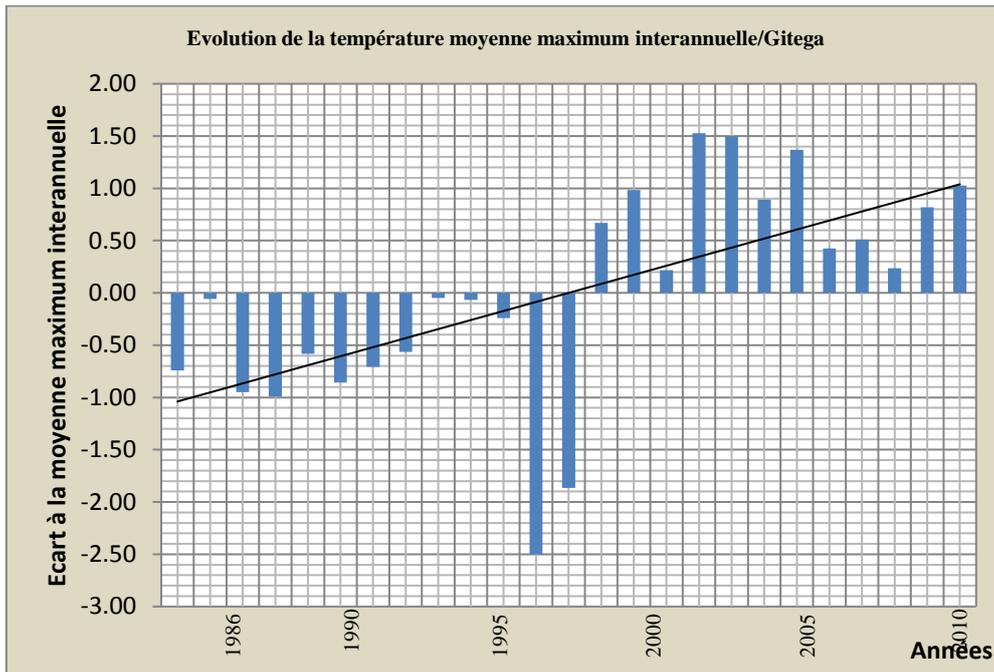
Température moyenne interannuelle



Température moyenne minimum



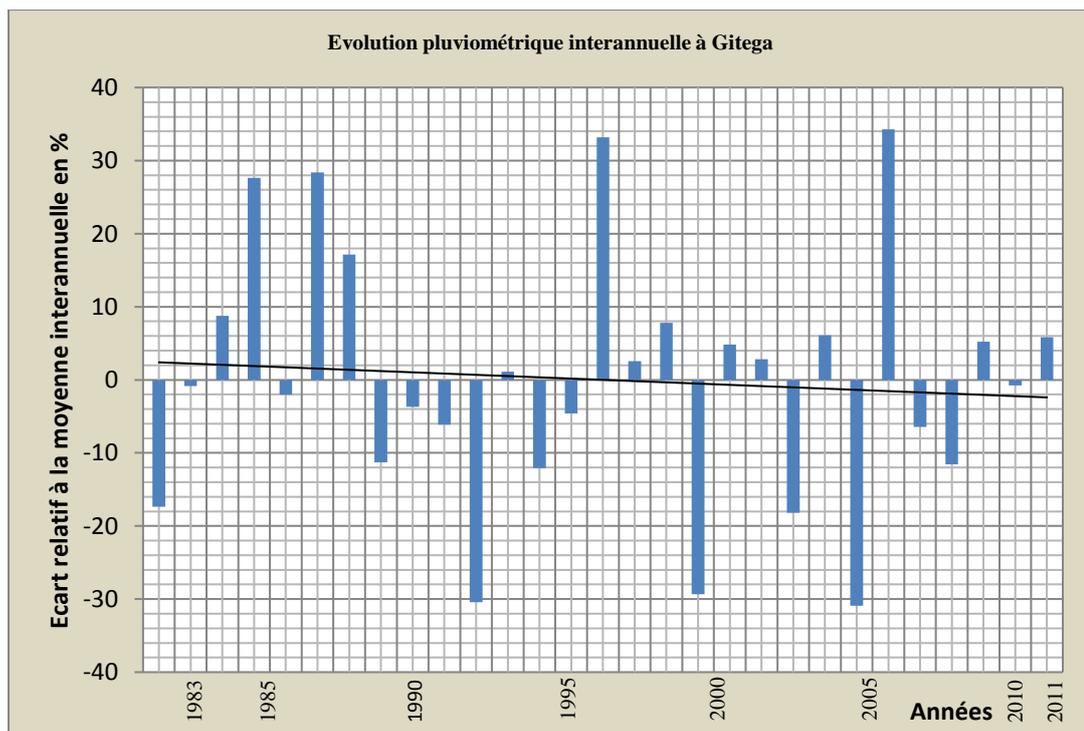
Température moyenne maximale



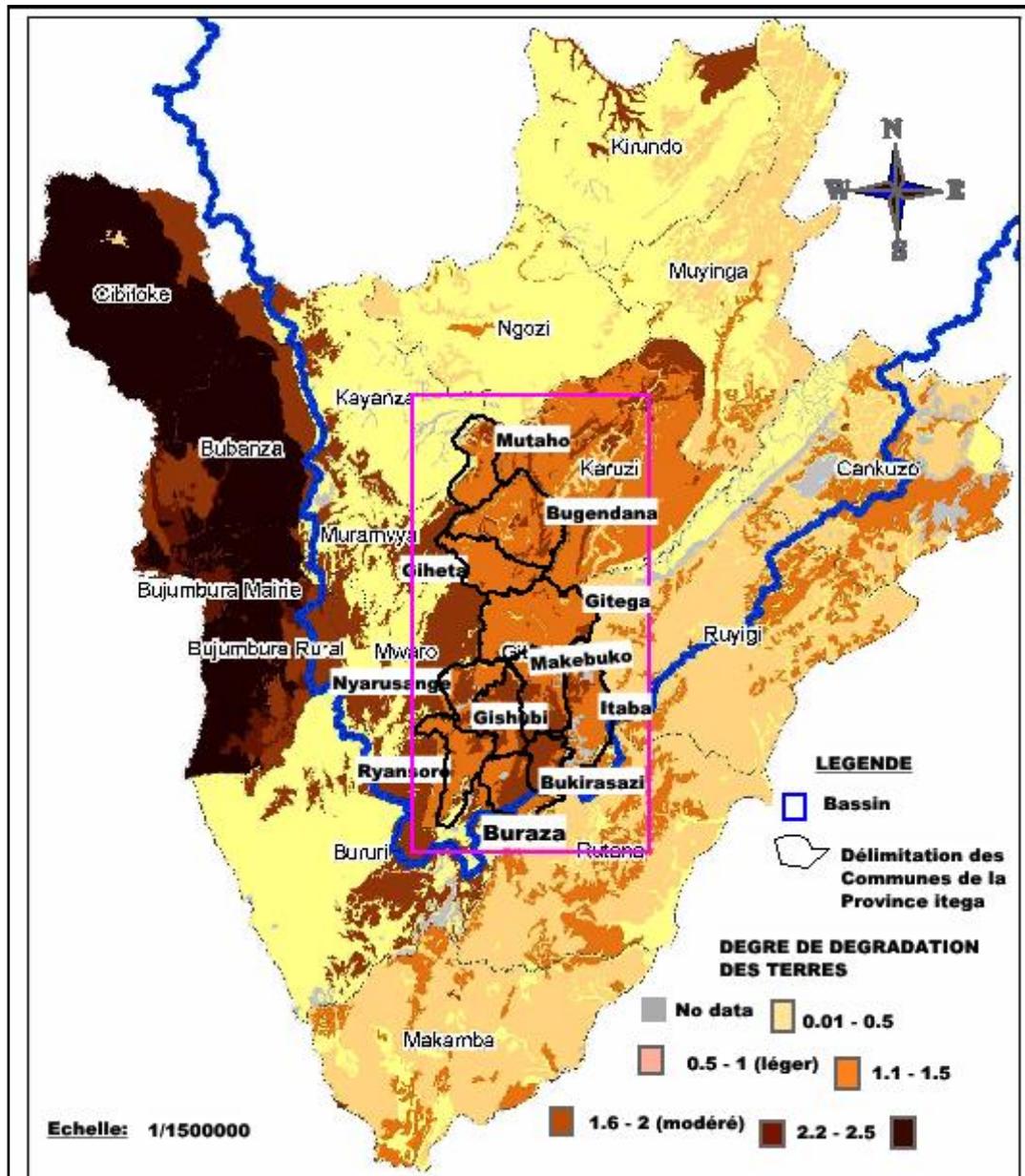
2.1.2. Evolution de la pluviométrie –Station de Gitega Aéroport (Station 10046)

En ce qui concerne la pluviométrie, celle-ci est en moyenne de 1150 mm pour la période de 1983-2013.

Le graphique ci-dessous présente de grandes variations interannuelles avec des écarts positifs ou négatifs pouvant atteindre 35% mais ne montre pas de tendance très perceptible.



Carte de la vulnérabilité de la région aux changements climatiques



La région de la Kirimi dont fait partie la commune de Gishubi est fortement dégradée comme la montre la carte ci-dessus.

2.2. Cadre institutionnel légal

2.2.1. Contexte administratif

La commune de Gishubi est constituée par trois zones administratives, elles-mêmes composées de 34 collines de recensement réparties en zones administratives à savoir la zone Mugaruro (10 collines), la zone Nyabiraba (11 collines) et la zone Nyabitanga (13 collines).

Dans la gestion quotidienne des affaires de la Commune, l'Administrateur communal est appuyé par un Conseiller Technique chargé du Développement et un Conseiller Technique chargé des Affaires Sociales et Administratives. En plus, le personnel de la commune de Gishubi est composé d'un secrétaire et un dactylographe, un comptable, un responsable de la comptabilité de l'ordonnateur, un chauffeur, 3 chefs de zones, 34 chefs de colline, 5 agents d'état civil, 6 plantons, 5 veilleurs et 3 fontainiers et 6 percepteurs.

En plus du personnel communal, il existe aussi du personnel technique travaillant dans les services déconcentrés de l'Etat mis à la disposition de la Commune par certains Ministères sectoriels.

2.2.2. Contexte institutionnel

Selon la loi communale N° 01/016 du 20 Avril 2005 portant organisation de l'Administration Communale, la commune de Gishubi comme les autres communes du pays est administrée par un Conseil communal et l'Administrateur communal, tandis que la colline est administrée par un conseil de colline et un chef de colline.

Le conseil communal est composé de 15 membres issus des différents partis politiques. Les dimensions genre (5 femmes sur les 15) et ethnique ont été tenues en considération (4 tutsi contre 11 hutu). C'est ce conseil qui fixe les orientations et en assure le suivi de la mise en œuvre. La commune dispose d'un personnel recruté et payé par la commune.

La commune de Gishubi dispose également des structures d'appui aux développements communautaires (CCDC, CDC,..) et autres qui œuvrent dans le domaine du développement. Ces structures sont reconnues par la loi communale. Elles sont élues par la communauté et doivent travailler en étroite collaboration avec l'administration territoriale. Il y a également une équipe appelée Equipe Communale de Planification (ECP) nommée par l'administration communale pour ses capacités et ses compétences pour appuyer la commune dans la planification participative. C'est cette équipe qui a fortement appuyée dans la réalisation de ce PCDC. En plus de ces structures, il y a également d'autres structures de résolution pacifique des conflits dont l'organe consultatif des Bashingantahe qui joue le rôle de médiation et d'arrangement à l'amiable des affaires civiles au niveau collinaire.

2.3. Milieu humain

D'après le recensement général de la population de 2008, la population de Gishubi était estimée à 55927 d'habitants, avec une superficie de 165,44 Km², la densité moyenne était de 338 habitants/Km². Avec un taux de progression de 2,4%, elle est estimée actuellement à 62 968 habitants répartis dans 15008 ménages et la densité moyenne est de 380 habitants/km². En 2018, la population de la Commune Gishubi sera estimée à 69234 habitants soit une densité de 418 habitants/Km².

2.4. Cadre économique

2.4.1. Agriculture

Selon sa localisation géographique, ses sols, son hydrographie et son climat diversifiés lui confèrent un cadre propice à une agriculture intensive et diversifiée. L'agriculture y est encore de type archaïque avec l'usage exclusif de la houe et surtout de la main d'œuvre humaine. Cette agriculture constitue le mode d'emploi et de survie de plus de 90% de la population. Elle produit des cultures vivrières, fruitières, maraîchères et du café.

Les principales cultures vivrières pratiquées sont le haricot, la banane, le manioc, la patate douce, le maïs, le riz, la pomme de terre. Leurs rendements restent très faibles.

Les principales cultures fruitières trouvés dans cette commune sont l'avocatier, l'ananas, les orangers, les pruniers du japon et le maracuja.

Les cultures maraichères sont dominées par les choux, les tomates, les aubergines et les amarantes.

2.4.2. Elevage

L'élevage de la commune de Gishubi est de type extensif et surtout de pâturages libres sans semi ou stabulation permanente. L'élevage est dominé par les races locales (Bovins : 5332 de race locale contre 104 de race améliorée) et surtout par le petit bétail.

En 2013, la commune comptait 5332 bovins, 16701 caprins, 1769 ovins, 31 086 porcins, 23 522 volailles, 1794 ruches et 8 étangs piscicoles. Les productions restent très faibles eu égard aux besoins combien immenses.

2.4.3. Sylviculture

La superficie des boisements domaniaux est estimée à 68,5 ha, communaux à 157 ha tandis que ceux des privés le sont à 136 ha. Ces boisements sont essentiellement artificiels et vieux. Le taux de déboisement annuel est estimé à 4% par an surtout pour les boisements privés.

2.4.4. L'artisanat

Le secteur artisanal est peu développé et non structuré, ce secteur est pratiqué généralement d'une façon isolée. On enregistre actuellement 155 individus dans l'artisanat de service, 5 individus dans l'artisanat d'art et plus de 1500 individus dans l'artisanat de production.

2.4.5. Le commerce et les activités génératrices de revenus.

La commune de Gishubi compte 4 marchés dont un moderne à Gishubi tandis que les 3 autres à savoir Cimba, Muhuzu et Nyakanazi ne sont pas aménagés. Sur ces marchés sont vendus des produits agricoles, des produits de l'artisanat et des produits manufacturés. Il existe dans la commune de petites boutiques, bistrot, restaurant, etc.

2.4.6. L'énergie et mines

La principale source d'énergie en commune de Gishubi est le bois de chauffage. Seuls les centres de Gishubi, Nyabiraba et Ntita sont alimentés en électricité (36 ménages seulement dans toute la commune). L'énergie solaire commence à s'installer timidement surtout au village de Gishubi avec 105 plaques solaires. Le biogaz n'est connu qu'au Lycée de Gishubi mais ce dernier n'est plus fonctionnel.

Au niveau de mines, la commune de Gishubi ne dispose pas de minerais jusqu'à maintenant connu. Elle possède seulement des carrières d'exploitation des matériaux locaux de construction comme les moellons, briques, sables et graviers. Ces dernières sont généralement exploitées sans respect de normes environnementales d'où leur remise en état constituerait une mesure adéquate d'atténuation des effets environnementaux.

2.4.7. Tourisme et hôtellerie

La commune de Gishubi dispose de deux monuments historiques mais qui ne sont pas aménagés (Burunga et Kigabiro). Aucun hôtel n'est implanté et fonctionnel à Gishubi, mais il y a déjà deux maisons de passage, une à Muhuzu et une autre à Gishubi. On enregistre également d'autres initiatives de certains natifs de la commune pour la construction des hôtels.

2.4.8. Transport et communication

La commune est desservie par un réseau routier composé d'une route nationale, des routes provinciales et des pistes rurales. Les pistes rurales s'étendent sur un linéaire de 1825 km et parsemées de nombreux ponceaux qui pour la plupart sont en mauvais état. Sur les 1825 km, la longueur à réhabiliter est estimée à 66km et 49 ponceaux.

2.4.9. Téléphone

La communication par téléphone est une possibilité dans beaucoup de localités de la commune en utilisant les téléphones mobiles avec abonnement aux compagnies LEO, AFRICEL et ONAMOB suite aux antennes installées dans la commune et dans ses environs. Compte tenu du faible pouvoir d'achat des habitants de la commune, très peu de personnes (non encore inventoriées) utilisent des téléphones cellulaires. Ceux qui en possèdent se heurtent aux problèmes d'insuffisance de courant électrique et parcourent de longues distances pour les charger. Il y a généralement une perturbation des réseaux pour ONAMOB et AFRICEL à des coûts relativement élevés.

2.4.10. Environnement et changements climatiques

La commune de Gishubi dispose des massifs montagneux dénudés sans couverts végétal suffisants et sans dispositifs de protection. Les infrastructures sociales comme routes, les ponceaux, les écoles et autres sont menacés par des pluies diluviennes. Les champs de cultures en aval sont généralement inondés. La commune connaît également des périodes de sécheresses plus ou moins prolongées allant de juin à octobre et cela entraîne l'assèchement des marais, la disparité des pâturages et la famine dans les ménages.

2.5. Cadre social

2.5.1. Secteur de l'éducation

La commune de Gishubi dispose de 4 écoles maternelles avec 9 salles de classe, de 27 écoles primaires avec un effectif d'élèves de 18364 écoliers dont 14317 au primaire et 2823 à l'école fondamentale répartis dans 227 salles de classe. L'effectif total des enseignants au primaire s'élève à 283 y compris ceux de la maternelle. Au niveau des écoles secondaires, on enregistre 8 écoles secondaires avec un effectif total de 4107 dont 3640 à l'école secondaire et 467 dans la fondamentale répartis dans 68 salles de classe avec un effectif de 85 enseignants. Il est à signaler que les effectifs des enseignants du primaire et du secondaire peuvent varier

suite aux changements opérés au niveau de l'école fondamentale. (source : DCE Gishubi 2013).

2.5.2. Santé, eau potable et habitat

On y trouve 5 centres de santé à savoir ; Gishubi, Rurimbi, Nyabiraba, Ntita, Mugaruro et un hôpital de district à Ntita. Toutes ces structures de soins desservent un effectif de 212334 habitants. Le nombre total de lits disponibles est de 92 lits avec un personnel soignant de 33 dont trois médecins généralistes. Il est à signaler que l'hôpital de district dessert également les communes de Ryansoro et Nyarusange.

Dans le secteur de l'eau, on trouve dans la commune 301 sources aménagées dont 136 sources sont à réhabiliter. La commune dispose également de 170 sources potentiellement aménageables. (Source : RCE Gishubi 2013)

Le service de la Régie Communale de l'Eau existe mais il est moins opérationnel, il nécessite une redynamisation.

Dans le secteur de l'habitat, les maisons sont couvertes de tôles (4272), de tuiles (8311) et de paille (2263). Cela montre que le taux de couverture diminue en faveur des tuiles et des tôles.

2.5.3. Justice, paix et sécurité, démocratie, genre, droits de l'homme, lutte contre la corruption, bonne gouvernance

➤ *Justice*

La commune Gishubi dispose d'un tribunal de résidence au chef lieu de la commune Gishubi où travaillent quatre juges et quatre greffiers. Les principales affaires portées au tribunal sont essentiellement d'origine foncière avec 83% suivies des affaires pénales. Le taux d'exécution est évalué à 80,6% d'où le nombre des affaires jugées non encore exécutées s'élève à 19,4%. (Source : TR Gishubi 2013)

➤ *Paix et sécurité*

De manière globale, la situation sécuritaire est bonne dans la commune de Gishubi, on enregistre seulement des cas de vols (dans les ménages, dans les champs, boutiques, vols du bétail, etc.). Des cas de coups et blessures perturbent la sécurité suite à la consommation des boissons alcoolisées, en général, et des boissons prohibées, en particulier.

➤ *Cohésion sociale*

La commune de Gishubi dispose encore un camp des déplacés sur la colline de Muhuzu. L'effectif total des déplacés s'élève à 704 déplacés de la commune Gishubi et 363 en provenance des communes de Ryansoro et Nyarusange.

En plus des déplacés, la commune a accueilli des rapatriés en provenance de la Tanzanie. Le nombre s'élève à 45 jusqu'au mois de novembre 2013.

Au niveau social, la commune enregistre des cas de polygamie, des grossesses non désirées surtout chez les jeunes élèves ainsi que des enfants non enregistrés à l'Etat Civil.

3. Analyse synthétique de la vie socio-économique

3.1. Secteurs sociaux

3.1.1. Education, sport et culture

➤ Education

La commune de Gishubi dispose de 4 écoles maternelles avec 9 salles de classe, de 27 écoles primaires avec un effectif d'élèves de 18364 écoliers dont 14317 au primaire et 2823 à l'école fondamentale répartis dans 227 salles de classe et disposant 4403 bancs pupitres. L'effectif total des enseignants au primaire s'élève à 283. Au niveau des écoles secondaires, on enregistre 8 écoles secondaires avec un effectif total de 4107 dont 3640 à l'école secondaire et 467 dans la fondamentale répartis dans 68 salles de classe avec un effectif de 85 enseignants. Il est à signaler que les effectifs des enseignants du primaire et du secondaire peuvent varier suite aux changements opérés au niveau de l'école fondamentale.(Source : DCE Gishubi 2013).

Les ratios au niveau du primaire sont très élevés compte tenu des normes nationaux, E/C=80, E/E =68 ; E/B=4, les abandons scolaires au niveau du primaire vont décroissants ces trois dernières années, ils sont respectivement des 625, 559 et 494.

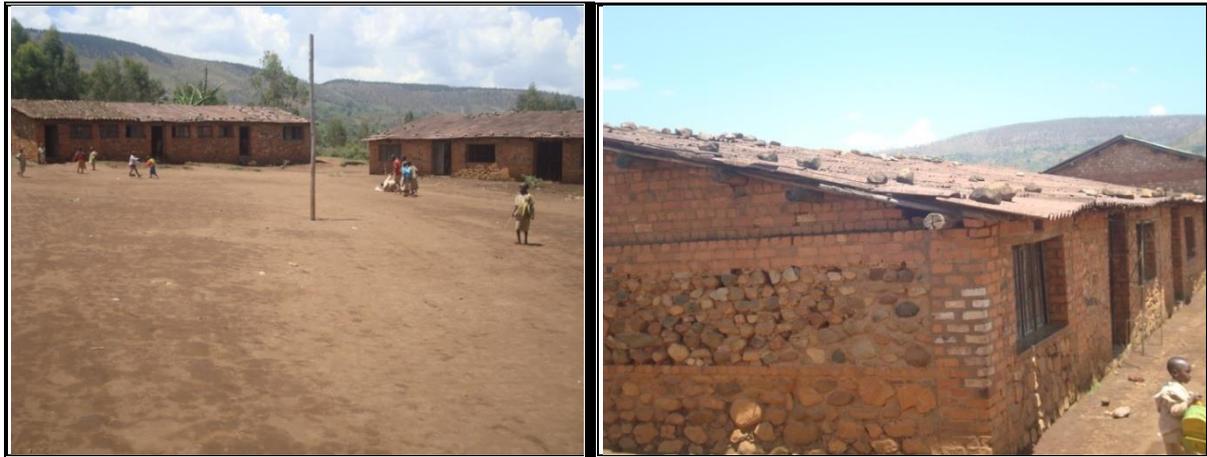
Le développement du secteur de l'éducation fait face à un certain nombre de problèmes à savoir l'insuffisance des infrastructures des salles de classe d'où les effectifs sont pléthoriques dans la plupart des classes (EP Gasenyi 85 élèves par classe). Ces effectifs se remarquent également dans les écoles secondaires comme celle du Lycée Communal Gishubi où les élèves s'assoient à 3-4 par banc pupitre.



Vue partielle d'une classe de l'ECOFO Gishubi (A/S 2013-2014)

Ces écoles souffrent également de l'insuffisance des équipements scolaires, des latrines et de l'eau potable. Sur les 27 écoles primaires, seules 8 EP sont alimentées en eau potable et aucune EP n'est alimentée en électricité. Toutes les EP disposent des latrines mais qui sont pour la plupart en mauvais état.

La commune de Gishubi renferme également des infrastructures très vétustes qui risquent de s'écrouler un bon jour si des efforts de réhabilitation ne sont pas entrepris. C'est le cas notamment de l'EP Gishubi.



Vue partielle de l'EP Gishubi

La commune de Gishubi enregistre également des taux élevés d'abandons scolaires pour diverses raisons à savoir les grossesses non désirées pour les jeunes filles, la recherche d'emplois rémunérés chez les jeunes garçons ainsi que l'ignorance de l'importance de l'école chez les parents. Cette commune souffre d'une insuffisance des écoles techniques et des centres d'enseignements des métiers qui devraient accueillir les recalés du système éducatif formel.

La commune enregistre un faible taux de réussite pour les examens de passage du primaire au secondaire public. La majorité des écoliers sont orientés dans les COCO et dans les ECOFO. Ce faible taux de réussite est également imputable à la faible motivation du personnel enseignant et à la faiblesse des services de supervision (DCE et ICE).

Tous ces problèmes freinent le développement du secteur de l'éducation dans cette commune. Les actions proposées dans le PCDC de deuxième génération visent à améliorer les conditions d'apprentissage afin d'augmenter le niveau d'instruction de la population de la commune.

La commune pourra surmonter ces difficultés par la valorisation de la volonté de la population. Cette population a déjà fait preuve en construisant plusieurs salles de classe dans les travaux communautaires. Elle dispose également des terrains de construction ainsi que les matériaux de construction. Au niveau de l'encadrement scolaire, la commune devrait se baser sur les services disponibles comme la DCE, l'ICE et carte scolaire dont deux d'entre eux sont dotés des moyens de déplacements.

➤ *Sport et culture*

Les activités sportives et culturelles restent peu développées en commune Gishubi malgré la construction d'un stade moderne à Gishubi. Ce faible développement des activités sportives est dû essentiellement à l'insuffisance des terrains au niveau des collines et de zones ainsi que sur les écoles primaires et secondaires qui devraient servir de pépinière. Ces activités restent également entraver par le faible encadrement en matière de sport et culture, à l'insuffisance des équipements et de moyens financiers, etc.

La commune dispose de quelques atouts pour le développement des activités sportives et culturelles. Il s'agit notamment d'une population jeune et active, de la diversité des jeux (football, basketball et volleyball), des groupes d'animation (au moins deux par colline), des groupes de tambourinaires

En matière de sport et culture, les actions proposées dans ce PCDC favoriseront leur développement aussi bien dans les milieux scolaires que sur les collines. Le développement de ce secteur pourra prendre racine à partir des potentialités existantes fondées sur la propension des jeunes à pratiquer le sport à l'école et à exhiber les valeurs culturelles lors de manifestations publiques. De plus, l'existence de terrains de jeux dans différentes écoles primaires et secondaires favorisera la promotion du secteur même si le besoin de leur réhabilitation se fait sentir.

3.1.2. Santé, eau potable et habitat

➤ *Secteur de la santé*

La commune de Gishubi compte 5 Centres de Santé (CDS) fonctionnels et un hôpital privé de district à Ntita. Cet hôpital sert trois communes à savoir Ryansoro et Nyarusange et Gishubi.

Tableau N°3. Les infrastructures sanitaires, le personnel et les lits.

CDS	Aire de responsabilité	Distance entre CDS et BDS	Colline d'implantation	Nombre de lits	Personnel médical et paramédical
1. GISHUBI	14 802	50 m	RUHA NDE	11	A2 :1 A3 :4
2. RURIMBI	10344	6 km	RURIMBI	10	A2 :1 A3 :2
3. MUGARURO	12778	15km	MIKORE	10	A3 :2 A2 :1
4. NYABIRABA	13657	9km	YANZA	11	A2 :2 A3 :1 A0 :Lic :1
5. NTITA	11385	9km	NYAKANAZI	0	A2 :2
Hop. NTITA	149368	9km	NYAKANAZI	50	Médecins :2 A0 LIC :2 A2 :5; A3 :

Source : Bureau du District Sanitaire Ryansoro 2013

Il est à signaler que tous ces centres de santé ne sont pas délimités, il y a également ceux qui ne disposent pas de clôture. Seuls les CDS Gishubi et Nyabiraba sont alimentés en électricité, les autres utilisent les plaques solaires. A l'exception du centre de santé de Rurimbi, tous les autres CDS sont alimentés en eau potable.

Au niveau des normes actuelles, la commune dispose d'un médecin pour 74 684 habitants, un infirmier pour 3498 habitants. Le taux moyen de séroprévalence du VIH/SIDA est inférieur à 1% et un taux de couverture vaccinale de 91%. Les CDS de Gishubi à l'exception de l'Hôpital Ntita sont équipés de 42 lits alors que l'hôpital compte 50 lits. Le taux de fréquentation varie selon les périodes de l'année, il atteint le pic pendant les mois d'avril et mai et diminue à partir de juin jusqu'en septembre pour reprendre à partir du mois d'octobre.

Les raisons avancées sont entre autres la fatigue des activités agricoles, la faible alimentation et les variations climatiques qui sont des facteurs favorisant la prolifération du paludisme, les maladies pulmonaires et les verminoses.

La commune de Gishubi dispose d'un atout important, car l'hôpital de district est logé dans la commune de Gishubi à Ntita malgré qu'on l'appelle « district Ryansoro ».

➤ *Secteur Eau*

Dans le secteur de l'eau, on trouve au niveau communal 295 sources aménagées dont 132 fonctionnelles, 108 non fonctionnelles et 55 ne sont pas aménagées. La commune dispose au total 170 sources potentiellement aménageables. La commune de Gishubi possède 8 réseaux d'adductions d'eau potables ayant un linéaire de 58 km parsemés de 69 bornes fontaines dont 49 sont fonctionnelles et 29 sont à réhabiliter.

D'après la population de Gishubi, tous les ménages de la commune puise de l'eau potable sur les sources aménagées ou sur les bornes fontaines quelques soit la distance à parcourir. La distance moyenne pour arriver à la source est de 800 mètres.

Au niveau organisationnel, la RCE vient d'être structurée et les organes dirigeants ne sont pas encore à l'œuvre pour améliorer l'état actuel des sources aménagées et des bornes fontaines. Les redevances qui devraient être collectées par les comités des points d'eau ne le sont plus d'où la réhabilitation et l'entretien vont en souffrir.

Au niveau de l'entretien, il y a certaines lacunes ; il y a des sources aménagées qui ne sont bien entretenues ; les animaux d'élevage broutent au niveau des captages, pas de clôtures, pas de couvert végétal, pas de courbes de niveau, les usagers font la lessive à l'émergence d'où un long chemin reste à parcourir pour améliorer la situation en commune de Gishubi. Comme atouts, **cette commune dispose beaucoup de sources d'eau potable qui peuvent être aménagées pour alimenter toutes les collines, elle est également dotée d'une structure de**

la RCE et des partenaires potentiels qui sont disposés à appuyer la population dans ce domaine.

➤ *Secteur de l'habitat*

Au niveau de l'habitat, il est constitué essentiellement des maisons en tuiles, en tôles et en pailles. Les maisons en pailles sont en régression suite à la disparition progressive de la paille à cause de l'exploitation des marais qui naguère constitués la principale source d'approvisionnement. La commune de Gishubi comme les autres communes du pays dispose d'un village de 530 maisons en tôles.



Le village de Gishubi en construction

La commune dispose des fours tunnel et des carrières qui constituent des atouts pour améliorer l'habitat.

➤ *Secteur de l'assainissement de base.*

Au niveau de l'assainissement de base, les ménages ruraux de la commune Gishubi ne disposent pas de latrines adéquates car sur 15000 ménages estimés, seuls 2505 disposent des latrines. Certains ménages préfèrent aménager de petits trous dans la bananeraie qui se remplissent sur une petite période qui tend à s'en servir comme fumure organique. Au niveau de l'évacuation des eaux usées, 90% des ménages évacuent les eaux usées dans la cour ou dans les compostières, tandis qu'une infime partie le font dans les puisards et dans les rigoles surtout ceux habitant les centres urbains comme Gishubi, Nyabiraba et Ntita.

Comme atouts, il y a des agents en santé communautaire qui pourraient sensibiliser la population sur les méfaits de l'insalubrité du milieu et de cette sale pratique.

3.1.3. Justice, paix et sécurité, genre et gouvernance locale

La commune de Gishubi dispose d'un Tribunal de résidence dont le bâtiment est en bon état. Le personnel est composé de 4 magistrats, 4 greffiers 2 plantons.

Des affaires reçues, les affaires foncières sont les plus importantes (83%). Environ 91% de ces affaires ont été déjà jugées et 19,4% d'entre elles attendent d'être exécutées.

La paix et la tranquillité sont de mise en commune de Gishubi. La sécurité est bonne et se maintient à travers la stratégie actuelle de la police de proximité.

Au sujet de la gouvernance locale, les structures dirigeant la commune (Conseil Communal, Conseil Collinaire) sont élues par voie de vote. La lutte contre la corruption est une affaire de tout citoyen et surtout des structures administratives. Les femmes sont bien impliquées dans les activités administratives et de développement. Enfin, les droits de la personne humaine sont respectés sauf quelques cas de violences faites aux femmes et aux hommes, cas de vols et de consommation des boissons prohibées.

Au cours du processus d'élaboration du PCDC, beaucoup de cas qui illustrent la mauvaise gouvernance ont été signalés dans les différents services ainsi que dans les ménages. Le non respect de la démocratie, l'iniquité liée au genre, la corruption et les malversations économiques, sont considérés comme quelques uns des aspects de la mauvaise gouvernance. La problématique de mauvaise gouvernance a été un sujet de discussions parfois controversé entre le personnel de l'administration et les administrés de la commune.

Les atouts et les potentialités dans ce secteur sont essentiellement l'existence d'un tribunal de résidence pourvu d'un personnel et d'infrastructures acceptables, l'existence d'un corps de police de proximité opérationnel ainsi que l'existence de comités mixtes de sécurité qui s'installe progressivement pour épauler le corps de police dans le maintien de la sécurité.

3.2. Secteurs économiques

3.2.1. Agriculture

L'agriculture est la principale activité de production en commune de Gishubi. Elle repose sur les cultures vivrières, maraichères et fruitières et les cultures de rente (café). La commune dispose des terres cultivables au niveau des bassins versants et des bas fonds (marais). La superficie totale des marais est estimée à 380 ha dont 244,8 ha sont exploitées selon l'agronome communal. Il est à signaler qu'aucun marais n'est aménagé. Les cultures pratiquées dans ces marais sont principalement le manioc, la patate douce, le haricot, maïs et cultures maraichères, le riz s'y installe timidement.

L'outillage reste rudimentaire et les rendements des cultures restent en deçà des rendements normatifs. La multiplication de semences dans cette commune est assurée par des associations et des multiplicateurs privés appuyées par Tamp Kagera. Mais ces semences produites ne sont pas certifiées, elles sont commerciales. Ces associations disposent également de 5 hangars de stockage de la récolte.

Tableau N°4 : Les associations multiplicatrices des semences

Associations	Culture	Superficie exploitée
GISHANGA	Bananier-Maïs	2,5 ha
FFS TWUNGURANE UBUMENYI	Bananier, pomme de terre et le maïs	1,5 ha
Privé multiplicateurs	Maïs	18,5 ha

Source : Agronome communal 2013

Les cultures fruitières sont représentées essentiellement par l'avocatier, les ananas, les orangers, mandariniers et les maraichères sont représentés par les choux, amarantes, etc.

Les principales maladies des cultures rencontrées en commune Gishubi sont : pour le maïs, les chenilles et la maladie des bandes ; pour le manioc on a la mosaïque et l'alcariose. Les principaux produits phytosanitaires utilisés sont le Dursuban, Benlate et actelic.

Les engrais chimique ou minéraux utilisés pour l'année 2012 étaient constitués essentiellement du DAP et de l'urée respectivement 90 tonnes et 5 tonnes soit en moyenne 6kg de DAP et 0,3 kg d'urée par ménage. Ces quantités sont loin d'être satisfaisantes eu égard aux besoins combien immense pour couvrir en moyenne 40 ares/ménage.

La transformation agro-alimentaire en commune de Gishubi est presque inexistante, on enregistre seulement une unité de transformation des jus appuyée par la GIZ et une usine à café à Ruhande fonctionnelle. Il y a une usine à café en construction à Nyabitanga qui sera gérée en privé.

La quantité du café vendue sur l'usine de Ruhande a sensiblement diminuée comme le montre le tableau en dessous.

Tableau N°5. Evolution de la production du café et du coût de vente.

Années	Quantité de cerise vendue	Prix unitaire
2010	1011481 Kg	350 F/Kg
2011	249787 Kg	630 F/Kg
2012	789 113 Kg	400-510 f/Kg
2013	15 881 Kg	400 F/Kg

Source : Agronome communal 2013

Il est à constater que la culture du café connaît d'énormes difficultés, les unes liées à la diminution de la production et les autres au prix d'écoulement qui a considérablement chuté. Parmi les principales contraintes de la production de cette culture, on a les plants des caféiers qui sont trop vieux et moins productifs et le désintéressement des caféiculteurs pour l'entretien de ces derniers.

Si des stratégies et mesures ne sont pas arrêtées, cette culture qui jadis rentrait beaucoup de devises à l'Etat Burundais risquerait l'abandon et au cas ultime la disparition.

Le domaine agricole se heurte aux multiples problèmes à savoir l'exiguïté des terres cultivables, la perte de la fertilité, faible modernisation des techniques culturales, difficultés

d'accès aux intrants agricoles et au crédit ainsi qu'à la dégénérescence de certaines cultures. De ce fait, les productions et rendements de ces cultures restent faibles.

Ce secteur agricole dispose de plusieurs atouts et potentialités qui pourraient favoriser son développement une fois valorisés. Ce sont entre autres les conditions agro climatiques favorables à une gamme variée de cultures, une main-d'œuvre abondante sous employée ainsi qu'un marché d'écoulement garanti.

3.2.2. Elevage

Le cheptel est représenté en commune de Gishubi par des bovins (5332 têtes de race locale et 104 têtes de race améliorée), de caprins (16 701 têtes de race locale et 13 têtes de race améliorée), des ovins (1769 têtes), porcins (31086 têtes de race locale et 184 de race améliorée), Volailles (23522 poules) et 1804 Ruches dont 30 sont modernes.

Les contributions des différents intervenants dans le repeuplement du cheptel ont été essentiellement centrées sur le petit bétail (IPPTE : 15 bovins, PARSE : 379 caprins et 79 porcins, Tamp Kagera : 101 caprins).

Tableau N° 6. Les principales maladies du bétail en commune de Gishubi

Espèces	Maladies
Bovins	Théleriase
	Fièvre de trois jours
	Fièvre aphteuse
	Dermatose nodulaire
	Teigne
	Verminose
	Abcès
Caprins	Théleriase
	Teigne
	Gâle
	Verminose
Ovins	Téileriase
	Verminose

Porcins	Théileriose
	Verminose
Volailles	New-castle
Lapins	Gâles

Il est à signaler que la commune de Gishubi ne dispose pas de pharmacie vétérinaire. Les dipping tanks n'existent plus, ils ont laissé place aux couloirs d'aspersions aménagés sur certaines collines. Au niveau de la conduite d'élevage et de l'alimentation, la majorité des éleveurs pratiquent la semi-stabulation (1112 ménages), 622 ménages font encore l'élevage extensif et seuls 78 cas pratiquent la stabulation permanente. La commune de Gishubi commence à comprendre l'importance de la stabulation car la population s'adonne déjà à l'installation des cultures fourragères notamment le trypsacum, penisetum, le sétaria et la bana-grass. On trouve sur 21 collines des cultures en pur sur environs 36,75 ha de cultures fourragères et 173 km linéaire en haies vives.

Tableau N° 7. La production animale en commune Gishubi.

Année	Qté de lait en litres	Œufs produits	Peaux vendues	Miel (Kg)
2010	1812	68800	1250	40
2011	2021	70500	898	65
2012	2710	314000	1005	90

Source : Vétérinaire commune Gishubi 2013.

Nous remarquons qu'avec une production du lait sans cesse croissante, la commune risque d'enregistrer une mévente d'où une unité de transformation s'avère nécessaire.

Au niveau de l'encadrement vétérinaire, la commune dispose d'un vétérinaire communal et des Agents Communautaires de Santé Animale (ACSA) par colline.

La pisciculture y existe sous forme de trace car sur les 7 étangs piscicoles, la production est nulle. Pour l'apiculture, elle est entrain d'être améliorée en utilisant même des ruches modernes en témoigne l'accroissement de la production.

Les principales contraintes rencontrées dans ce secteur sont l'insuffisance des intrants d'élevage (aliments et produits vétérinaires), le faible potentiel génétique du bétail, l'insuffisance du pâturage et le faible pouvoir d'achat des populations. On enregistre également un faible développement du marché d'écoulement du lait.

Malgré ces contraintes, la commune de Gishubi dispose des atouts et potentialités pour relever ces défis à savoir la proximité de la ville de Gitega, le développement du réseau routier, multiples partenaires au développement de ce secteur ainsi que l'existence des structures d'encadrement jusqu'au niveau collinaire.

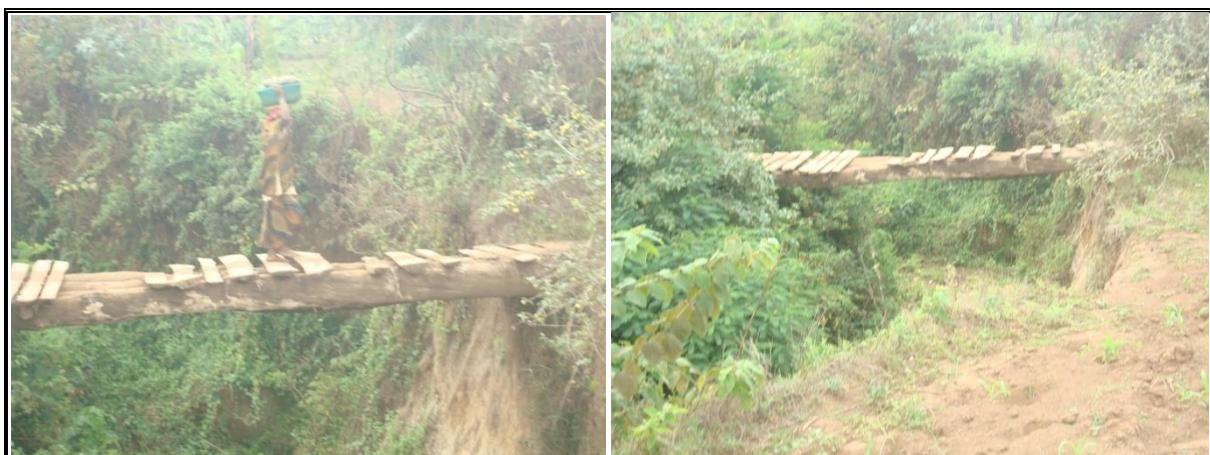
3.2.3. Environnement et changements climatiques

La superficie des boisements domaniaux est estimée à 68,5 ha, 157 ha communaux tandis que ceux des privés le sont à 136 ha. Ces boisements sont essentiellement artificiels et vieux. Le taux de déboisement annuel est estimé à 4% par an surtout pour les boisements privés. Les principales essences sylvicoles trouvées dans la commune sont l'Eucalyptus sp, le Pinus et le Callitris.

La commune de Gishubi compte beaucoup d'espaces à vocation forestière non encore boisés estimés à environ 58 ha répartis sur toutes les collines qui composent la commune et la plupart appartiennent aux privés. La commune de Gishubi enregistre également plusieurs associations qui œuvrent dans le domaine de la protection de l'environnement à savoir FFS Bucana, Turwany ubukene na SIDA, umuco et APRODECI. Les boisements installés dans la commune sont souvent brûlés par les feux de brousse dont les origines sont soit accidentelles, soit volontaire. La fréquence des feux de brousses est estimée à 4% par an. La plupart des boisements ne disposent pas de dispositifs de protection à savoir les coupes feux.

Il y a des collines de Gishubi qui ne disposent d'aucun dispositif anti-érosif. Seuls 210km linéaires de courbes de niveau sont installés des banna gras et trypsacum comme herbes fixatrices. L'objectif de l'installation des haies antiérosives est de freiner le rythme de ruissellement des eaux de pluies entraînant la dégradation des terres.

Malgré cela on enregistre beaucoup de dégâts causés par l'inondation. Ces derniers sont de plusieurs ordres, il y a la destruction des infrastructures routières (ponceau) en aval.



Ponceaux sur la colline Muhuzu

Les cultures des marais et celles des bassins versants sont emportées lors des crues diluviennes.



Inondations du marais de Ruvyironza en novembre 2013.

En commune Gishubi, l'intégration agro-sylvo-zootechnique est à l'état embryonnaire. Des essences agro forestières sont observables dans certaines exploitations agricoles. Il s'agit principalement du *Grevillea*, *Calliandra*, *Cedrella*. L'exploitation des essences forestières et agro forestières se fait de manière incontrôlée.

En 2012, la consommation et la vente des produits forestiers sont estimés à 36 125 sacs de charbon, 13242 planches, 3993 madriers et 1242 stères de bois de chauffe. Ces produits forestiers sont vendus dans et en dehors de la commune Gishubi

Toutefois, il est très difficile d'estimer la quantité de bois de chauffe ramassée par les femmes et les enfants pour la cuisson des aliments dans les ménages, le bois utilisé dans la construction des maisons et clôture.

Le manque de couverture végétale a pour conséquence la dégradation des terres agricoles, la diminution des débits et /ou le tarissement des sources d'eau.

La commune Gishubi dispose de sites d'exploitation de matériaux de construction comme le moellon, le sable et l'argile. Cette exploitation est faite par des individus isolés et quelque fois par des associations qui payent des redevances à la commune. Ces exploitations ne respectent généralement pas les normes environnementales d'où il se produit des impacts négatifs sur l'environnement et sans mesures d'atténuation. Ces sites ne sont pas remis en état et cela provoque de nombreux accidents et peuvent être la source des éboulements.

Au niveau des changements climatiques, on enregistre la forte pluviométrie et ses conséquences dans tous les secteurs notamment, la prolifération de plusieurs maladies, engorgement des sources d'eau potables et ainsi la destruction des infrastructures hydrauliques et sanitaires, au niveau de l'éducation, il y a la destruction des infrastructures scolaires. Bref c'est la transversalité de cette thématique. La commune à travers le Projet « sans moulin » avait bénéficié des installations comme mesure d'adaptation à la pénurie d'eau de

pluies au centre Muhuzu. Ce projet avait construit des greniers de conservation d'eau de pluie pour l'usage des étables.



Collecteurs des eaux pluviales sur la colline Muhuzu de la commune Gishubi

La problématique de protection de l'environnement est due (1) au déboisement incontrôlé, (2) au rythme de déboisement qui est supérieur au rythme de reboisement, (4) aux feux de brousse, (5) à l'insuffisance de l'aménagement des bassins versants, (6) à la non réhabilitation des sites d'exploitation des matériaux de construction, (7) au manque de semences forestières et agro forestières, (8) au manque du personnel d'encadrement, (9) à la faible implication des acteurs dans la protection de l'environnement, (10) à l'ignorance de la législation environnementale, (11) au manque de programme d'éducation environnementale au niveau communal, etc.

Comme atout, la commune de Gishubi dispose encore des espaces à reboiser dans les domaines domaniaux, communaux et privés,

Le développement de ce secteur s'appuiera sur les potentialités offertes à la commune notamment les conditions climatiques et édaphiques favorables à la croissance d'une diversité d'essences forestières et agro forestières.

Existence d'une législation en matière d'environnement (code de l'environnement, code forestiers, code minier, etc) ;

La sauvegarde environnementale et l'adaptation aux changements climatiques est transversal et doit être une préoccupation des acteurs en développement dans tous les secteurs.

3.2.3. Commerce, industrie, artisanat, hôtellerie et tourisme

➤ *Le commerce et activités génératrices de revenus*

En commune Gishubi, le commerce reste peu développé. En effet, elle compte un marché principal à Gishubi et trois petits marchés. Dans ces marchés, les produits agricoles sont les plus vendus mais on y trouve également des produits de l'artisanat ainsi que des produits

manufacturés. Tous ces marchés nécessitent des améliorations quant à leurs aménagements afin d'assurer l'hygiène et la protection des produits vendus.

On trouve également des personnes ayant initié, individuellement ou en association, des activités génératrices de revenus (bistrot, restaurants, moulins, boutiques, etc.) et des intermédiaires pour la collecte des produits agricoles (haricot, grain de maïs, café, etc.) selon les saisons. Les activités commerciales constituent la principale source des recettes de la commune.

➤ *L'artisanat*

La commune compte différents types d'artisanats. Il s'agit de : l'artisanat de service avec 220 artisans dont 65 dans la maçonnerie, 25 dans la couture 14 dans la réparation mécanique, 7 dans la réparation électronique, 11 dans la cordonnerie, 6 dans la soudure, 32 dans les salons de coiffure.

L'artisanat d'art avec 5 artisans dont 3 impliqués dans la céramique et un dans la sculpture.

L'artisanat de production avec 106 artisans dont 10 pour la vannerie et le tissage, 10 pour la tuilerie, 79 pour la poterie, 12 pour la charpenterie, 20 pour la menuiserie, 12 pour la scierie, 25 pour la forge. On trouve également quelques artisans dans la briqueterie (15), four tunnel (14), boulangerie (12), savonnerie (2), etc. (Source : Bureau communal 2013)

Les artisans travaillent individuellement ou en associations. Les produits de l'artisanat sont vendus localement généralement à des prix dérisoires.

➤ *Hôtellerie et tourisme*

L'hôtellerie et le tourisme sont des secteurs moins développés dans la commune. Il n'existe pas d'infrastructures hôtelières.

La problématique de faible développement des secteurs du commerce, industries, artisanat et tourisme est principalement due aux faibles pouvoir d'achat de la population, au faible niveau d'instruction des gens qui entreprennent des activités commerciales, au faible niveau de contact entre la population et les IMF's pouvant octroyer des crédits à taux d'intérêts relativement bas, au manque d'hypothèque pour avoir des crédits consistants, à l'insuffisance du courant électrique, aux marchés non construits et mal aménagés, au faible développement de l'esprit d'entreprenariat, à l'insuffisance des partenaires de développement appuyant ces secteurs.

La commune dispose des atouts pour le développement de ce secteur. Il s'agit de l'existence des marchés en général et du marché de Gishubi fréquentés par beaucoup de gens, y compris ceux des communes limitrophes et d'ailleurs et des consommateurs

La commune peut également se développer grâce aux potentialités lui offertes notamment de l'existence d'une ligne de haute tension traversant la commune, la proximité de la ville de Gitega et l'existence des matières premières pour l'artisanat

3.2.4. Energie, minerais

➤ *Energie*

La commune Gishubi est traversée par une ligne électrique. Cependant, seuls 60 ménages sont raccordés en électricité. Sur les centres qui sont alimentés se développent plusieurs activités économiques. Ils deviennent de ce fait des pôles de développement et de rayonnement.

L'utilisation de l'énergie solaire commence à se développer dans la commune. Elle est actuellement utilisée par quelques services publics (centre de santé) et des privés qui commencent timidement à utiliser cette source d'énergie renouvelable. Certains partenaires de développement dont la GIZ contribuent à la promotion de l'utilisation de l'énergie solaire. Le village de Gishubi sera également alimenté en énergie solaire.

La problématique de faible développement du secteur énergétique est due à l'insuffisance de courant électrique au niveau national, aux coûts relativement élevés d'installation et d'entretien, au coût relativement élevés du matériel et équipement pour l'installation de l'énergie solaire, à la faible disponibilité sur le marché local et aux coûts élevés des équipements et matériel d'installation de l'énergie électrique qu'elle soit d'origine hydraulique ou solaire.

La commune dispose d'un potentiel hydraulique à exploiter pour la construction d'un barrage électrique.

➤ *Mines et carrières*

La population de la commune exploite actuellement les matériaux locaux de construction et/ou d'artisanat (moellon, gravier, le sable, la terre rouge et l'argile). Il est cependant à déplorer que ces exploitations sont faites de manière anarchique sans respect des normes environnementales. Les sites d'exploitation abandonnés ne sont pas réhabilités.

La problématique d'exploration et d'exploitation des mines dépasse les compétences de la commune. Elle doit être analysée dans un contexte plus global.

Quant à la problématique d'exploitation des matériaux locaux de construction et /ou d'artisanat, elle est due à l'absence d'analyse d'impacts environnementaux et sociaux des activités de développement socio-économique entreprises dans la commune et, plus particulièrement, le manque de mesures d'atténuation des impacts négatifs.

3.2.5. Transport et communication

➤ *Routes et pistes*

La commune est desservie par un réseau routier composé des routes nationales à savoir la route Gitega-Bururi en terre et des pistes rurales intercollinaires et communales. La longueur des pistes nécessitant la réhabilitation est estimée à 66 km. La commune compte également 49 ponts et ponceaux en mauvais état et en besoin de reconstruction ou de réhabilitation.

3.2.6. Les institutions financières

La commune de Gishubi abrite les institutions de microfinance comme la COOPEC, TURAME, et la Régie Nationale des Postes (RNP). TURAME et COOPEC offrent des crédits aux producteurs individuellement ou en association.

Etant donné que la population de la commune Gishubi souffre d'un manque criant de capitaux pour son développement, les institutions de microfinance constituent des opportunités leur offertes mais qui ne sont pas suffisamment exploitées.

3.3. Finances communales

Les recettes communales proviennent essentiellement des taxes perçues sur les activités commerciales et impôts sur les rémunérations et patrimoines. Elles s'élèvent à 39.055 850 Fbu. Les frais de fonctionnement prennent la grande part par rapport aux frais d'investissement soit respectivement 36.461.431 Fbu et 5 396 916 Fbu (14%).

La commune de Gishubi dispose des atouts et potentialités pouvant lui permettre de revoir à la hausse les recettes communales ; ce sont notamment la population, les 4 marchés, la diversité des produits taxables ainsi que le patrimoine communal. Mais la commune de Gishubi se heurte à des problèmes d'ordre organisationnel dont les stratégies de collecte des taxes qui restent à améliorer ainsi que le civisme fiscal qui n'est pas encore enraciné chez les contribuables.

Tableau N°8. Les partenaires économiques œuvrant dans la commune Gishubi

Partenaire	Domaines	Types d'activités
GIZ/ADLP	Finances Communales, Energie, Agriculture, Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'inventaire des objets taxes et des contribuables - mobilisation des recettes communales, - Octroi des plaques solaires aux commerçants, - Appui à la promotion de la culture de la banane et pomme de terre,

		- <i>Appui à l'amélioration des performances communales</i>
Terre des hommes	Gouvernance	- <i>Respect des droits de l'homme et surtout les prisonniers</i>
TPO	Santé	- <i>Approche contractuelle (Achat des performances)</i>
RCE	Eau	- <i>Entretien des infrastructures hydraulique, Réhabilitation/Construction des sources d'eau</i>
FIDA	Agriculture	- <i>Promotion des semences sélectionnées</i>
PARSE	Elevage	- <i>Vaccination des poules et vaches, Valoriser la chaîne de solidarité communautaire</i>
DPAE	Agri-Elevage	- <i>Encadrement des agricultures en éleveurs , Octroi des semences selectionnées</i>
Gutwara Neza	Bonne Gouvernance	- <i>Equipement des bureaux communaux et du tribunal de résidence, renforcement des capacités des greffiers</i>
FVS/AMADE	Activité économique, Appui des greffes vulnérables, lutte contre le VIH/SIDA	- <i>Création de la caisse communale (nawe nuze)</i>
ODAG	Environnement, Eau, Hygiène en assainissement	- <i>Traçage des courbes de niveau, Réhabilitation/Construction des sources aménagées, Construction des latrines aux écoles et certains ménages</i>
CISV	Agriculture	- <i>Appui à l'association des agriculteurs</i>
HANDICAP INTERNATIONAL	Bonne Gouvernance	- <i>Réintégration socio-économiques des ex-combattants handicapés</i>
Croix Rouge	Santé, Environnement	- <i>Sensibilisation ou Secourisme (premiers secours d'un victime) lutter contre les catastrophes</i>
SOJPAE	Education	- <i>Octroi du matériel scolaire aux vulnérables</i>
TAMP Kagera	Gestion durable des terres et des agro-écosystèmes	- <i>Protection de l'environnement</i> - <i>Expérimentation agricole</i>
FCE	Education	- <i>Construction des écoles+équipement</i>
FONIC	Education	- <i>Octroi des matériaux importés pour la construction des EP+main d'œuvre</i>

Source : Bureau communal Gishubi 2013.

La commune de Gishubi dispose d'une gamme variée de partenaires œuvrant dans des domaines diversifiés. Cela constitue un atout majeur dans la mise en œuvre des actions contenues dans le présent PCDC.

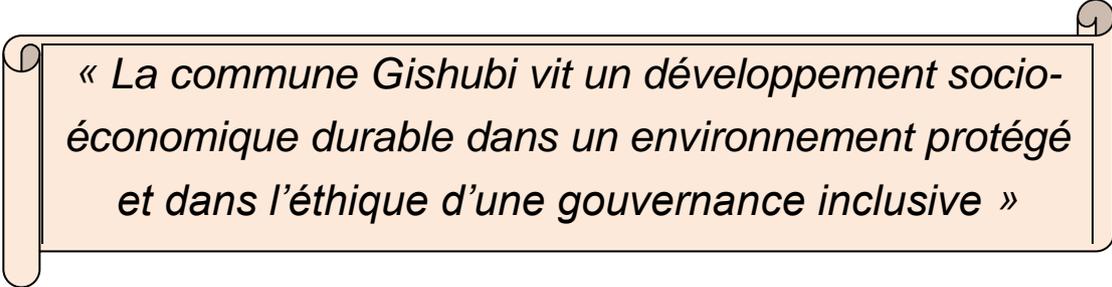
4. Orientations stratégiques et objectifs de développement

4.1. Formulation de la vision de la Commune sur une période de 5 ans

La vision de la commune Gishubi a été formulée après avoir passé en revue les résultats de la mise en œuvre du PCDC 1^{ère} génération afin d'en tirer des leçons constructives. C'est ainsi que lors de l'atelier de démarrage des activités d'élaboration du présent PCDC, les membres du Conseil Communal et les membres de l'Equipe Communale de Planification ont proposé une vision tenant compte des besoins de la commune, des potentialités et des ressources disponibles et mobilisables sur les 5 années à venir.

Lors de l'atelier des réflexions et discussions thématiques, les membres du conseil communal et de l'ECP se sont retrouvés ensemble pour s'assurer de la cohérence de la vision formulée au départ et des besoins réels exprimés lors des consultations communautaires depuis le niveau collinaire jusqu'au niveau communal.

Ainsi la vision de la commune Gishubi s'énonce comme suit :



« La commune Gishubi vit un développement socio-économique durable dans un environnement protégé et dans l'éthique d'une gouvernance inclusive »

4.2. Orientations stratégiques de développement

Sur base de la vision de la commune pour la période 2014-2018, six axes stratégiques sectoriels ont été dégagés. Il s'agit de:

1. *Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale dans un environnement durable*
2. *Amélioration des Performances du Système Educatif*
3. *Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires de qualité et aux infrastructures connexes*
4. *Promotion et développement des activités économiques hors agricoles et les infrastructures d'appui à la production*
5. *Sauvegarde environnementale et Adaptations Aux Changements Climatiques*
6. *Renforcement de la Gouvernance locale, la Justice, la Cohésion Sociale et l'équité*

Les axes du PCDC de la commune Gishubi deuxième génération, cadrent avec les axes des autres documents/outils de planification existant au niveau national et international (le CSLP II et la vision 2025) ainsi qu'avec les OMD.

Tableau 9: Cohérence des axes du PCDC avec le CSLP II, vision 2025 et les OMD

Axes stratégiques du PCDC	Axes stratégiques du CSLP II	Vision 2025	OMD
<i>i) Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale dans un environnement durable</i>	(iv) Gestion de l'espace et de l'environnement pour un développement durable (ii) Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emploi	(3) Croissance économique et lutte contre la pauvreté (7) Aménagement du territoire et urbanisation (5) Démographie	(1) Réduire l'extrême pauvreté et la faim, (7) Préserver l'environnement (8) mettre en place un partenariat mondial pour le développement
<i>ii) Amélioration des Performances du Système Educatif</i>	(iii) Amélioration du taux d'accessibilité et de la qualité des services de base et renforcement du socle de la protection sociale	(2) Capital humain (4) intégration régionale (8) partenariat	(2) Assurer l'éducation primaire pour tous, (8) mettre en place un partenariat mondial pour le développement
<i>iii) Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires de qualité et aux infrastructures connexes</i>	(iii) Amélioration du taux d'accessibilité et de la qualité des services de base et renforcement du socle de la protection sociale	(2) Capital humain	(4) Réduire la mortalité infantile, (5) Améliorer la santé maternelle, (6) Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies
<i>iv) Promotion et développement des activités économiques hors agricoles et les infrastructures d'appui à la production</i>	(ii) Transformation de l'économie burundaise pour une croissance soutenue et créatrice d'emploi	(3) croissance économique et la lutte contre la pauvreté, (7) Aménagement du territoire et urbanisation, (8) partenariat	(1) Réduire l'extrême pauvreté et la faim, (8) Mettre en place en partenariat mondial pour le développement
<i>v) Sauvegarde environnementale et Adaptations Aux Changements Climatiques</i>	(iv) Gestion de l'espace et de l'environnement pour un développement durable	3) Croissance économique et lutte contre la pauvreté (7) Aménagement du territoire et urbanisation	(1) Réduire l'extrême pauvreté et la faim, (7) Préserver l'environnement (8) mettre en place un partenariat mondial pour le développement
<i>vi) Renforcement de la Gouvernance locale, la Justice, la Cohésion Sociale et l'équité</i>	(i) Renforcement de l'Etat de droit, consolidation de la bonne gouvernance et promotion de l'égalité du genre	(1) bonne gouvernance et renforcement des capacités de l'Etat (5) Démographie et cohésion sociale	(3) Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (8) Mettre en place en partenariat

4.3. Axes stratégiques du développement de la commune

Tenant compte des priorités de la commune Gishubi, les axes stratégiques du PCDC II^{ème} génération ont été formulés et classés de la manière suivante :

1. Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale dans un environnement durable.

Cet axe stratégique du PCDC constitue la première priorité de la commune Gishubi. Il s'aligne aux axes n°2 et 4 du CSLP II, aux piliers n°3, 5 et 7 de la Vision 2025 et aux objectifs n°1, 7 et 8 des OMD.

2. Amélioration des performances du système éducatif

Ce deuxième axe stratégique du PCDC II renferme le secteur de l'éducation, du sport et de la culture s'aligne au 3^{ème} axe du CSLP II, aux 2^{ème}, 4^{ème} et 8^{ème} piliers de la vision 2025 et aux objectifs n°2 et 8 des OMD.

3. Amélioration de l'accessibilité aux services sanitaires et infrastructures connexes

L'axe stratégique n°3 du PCDC II^{ème} génération comprend les secteurs de la santé, de l'eau potable, de l'assainissement et de l'habitat. Il correspond à l'axe n°2 du CSLP II, au 2^{ème} pilier de la vision 2025 et aux objectifs n°2, 4, 5 et 6 des OMD.

4. Promotion et développement des activités économiques hors agricoles et les infrastructures d'appui à la production

Le quatrième axe du PCDC comprend les secteurs du commerce, de l'industrie, de l'artisanat, de l'énergie, du tourisme, de l'hôtellerie, du transport et des voies de communication.

Ce 4^{ème} axe stratégique du PCDC, 2^{ème} génération, s'aligne au 2^{ème} axe stratégique du CSLP II, aux 3^{èmes}, 7^{ème} et 8^{ème} piliers de la vision 2025 et aux 1^{er} et 8^{ème} objectifs des OMD.

5. Sauvegarde environnementale et Adaptations Aux Changements Climatiques

Le cinquième axe stratégique du PCDC 2^{ème} génération qui a trait à la protection et sauvegarde environnementale ainsi que l'adaptation aux changements climatiques (inondations, sécheresse, éboulements, ...) s'aligne avec l'axe 7 du CSLPII, avec les piliers 3 et 7 de la vision 2025 ainsi les objectifs 1,7 et 8 du millénaire pour le Développement (OMD).

6. Amélioration de la bonne gouvernance locale, cohésion sociale et équité

Ce 6^{ème} axe stratégique du PCDC, 2^{ème} génération comprend les secteurs de la gouvernance, de la cohésion sociale, de la sécurité, de la justice, du genre et des droits de la personne humaine. Il s'aligne à l'axe stratégique n°1 du CSLP II, aux piliers 1, 5,6 et 8 de la vision 2025 et aux objectifs n°3 et 8 des OMD.

5. Programme d'actions et d'investissements

5.1. Contenu du plan

Le contenu du présent PCDC, 2^{ème} génération de la commune de Gishubi est centré sur les axes stratégiques ci-dessus décrits dont leur concordance avec les axes du CSLPII, les piliers de la vision 2025 et OMD est donnée dans le chapitre précédent. Ces axes stratégiques concourent à l'atteinte de la vision de développement que la commune s'est fixée d'ici 2018.

Ce chapitre donne le contexte et la justification de chaque axe stratégique, les objectifs spécifiques, les actions à mener et leur quantification, le coût estimatif et le chronogramme.

5.1.1. AXE STRATEGIQUE N°1: Augmentation de la production agro-sylvo-pastorale dans un environnement durable

Cet axe stratégique répond aux objectifs N° 1 des OMD et N° 2 du CSLPII.

Cet axe a été le problème prioritaire N°1 dans la commune Gishubi. Cela est d'autant plus vrai car la population de la commune Gishubi comme celle des autres communes du Burundi vit essentiellement de l'agriculture et une faible production agricole engendre la paralysie de tous les autres secteurs. Mais ce problème ne devrait pas être alarmant au niveau de la commune de Gishubi car elle possède d'importantes potentialités pour pouvoir s'assurer une autosuffisance alimentaire et augmenter le revenu des ménages

Cet axe stratégique et ses principaux objectifs spécifiques concourent à l'atteinte des objectifs que la commune de Gishubi s'est fixés d'ici 2018 compte tenu de la situation actuelle et des normes reconnus.

Tableau N° 10: Tableau des indicateurs dans le secteur de l'agriculture

Principales cultures	Rendement actuel (T/ha)	Rendement normatif (T/ha)	Objectif de rendement 2018 (T/ha)
Cultures vivrières			
Riz	3,67	6-7	5
Bananier	1,1	40	10
Manioc	5,6	25	12
Haricot nain	0,626	1	0,8
Pomme de terre	3,6	15	8
Patate douce	5,3	20	10
Maïs	0,7	3	2

Cultures fruitières			
Avocatier	5	10	8
Ananas	40	80	60
Maracuja	1,5	10	3
Prunier de japon	0,3	1,2	1
Cultures maraîchères			
Chou	4,5	25-40	15
Amarantes	6	15-20	12
Oignons	4,6	20-30	15
Poireaux	3,6	20-40	15
Tomate	3	20-30	6

Source : Rapport de la DPAE Gitega, 2012

➤ Secteur de l'élevage

Le tableau ci –après montre la situation des effectifs, par ménage, des différentes espèces animales, les normes ainsi que les objectifs visés pour 2018.

Tableau N° 11: Tableau des indicateurs dans le secteur de l'élevage.

Espèces animales	Effectif des espèces animales en 2012	Nombre total des ménages	Situation actuelle	Normes	Objectifs 2018
Bovins	5332	15000	0,3 vache par ménage avec la production de 2 litre/vache/jour	1 vache par ménage	1 vache pour 2 ménages avec la production de 5 litres /vache/jour
Caprins	16701		1,1 chèvres par ménage	5 caprins par ménage	3 chèvres par ménage
Ovins	1769		0,1 ovin par ménage	1 mouton par ménage	Un mouton pour 2 ménages
Porcins	31086		2 porcs par ménage	1 porc par ménage	4 porcs par ménage
Volailles	23522		1,5 poule par ménage	10 poules par ménage	5 poules par ménage

Les actions proposées visent l'amélioration de la production et des rendements dans les secteurs de l'agriculture et de l'élevage tout en protégeant l'environnement.

Elles permettront également de garantir la sécurité alimentaire et surtout de créer un surplus commercialisables.

Objectif spécifique N°1. Protection et Restauration de la Fertilité du Sol

- *Tracer les courbes de niveaux sur un linéaire de 1250 km*
- *Installer les haies antiérosives et des herbes fixatrices sur les courbes de niveaux sur 1250 km linéaire.*
- *Produire et planter 360000 arbres forestiers et Agro-forestier*
- *Produire et planter 150000 arbres fruitiers*
- *Organiser 510 séances (soit 3fois/an/colline) de sensibilisation/ formation des producteurs sur les bonnes pratiques agricoles*

Objectif spécifique N°2. Augmentation de la production de la fumure organique

- *Creuser 20000 compostières et les utiliser rationnellement*
- *Plaider pour la réduction du coût des engrais chimique.*
- *Promouvoir les plantes pour les engrais verts (MUKUNA) et autres légumineuses.*

Objectif spécifique N° 3 : Aménagement et réhabilitation des marais ainsi que les périmètres d'irrigation

- *Faire les études d'aménagement de marais de Kanyangwa sur 50 ha et celui de Ruvyironza sur 110 ha*
- *Aménager les marais de Kanyangwa et de Ruvyironza respectivement sur 50 et 110 ha*
- *Mettre en place les comités d'entretien des ouvrages sur ces marais ci-haut cités*
- *Organiser 75 séances de formation des usages des marais*

Objectif spécifique N° 4 : Professionnalisation des productions agricoles.

- *Initier des centres semenciers à Nyabitanga et Mugaruro*
- *Construire 4 hangars de stockage à Nyabitanga et Mugaruro*
- *Mettre en place des comités de suivi de ces hangars.*
- *Initier des OPA pour la production de semences sélectionnées*
- *Organiser et former les OPA sur les thématiques suivantes: Agro-business, Techniques de production, de commercialisation, de conservation et d'approvisionnement en intrants*
- *Initier la mise en place de 34 champs- écoles- paysans soit un champ par colline*

Objectif spécifique N° 5 : Développement des filières vivrières

- *Rendre disponible les semences sélectionnées de : Pomme de terre en tonnes (600 tonnes), de Mais : 17000 kg, des rejets de banane : 425000 rejets, des boutures de manioc : 1000000 de boutures et de 20000kg de riz pour les marais de Kanyangwa et Ruvyironza*

Objectif spécifique N° 6 : Développement des filières industrielles

- *Rendre disponible les nouveaux plants de caféiers soit 105000 plants*
- *Les produits phytosanitaires 2000 litres de Lambadalm*
- *Former les caféiculteurs sur la conduite caféicoles et phytosanitaire*

Objectif spécifique N°7 : Amélioration de la production animale

- *Multiplier les cultures fourragères sur environs 502 ha*
- *Repeupler le cheptel : 1004 bovins ; 725 porcins, 24000 caprins, 3400 volailles et 17 taureaux géniteurs*
- *Insémination artificiel d'au moins 400 vaches*
- *Mettre en place des boutiques d'Intrants vétérinaire à Nyabitanga et Mugaruro*
- *Mettre en place un point de collecte du lait sur toutes les 34 collines*
- *Mettre en place un point de transformation du lait au chef lieu de la commune Gishubi*
- *Organiser une campagne de vaccination des animaux domestique 1 fois/an*
- *Réhabiliter et équiper le centre vétérinaire*
- *Former les agri-éleveurs sur la technique moderne d'élevage.*
- *Construire 3 aires d'abattage soit une par zone.*
- *Organiser les agri-éleveurs en associations en groupement pré coopératifs et coopératives*

Objectif Spécifique N°8 : Promotion de la pisciculture

- *Initier et réhabiliter 25 étangs piscicoles*
- *Organiser 45 séances de formation des pisciculteurs sur la pratique piscicole*
- *Rendre disponible les alevins dans les 25 étangs*

Objectif spécifique N° 9: Promotion de l'apiculture

- *Organiser 60 séances de sensibilisation et de formation de la population sur l'importance de l'apiculture*
- *Installer les plantes mellifères sur 50 ares par colline soit 1700 ares au niveau de la commune*

- Appuyer les apiculteurs en matériel comme les Ruches modernes, les Enfumoirs, les Extractaire et les gants

Objectif spécifique N°10 : Augmentation de la production maraîchère et fruitière

- Produire et planter 150000 plants fruitiers
- Former les agriculteurs sur la fruiticulture
- Mettre en place des unités de transformation des jus de fruits à Mugaruro et à Nyabitanga
- Rendre disponible les semences maraîchères : 300kg de tomates, 10kg de lengalenga et 200kg d'oignon

Objectif spécifique N° 11 : Appui institutionnel

- Organiser 75 séances de formation des techniciens en agri-élevage sur les différentes techniques modernes
- Rendre disponible les moyens de déplacement des techniciens du domaine agricole (4 motos et 34 vélos)
- Organiser 45 séances de formation des techniciens en agri-élevage sur les différentes techniques d'innovation
- Organiser 45 séances de formations en: agro- business, foyer amélioré, initiation des FFS, sur les maladies et ravageurs des cultures vivrières et maraîchères, sur la Sauvegarde environnementale, l'adaptation aux changements climatiques, Utilisation du GPS et boussole, Utilisation de l'ordinateur, la mise en place du biogaz, Insémination artificielle, etc.
- Rendre disponible les moyens de déplacement des agents en santé animale ;4 motos et 34 vélos,

Tableau N°12: Montant estimatif par objectif spécifique au niveau de l'axe N°1.

Objectif spécifiques	Montant estimatif en millions de Fbu
1. Protection et Restauration de la Fertilité du Sol	350,7
2. Augmentation de la production de la fumure organique	220
3. Aménagement/ réhabilitation des marais et périmètre d'irrigation.	1417,75
4. Professionnalisation des productions agricoles.	242,5
5. Développement des filières vivrières	716, 7

6. Développement des filières industrielles	37,75
7. Amélioration de la production animale	4185,85
8. Promotion de la pisciculture	43,6
9. Promotion de l'apiculture	155,8
10. Augmentation de la production maraîchère et fruitière	714,12
11. Appui institutionnel	211,1
TOTAL DE L'AXE	8 295,87

5.1.2. Axe stratégique n°2 : Amélioration des performances du système éducatif

L'amélioration du système éducatif en commune de Gishubi ne pourra se faire que grâce à la conjugaison des efforts de toutes les parties prenantes à savoir le Gouvernement, la commune, les enseignants, les structures d'encadrement, la population en général et les parents en particulier. Cette amélioration se fera à travers l'augmentation des capacités d'accueil des infrastructures et l'amélioration de la qualité des enseignements.

Cet axe est justifié par la situation actuellement observée dans ce secteur à tous les niveaux, du sport et de la culture. Cette situation mérite une attention particulière car compte tenu des normes nationales actuelles, la commune de Gishubi doit entreprendre beaucoup d'actions qui visent l'amélioration de cette situation. Dans le but d'améliorer les conditions d'apprentissage et afin de promouvoir un enseignement de qualité, la commune de Gishubi se propose une série d'actions à mener pour atteindre ces objectifs d'ici à l'horizon 2018, selon les indicateurs suivants.

Tableau N° 13 : Tableau des indicateurs dans le secteur de l'éducation

Principaux indicateurs	Indicateur actuel (%)	Normes (%)	Objectif 2018 (%)
Taux d'abandon	11	0	5
Ratio écoliers/classe	80	50	60
Ratio écoliers /maître	68	30	50
Ratio écoliers /banc pupitre	4	2	2

Source : DCE Gishubi, 2013

Objectif spécifique N°1. Amélioration de l'accès à l'enseignement préscolaire de qualité

- Construire et équiper en latrines adaptées les infrastructures suivantes :
- 10 sur les cercles préscolaires communautaires
- 9 sur les écoles Maternelles de Gishubi, Nyabiraba et Ntita

- *Organiser 18 ateliers de formation des éducateurs des cercles pré scolaires à Gishubi*
- *Augmenter le nombre de matériel didactique sur les 10 CP et 3 maternelles*
- *Améliorer l'encadrement des structures de base sur les 30 écoles*
- *Plaider pour que l'Etat puisse appuyer l'enseignement préscolaire*
- *Organiser 170 séances de sensibilisation des parents pour la prise en charge des éducateurs*

Objectif spécifique N°2. Amélioration de l'accès à l'ECOFO.

- *Construire des bureaux de la D.C .E et de l' I.C.E à Gishubi*
- *Construire 10 nouvelles ECOFO adaptées aux conditions des enfants à besoins éducatifs spéciaux*
- *Construire le 4^{ème} cycle de l'ECOFO soit 81 salles de classes*
- *Faire l'extension des ECOFO en construisant 27 salles de classes*
- *Réhabiliter 41 salles de classes sur les ECOFO existantes*
- *Reconstruire 24 salles de classes des ECOFO qui sont dans un état de vétusté*
- *Aménager 54 dispositifs de lavage des mains (lavabos) sur les 27 ECOFO*
- *Construire 81 latrines à trous vidangeables sur les 27 ECOFO*
- *Construire les urinoirs pour les garçons sur toutes les 27 ECOFO*

Objectif spécifique N° 3. Amélioration de la quantité de l'enseignement de l'ECOFO

- *Plaider pour le recrutement des enseignants suffisants et qualifiés*
- *Organiser une formation continue pour les enseignants.*
- *Construire les hommes pour les enseignants de Nyabiraba et Rurimbi*
- *Assurer une répartition équitable des ressources humaines.*
- *Plaider pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de l'enseignement*
- *Promouvoir la culture de l'émulation scolaire (un élève, enseignant et un directeur)*

Objectif spécifique N° 4. Amélioration de l'accès à l'enseignement secondaire

- *Construire 6 écoles secondaires adaptées aux conditions des personnes à besoins éducatifs spéciaux.*
- *Réhabiliter 8 salles de classe des écoles secondaires de Remera et Nyabitanga*
- *Faire l'extension de 3 salles de classe de l'école secondaire de Ntita*
- *Construire deux blocs administratifs à Remera et Nyabitanga*
- *Construire 4 blocs latrines sur les écoles secondaires*

- *Construire les terrains de jeux (football, basketball et volleyball) sur les 7 écoles secondaires*

Objectif spécifique N°5. Amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire

- *Equiper les laboratoires et les bibliothèques des 7 écoles secondaires*
- *Construire 5 homes pour les logements des enseignants des écoles secondaires*
- *Plaider pour le recrutement du personnel qualifié*
- *Organiser 35 ateliers de formation continue des enseignants des écoles secondaires*
- *Plaider pour améliorer les conditions de vie et de travail du personnel enseignant*
- *Délimiter le domaine des écoles secondaires*
- *Alimenter les écoles secondaires en eau potable (Gishubi, Remera, Nyabitanga et Nyabiraba)*
- *Alimenter les écoles en énergie solaire*
- *Doter les écoles secondaires du matériel informatique pour la T.I.C (Technologie de l'info- tél- communication)*

Objectif spécifique N°6. Amélioration de l'accès à l'enseignement des métiers de qualité

- *Construire de nouveaux centres des métiers Ecole Technique de GISHUBI*
- *Faire l'extension et la diversification des sections de métiers (3 sections) à Nyabiraba*
- *Equiper le C.E.M (10 machines à coudre) de Nyabiraba*

Objectif spécifique N° 7. Améliorer l'accès à l'alphabétisation de qualité

- *Construire 10 cases d'alphabétisations*
- *Motiver les alphabétiseurs*
- *Organiser 10 ateliers de formation des alphabétiseurs*
- *Equiper les centres d'alphabétisation*

Objectif spécifique N°8. Promotion et développement du sport de masse

- *Construire 2 terrains de jeux sur les 27 écoles fondamentales*
- *Construire et équiper les centres jeunes et CLAC dans chaque zone*
- *Construire des terrains mixtes dans chaque zone*
- *Equiper les infrastructures sportives*
- *Créer et équiper les clubs sportifs sur chaque colline*
- *Organiser les championnats intercollinaires, zonaux et communaux*
- *Organiser le sport populaire (marche et jogging)*

Objectif spécifique N° 9. Promotion du sport professionnel

- Former les cadres sportifs moyens
- Organiser l'encadrement sportif à tous les niveaux (écoles, centres jeunes, collines)
- Organiser des séances de renforcement des capacités des cadres sportifs

Objectif spécifique N° 10. Sauvegarde du patrimoine culturel

- Réhabiliter les sites et les monuments historiques de Kigabiro et de Burunga
- Construire les infrastructures pour les manifestations culturelles (salle de spectacle)
- Créer et équiper des groupes d'animations culturelles sur chaque colline
- Organiser le festival communal chaque année

Objectif spécifique N° 11. Sauvegarde de l'identité culturelle

- Inventorier les artistes sur toutes les collines
- Identifier les types d'activités culturelles existant dans la commune.
- Appuyer ces artistes selon le type d'activités

Tableau N° 14 : Montant estimatif par objectif spécifique au niveau de l'axe N°2.

Objectifs spécifiques	Montant estimatif en millions de Fbu
1. Amélioration de l'accès à l'enseignement préscolaire	330
2. Amélioration de la qualité de l'enseignement	19, 198
3. Amélioration de l'accès à l'ECOFO.	4 308, 7
4. Amélioration de la quantité de l'enseignement de l'ECOFO	131 ,276
5. Amélioration de l'accès à l'enseignement secondaire	815
6. Amélioration de la qualité de l'enseignement secondaire	604 ,188
7. Amélioration de l'accès à l'enseignement des métiers de qualité	2 503, 5
8. Améliorer l'accès à l'alphabétisation de qualité	24 ,925
9. Développer le sport de masse	933
10. Détection de nouveaux talents	34,3
11. Sauvegarde du patrimoine culturel	81,5
12. Sauvegarde de l'identité culturelle	171, 45
TOTAL DE L'AXE	9 957,037

5.1.3. Axe stratégique N°3: Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires de qualité et aux infrastructures connexes

Cet axe stratégique qui vient en troisième position des priorités de la commune s'inscrit dans le cadre des objectifs N°4, 5 et 6 des OMD et les axes stratégiques N° 3 et 4 du CSLP.

Une bonne santé est la base du développement car aucune activité n'est possible sans la force de sa réalisation. La population de Gishubi se trouve confronter à un problème de manque d'infrastructures sanitaires publiques afin d'avoir accès aux services de santé à moindre coût.

En plus des infrastructures sanitaires, l'état de santé de la population de Gishubi ne pourra s'améliorer que si des efforts énormes seront déployés en vue de l'augmentation du taux de desserte en eau potable, de l'accès à un habitat décent, d'amélioration de l'hygiène et l'assainissement de base, du renforcement des capacités des structures sanitaires d'accueil, ainsi que de la réduction des effets du VIH/SIDA et des maladies transmissibles.

D'énormes potentialités existent pour résoudre ou alléger ses différents problèmes notamment les sources aménageables pour l'eau potable, les matériaux de constructions pour l'amélioration de l'habitat et des associations de lutte contre le VIH/SIDA.

Afin d'améliorer cette situation, la commune de Gishubi s'est fixée plusieurs objectifs afin de réaliser certains indicateurs de résultats ci-dessous.

Tableau N° 15: Tableau des indicateurs dans le secteur de la santé

Indicateurs	Situation actuelle	Norme nationale	Objectif 2018
Effectif d'Habitants/infirmier	3703	1500	2000
Nombre de CDS par commune	5	CDS/5 km de rayon	7
Nombre d'habitants par lit	1500	500	750
Taux de séroprévalence du VIH/SIDA	0,4	0%	0,2
Eau potable			
Nombre de ménages par point d'eau	41	25	30
Habitat			
Pourcentage des maisons en tôles	29%	-	60%
Pourcentage des maisons en tuiles	56%	-	35%
Pourcentage de maisons en pailles/feuilles de bananiers	15%	-	5%

Objectif spécifique N°1. La réduction des taux de prévalence du paludisme et du VIH respectivement de 0,4% à 0,2%.

- *Distribuer 90618 moustiquaires imprégnées d'insecticides.*
- *Organiser 170 séances de sensibilisation de la population sur l'utilisation des moustiques imprégnés d'insecticides.*
- *Organiser 340 séances de sensibilisation de la population sur le dépistage volontaire du VIH.*
- *Organiser des ateliers de formation des animateurs communautaires (abaremeshakiyago) sur les modes de contaminations et de prévention du VIH-SIDA*
- *Créer des CDV sur tous les CDS de la commune de Gishubi*

Objectif spécifique N°2. Le taux de malnutrition est réduit.

- *Organiser 170 séances de sensibilisation de la population sur la malnutrition.*
- *Organiser des séances de recyclage des mamans- lumières sur la prévention et la gestion de la malnutrition.*
- *Organiser des séances de sensibilisation de la population sur le dépistage du diabète*

Objectif spécifique N°3. Amélioration de l'accessibilité aux services de soin de santé de qualité

- *Construire des CDS(2) répondant aux normes du Ministère de santé à Ntunda et à Murangara*
- *Equiper ces 2 CDS en équipement médical et non médical.*
- *Faire l'Extension du CDS Gishubi*
- *Organiser 170 séances de sensibilisation de la population sur l'utilisation de la CAM et les méthodes de Planning Familial (PF).*
- *Identifier les indigents par catégorie de vulnérabilité*
- *Disponibiliser 680 CAM pour les indigents soit 20 par colline*
- *Faire le raccordement du CDS Mugaruro en électricité sur un linéaire de 3 Km*
- *Alimenter les CDS en énergie solaire comme moyens de secours*
- *Construire un hôpital au chef lieu de la commune Gishubi*
- *Organiser des séances de sensibilisation sur la contribution pour l'achat du carburant et entretien de l'ambulance*

Objectif spécifique N°4. Augmenter le taux de couverture en assainissement de base de 6% à 50%

- *Construire les latrines vidangeables sur les lieux publics notamment sur les marchés de Ntita et Nyabiraba ainsi que sur le CDS Rurimbi et les écoles*
- *Mettre en place un système de gestion des latrines publiques (marchés)*
- *Distribuer des dalles de latrines au niveau des ménages*
- *Construire des Système de Collecte des Eaux Pluviales sur les EP*
- *Construire des canaux d'évacuation des eaux pluviales ainsi que des puisards au village de paix de Gishubi*
- *Canaliser les eaux pluviales en provenance des toitures des ménages*
- *Organiser des séances de sensibilisation sur l'entretien des latrines familiales et règles d'hygiène.*

Objectif spécifique N°5. Amélioration de l'habitat

- *Identifier les vulnérables n'ayant pas de logement*
- *Construire au moins 50 maisons pour les vulnérables.*
- *Concevoir un plan modèle d'habitat décent.*
- *Promouvoir l'utilisation des matériaux locaux pour la construction respectant l'environnement.*
- *Réhabiliter les locaux de l'orphelinat de Nyabiraba*
- *Construire 4 villages à yanza (50 maisons), à Mugaruro (100 maisons), à Ntunda (100 maisons) et 50 maisons à Nyabitanga*

Objectif spécifique N°6. Augmentation du taux de desserte en eau potable de 64 à 82%

- *Construire les AEP ayant un linéaire de 33 km*
- *Faire l'extension de l'AEP sur un linéaire de 27 km*
- *Construire 170 nouvelles sources d'eau potable aménagées soit 5 par colline*
- *Réhabiliter 136 sources aménagées non fonctionnelles*
- *Assurer une protection efficace des sources de captage*
- *Alimenter les 4 villages de Gishubi en eau potable*

Objectif spécifique N° 7. Assurer une gestion professionnelle du service eau potable

- *Organiser des ateliers de formation pour le renforcement des capacités des organes de la RCE*
- *Recruter trois fontainiers zonaux*

- *Organiser des séances de sensibilisation de la population sur le paiement des redevances de l'eau*

Tableau N° 16 : Montant estimatif par objectif spécifique au niveau de l'axe N°3.

Objectifs spécifiques	Montant estimatif en millions de Fbu
1. Le taux de prévalence du paludisme est réduit	1 376,270
2. Le taux de prévalence du VIH est réduit de 0,4 à 0,2%	340
3. Le taux d'enfant complètement vacciné est augmenté à 90%	34
4. Le taux de malnutrition est réduit.	740
5. Amélioration de l'accessibilité aux services de soin de santé de qualité	1 545, 440
6. Augmenter le taux de couverture en assainissement de base de 6% à 50%	2224
7. Amélioration de l'habitat	3 174, 8
8. Augmentation du taux de desserte en eau potable de 64 à 82%	1 692,8
9. Assurer une gestion professionnelle du service eau potable	51
TOTAL DE L'AXE	8 954 ,31

5.1.4. Axe stratégique N°4: Promotion et développement des activités économiques hors agricoles et les infrastructures d'appui à la production

La commune de Gishubi a besoin d'autres secteurs hors agricole pour diminuer la pression sur le capital terre et procurer à la population d'autres sources de revenus.

La commune de Gishubi renforcera les initiatives existantes notamment par un encadrement soutenu des associations, des coopératives et des groupements de la commune, la redynamisation des activités artisanales traditionnelles comme la forge, couture et la vannerie et l'encouragement des micro entrepreneurs à l'exploitation des filières comme la transformation, l'agro-alimentaire, la menuiserie, la maçonnerie, la facilitation de l'accès au micro crédit en mettant en place des systèmes de garantie solidaires pérennes et fiables. L'alimentation des certains centres en électricités et la réhabilitation des infrastructures d'appui comme les marchés, les voies de communications viendront améliorer le niveau de revenu des ménages de la commune.

Objectif spécifique N° 1. Promotion des activités artisanales en vue d'améliorer les revenus et créer de l'emploi

- *Former / perfectionner les artisans pendant 75 séances sur les techniques améliorées de production*
- *Organiser des séances de renforcement des capacités organisationnelles des artisans regroupés dans 25 associations*
- *Appuyer 15 associations d'artisans en matériel de qualité (couture, menuiserie, salon de coiffure, briqueterie, soudure, tuilerie, T.A.A (Technologie Agro-Alimentaire))*
- *Organiser 30 séances de formation des carbonisateurs sur les techniques améliorées des carbonisations (foyer améliorés)*
- *Faire la promotion pour faciliter l'écoulement des produits artisans (30 spots publicitaires)*
- *Réhabiliter / construire les 4 fours tunnels*
- *Produire 150000 plants des espèces de bois d'œuvres*

Objectif spécifique N°2. Augmentation de la couverture en énergies électrique et solaire

- *Promouvoir l'accès aux crédits pour 15 associations des artisans*
- *Faire le raccordement en électricité des certains centres commerciaux sur un linéaire total de 31 km*
- *Développer l'énergie solaire aux centres commerciaux et ménages (60 Plaques solaires)*
- *Promouvoir les énergies alternatives comme la biogaz, biomasse à Nyabiraba comme centre de rayonnement*
- *Promouvoir les microcentrales hydro électriques*

Objectif spécifique N° 3. Amélioration de la télécommunication

- *Plaider pour l'installation des antennes relais sur certaines collines comme Mugozi, Rukiga, Nyamutobo et Nyakanazi*
- *Installer des cyber, internet au chef lieu de la commune Gishubi*

Objectif spécifique N°4. Augmentation des recettes communales par le développement du tourisme et hôtellerie

- *Aménager les sites touristiques de Burunga et*
- *Construire des Hôtels à Ntita et à Gishubi*
- *Faire la publicité des sites touristiques (deux fois par an) sur les médias burundais*
- *Organiser des séances de formation aux guides touristiques*
- *Faciliter l'implantation de la COOPEC*

- *Organiser 25 sessions de formations à l'intention des commerçants sur l'organisation et la gestion associative*
- *Construire des marchés modernes à Ntita et à Nyabiraba*

Objectif spécifique N°5. Amélioration de la praticabilité des voies routières

- *Réhabiliter les routes d'une longueur linéaire de 24 km*
- *Entretenir les routes d'une longueur de 52 Km*
- *Réhabiliter un pont et 20 ponceaux sur les routes et pistes de la commune Gishubi*
- *Entretenir 27 ponceaux*

Tableau N°17 : Montant estimatif par objectif spécifique au niveau de l'axe N°4.

Objectifs spécifiques	Montant estimatif en millions de Fbu
1. Promotion des activités artisanales en vue d'améliorer les revenus et créer de l'emploi	365,5
2. Augmentation de la couverture en énergies électrique et solaire	1 292
3. Amélioration du réseau de télécommunication	1
4. Augmentation des recettes communales par le développement du tourisme et hôtellerie	1 428
5. Amélioration de la praticabilité des voies routières	1 688,5
TOTAL DE L'AXE	4 775

5.1.5. Axe stratégique N° 5. Sauvegarde environnementale et adaptations aux changements climatiques.

La commune de Gishubi se trouve confrontée à plusieurs problèmes les uns liés à la faible protection de l'environnement, au faible couvert végétal, à la forte déforestation, à l'exploitation anarchique des boisements, à la mauvaise exploitation des marais et autres. En cas de forte pluie diluvienne, cela engendre l'érosion qui emporte de son passage la destruction des infrastructures, l'inondation et la destruction des cultures en aval. On enregistre également une faible adaptation aux changements climatiques et cela entraîne des périodes de famine surtout quand la saison sèche se prolonge. La commune de Gishubi se fixe alors plusieurs objectifs à atteindre ainsi que les actions concrètes pour y parvenir.

Objectif spécifique N° 1. Les sols sont protégés contre l'érosion

- *Tracer des courbes de niveau sur les collines d'une longueur de 2550 Km linaires*
- *Planter des herbes fixatrices sur les courbes de niveau (150 000 d'éclats de souches)*
- *Réhabiliter 1500 km de courbes de niveau déjà existants*
- *Remettre en état 60 ha des sites d'extraction des matériaux locaux de construction des collines Muhana et Murangara*
- *Renforcer les connaissances de la population en matière de protection des bassins versants*

Objectif spécifique N° 2. Le couvert forestier est augmenté et bien entretenu

- *Produire 10000 plants forestiers pour les collines dénudées*
- *Produire 20000 plants agro forestiers à installer dans les exploitations agricoles*
- *Produire 60000 plants fruitiers*
- *Planter 67500 arbres sur les crêtes et les collines dénudées notamment à Mugozi, Rukiga et Yanza*
- *Planter 11 800 arbres forestiers autour des infrastructures (les écoles, les CDS, les routes) et dans les ménages*
- *Planter 60 000 arbres agroforestiers pour stabiliser les exploitations agricoles et ainsi limiter l'érosion latérale*
- *Organiser des séances de sensibilisation de la population sur l'utilisation des foyers améliorés*
- *Organiser des séances de formation sur la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés*
- *Former les charbonniers sur les techniques modernes de carbonisation*
- *Organiser des séances de sensibilisation des autorités et de la population sur l'utilisation des énergies alternatives*
- *Protéger les forêts contre les feux (coupe feu) de brousse sur 150000 Km linéaire*
- *Vulgariser le code forestier*

Objectif spécifique N° 3. Les eaux de pluies sont bien gérées

- *Former et sensibiliser les autorités et la population sur les techniques de collecte et d'utilisation des eaux de pluies*
- *Tracer des canaux d'évacuation des eaux pluviales et construire des puisards*
- *Construire des citernes de collecte d'eau pluviale dans les ménages et les infrastructures sociales*

Objectif spécifique N° 4. La population accède mieux à l'eau potable

- *Construire 3 réseaux d'adduction d'eau potable de 13 km de longueur*
- *Réhabiliter 2 réseaux d'adduction d'eau potable de 14 km linéaire*
- *Aménager 85 périmètres de protection autour des captages et des points d'eau*
- *Réhabiliter les bornes fontaines non fonctionnelles le long des réseaux ci-hauts cités*

Objectif spécifique N° 5. La protection des ressources d'eau est améliorée

- *Tracer des courbes de niveau autour des points de captage de l'eau*
- *Organiser des séances de renforcement des capacités sur la gestion des redevances d'eau*

Objectif spécifique N° 6. Les agriculteurs et éleveurs s'adaptent au changement climatique

- *Organiser des séances de sensibilisation des producteurs à faire l'irrigation pendant la saison sèche*
- *Faire la diffusion des cultures résistantes et à cycle court*
- *Planter des cultures fourragères*
- *Créer des clubs environnementaux dans les écoles*

Objectif spécifique N° 7. La population est sensible aux méfaits du changement climatique

- *Former les membres du Conseil Communal et le personnel administratif de la commune sur les méfaits liés aux changements climatiques*
- *Former les CCDC et les élus locaux sur les méfaits liés au changement climatique*
- *Construire des maisons modèles en matériaux locaux de construction respectueux de l'environnement*
- *Appuyer les associations de maçons à acquérir du matériel pour la production des matériaux locaux de construction respectueux de l'environnement*
- *Former 30 maçons sur l'exploitation et la maintenance du matériel pour la production des matériaux de construction*
- *Promouvoir les matériaux locaux de construction respectueux de l'environnement*

Objectif spécifique N°8. La santé de la population est mieux préservée

- *Former les agents de santé communautaire et les élus locaux sur les maladies liées au changement climatique*
- *Organiser des sessions de sensibilisation de la population sur les mesures de lutte contre les maladies d'hygiène survenant pendant la saison des pluies*
- *Distribuer 14000 moustiquaires imprégnées d'insecticides à longue durée d'action*
- *Construire un réseau d'assainissement du village de Gishubi*
- *Construire des puits de collecte des déchets solides au niveau des marchés*
- *Vulgariser la politique nationale d'assainissement*

Tableau N° 18: Montant estimatif par objectif spécifique au niveau de l'axe N°5.

Objectif spécifique	Coût estimatif en millier de Fbu
1. Les sols sont protégés contre l'érosion	1 290,2
2. Le couvert forestier est augmenté et bien entretenu	298,02
3. Les eaux de pluies sont bien gérées	187,5
4. La population accède mieux à l'eau potable	166,5
5. La protection des ressources d'eau est améliorée	13,25
6. Les agriculteurs et éleveurs s'adaptent au changement climatique	40,3
7. La population est sensible aux méfaits du changement climatique	222,4
8. La santé de la population est mieux préservée	263,8
TOTAL DE L'AXE	2 481,97

5.1.6. Axe stratégique N°6: Renforcement de la Gouvernance locale, la justice, la cohésion sociale et l'équité.

Beaucoup de problèmes liés à la gouvernance administrative et financière ont été signalés à différents niveaux et dans différents secteurs de la vie socio-économique de la commune de Gishubi.

Afin de renforcer et de soutenir la gouvernance locale, la justice et l'équité sociale, des actions concrètes et concertées doivent être menées. Ainsi plusieurs formations sont plus que nécessaires à l'endroit des responsables du secteur tant public que privé.

Dans le but d'améliorer cette situation, la Commune de Gishubi se fixe les objectifs et les actions ci-dessous.

Objectif spécifique N°1. Promotion de la bonne gouvernance locale par le renforcement des capacités techniques

- *Organiser 15 séances de formation et d'information des élus collinaires pour connaître leur cahier de charges et ainsi les limites de leurs fonctions*
- *Organiser 5 séances de formation et d'information du staff communal et des élus locaux sur la décentralisation et le manuel de procédures administratives*
- *Organiser 10 ateliers de formation des percepteurs et agents communaux de recouvrement sur les stratégies de mobilisation et de collecte des recettes*
- *Organiser 10 séances de formation sur la maîtrise d'ouvrage communal aux CCDC, staff communal et à l'ECP*
- *Organiser des séances de formation des membres de la commission économique du conseil communal sur le contrôle interne des recettes*
- *Organiser 10 sessions de formation aux CDC sur les techniques de communication*
- *Organiser des séances de formation à l'intention des agents de l'Etat-Civil et Secrétariat sur l'archivage, classement, rédaction des actes, utilisation et tenue des registres et initiation à l'informatique*

Objectif spécifique N°2. Promotion de la bonne gouvernance locale par le renforcement des capacités matérielles

- *Acheter le matériel informatique (ordinateur et accessoires au personnel communal*
- *Acheter 34 vélos pour les chefs de colline*
- *Acheter des motos pour les conseillers techniques et les chefs de zones*
- *Acheter le véhicule communal*
- *Acheter une photocopieuse pour la commune*

Objectif spécifique N°3. Lutte contre la corruption sous toutes ses formes

- *Mettre en place des comités de lutte contre la corruption dans tous les services communaux*
- *Organiser des séances de formation des comités de lutte contre la corruption sur la loi anti-corruption*
- *Mettre en place des mécanismes de suivi-évaluation du comité anti corruption*

Objectif spécifique N° 4. Renforcement de la culture de redevabilité et de la communication

- *Organiser 10 séances d'information et de sensibilisation de la population sur le bien-fondé et leurs droits en matière de la gestion des affaires communales*
- *Organiser une journée porte ouverte à l'occasion de la journée communale*
- *Mettre en place des boîtes à suggestions sur les endroits publics*

Objectif spécifique N°5. Amélioration de la qualité des prestations de services judiciaires et le respect des droits humains

- *Plaider pour le recrutement du personnel du tribunal de résidence*
- *Organiser des séances de formations des juges et les agents de l'ordre judiciaires sur les lois et règlements en vigueur ainsi que sur l'outil informatique et l'archivage des données*
- *Acheter les appareils informatiques et ses accessoires aux TR*
- *Organiser des séances de formation aux membres du Conseil communal sur le respect des droits humains*
- *Mettre en place et rendre opérationnel un service d'orientation au sein du tribunal de résidence*

Objectif spécifique N°6. Implication des acteurs étatiques et non étatiques dans la gestion de la sécurité pour une bonne mise en œuvre de la police de proximité

- *Construire un poste communal de police et l'équiper*
- *Construire des antennes de police au niveau de chaque zone*
- *Organiser des séances de sensibilisation de la population sur la mise en œuvre du concept de la police de proximité*
- *Elaborer un cahier de charge des comités mixtes de sécurité*
- *Organiser une séance de validation composition des comités mixtes de sécurité*
- *Organiser des séances de renforcement des capacités des comités mixtes de sécurité*

- *Doter la police de proximité des outils de travail, de communication et de déplacement*
- *Organiser des séances de formation des policiers sur leurs déontologies professionnelles*
- *Faire un suivi évaluation des activités des comités mixtes de sécurité*
- *Elaborer un plan communal de sécurité*
- *Organiser des séances de sensibilisation de la population sur la remise volontaires des armes à travers les comités mixtes de sécurité*
- *Organiser les séances de sensibilisation des comités mixtes de sécurité sur la sécurisation des élections de 2015.*
- *Organiser les séances de sensibilisation des comités mixtes de sécurité sur la protection de l'enfant et genre*

Objectif spécifique N°7. Amélioration de la cohésion, de l'inclusion sociale et de la prise en compte de la dimension genre dans le développement

- *Organiser 5 séances de formation des comités de protection de l'enfant sur les droits de l'enfant*
- *Organiser des séances de sensibilisation des élus locaux et des comités existants sur les violences basées sur le genre*
- *Actualiser et valider périodiquement les listes des vulnérables en tenant compte des critères objectifs par le CCDC.*
- *Organiser des séances de sensibilisation des groupes vulnérables sur l'initiation des associations d'auto-développement (Twa, OEV, handicapés, albinos)*
- *Assurer la protection des OEV contre la violation de leurs droits (inscription à l'état-civil, appui judiciaire, réunification familiale,*
- *Créer des groupements de prise en charge des OEV*
- *Octroyer des micro-crédits aux groupements de prise en charge des OEV*
- *Appuyer les associations des femmes dans l'élevage du petit bétail*
- *Organiser des séances d'information et de mobilisation des vulnérables dans la planification des micro projets d'intérêts communautaires*
- *Doter le CAM aux groupes vulnérables*
- *Organiser des séances de mobilisation des natifs pour appuyer l'orphelinat de Nyabiraba*
- *Organiser des séances de formation des leaders communautaires sur la résolution pacifique des conflits*
- *Construire et réhabiliter les maisons des vulnérables*

Tableau N° 19 : Montant estimatif par objectif spécifique au niveau de l'axe N°6.

Objectifs spécifiques	Montant estimatif en millier de Fbu
1. Promotion de la bonne gouvernance locale par le renforcement des capacités techniques	93
2. Promotion de la bonne gouvernance locale par le renforcement des capacités matérielles	114,8
3. Lutte contre la corruption sous toutes ses formes	14,6
4. Renforcement de la culture de redevabilité et de la communication	42,2
5. Amélioration de la qualité des prestations de services judiciaires et le respect des droits humains	47,5
6. Implication des acteurs étatiques et non étatiques dans la gestion de la sécurité pour une bonne mise en œuvre de la police de proximité	302,7
7. Amélioration de la cohésion de l'inclusion sociale et de la prise en compte de la dimension genre dans le développement	649
TOTAL DE L'AXE	1 263,8

ANNEXES.

Annexe 1. Budget détaillé par axe, par objectif spécifique et par activité pendant les 5 ans.

	Promouvoir les plantes pour les engrais verts (MUKUNA) et autres légumineuses.	Toutes les 34 collines	5000	4000	20,00	3,000	4,000	5,000	4,00	4,000	11,000	3,000	6,000
S/Total 2					220,00	33,000	44,000	55,000	44,00	44,000	121,000	33,000	66,000
3Amenagement réhabilitation des marais et périmètre d'irrigation.	Faire les études d'aménagement de marais (ha)	Kanyangwa	50	4000000	200,00	100,000	100,000				20,000	40,000	140,000
		Ruvyironza	110	4000000	440,00	220,000	220,000				44,000	88,000	308,000
	Aménager les marais (en ha)	Kanyangwa	50	4500000	225,00	112,500	112,500				22,500	45,000	157,500
		Ruvyironza	110	4500000	495,00	247,500	247,500				49,500	99,000	346,500
	Mettre en place les comités d'entretien des ouvrages	Kanyangwa et Ruvyironza	15	100000	1,50	0,300	0,300	0,300	0,30	0,300			1,500
	Organiser et former les usages des marais	Kanyangwa et Ruvyironza	75	750000	56,25	-	16,875	16,875	11,25	11,250	11,250	5,625	39,375
S/Total 3					1 417,75	680,300	697,175	17,175	11,55	11,550	147,250	277,625	992,875
4. Professionnalisation des productions agricoles.	Unitier des centres semenciers.	Nyabitanga	1	5000000	5,00	1,000	2,000	2,000			1,500	1,000	2,500
		Mugaruro	1	5000000	5,00	0,500	2,000	2,500			1,000	0,500	3,500

	Construire des hangars de stockage.	Nyabitanga	1	2000000	20,00	2,000	8,000	10,000			4,000	2,000	14,000
		Mugaruro	1	2000000	20,00	2,000	8,000	10,000			4,000	2,000	14,000
	Mettre en place des comités de suivi de ces hangars.		4	100000	0,40	0,040	0,120	0,080	0,08	0,080	0,080	0,040	0,280
	Initier des OPA pour la production de semences sélectionnées	Toutes les 34 collines	34	400000	13,60	4,080	4,080	2,040	2,04	1,360	8,160	1,360	4,080
	Organiser et former les OPA sur les thématiques suivantes: Agro-business , Techniques de production , de commercialisation, de conservation et d'approvisionnement en intrants	Toutes les 34 collines	102	750000	76,50	22,950	22,950	11,475	11,48	7,650	45,900	7,650	22,950
	Initier la mise en place des champs écoles paysans.	Toutes les 34 collines	34	3000000	102,00	10,200	20,400	30,600	30,60	10,200	30,600	10,200	61,200
S/Total 4					242,50	42,770	67,550	68,695	44,20	19,290	95,240	24,750	122,510
Développement des filières vivrières	Rendre disponible les semences sélectionnées												
	*Pomme de terre en tonnes	Toutes les 34 collines	600	1000	0,60	0,120	0,120	0,120	0,12	0,120	0,360	0,060	0,180
	*Mais en kg	Toutes les 34 collines	17000	800	13,60	2,720	2,720	2,720	2,72	2,720	8,160	1,360	4,080
	* nombres de rejets de bananiers	Toutes les 34 collines	425000	1500	637,50	127,500	127,500	127,500	127,50	127,500	382,500	63,750	191,250

	* nombres de boutures de manioc (1000000)	Toutes les 34 collines	1E+06	5	5,00	1,000	1,000	1,000	1,00	1,000	3,000	0,500	1,500
	*Riz en kg	Kanyangwa	20000	1500	30,00	1,500	6,000	10,500	6,00	6,000	22,500	1,500	6,000
		Ruvyironza	20000	1500	30,00	1,500	6,000	10,500	6,00	6,000	22,500	1,500	6,000
S/Total 5					716,70	134,340	143,340	152,340	143,34	143,340	439,020	68,670	209,010
Développement des filières industrielles	Rendre disponible :												
	* Les plants des caféiers	Trois zones	105000	150	15,75	1,575	2,363	3,938	3,94	3,938	7,875	4,725	3,150
	* Les produits phytosanitaires en litres (Lambadalm)	Toutes les 34 collines	2000	8000	16,00	3,200	3,200	3,200	3,20	3,200	3,200	8,000	4,800
	Former les caféiculteurs sur la conduite caféicole et phytosanitaire	Toutes les 34 collines	60	100000	6,00	1,200	1,200	1,200	1,20	1,200	4,200	0,600	1,200
S/Total 6					37,75	5,975	6,763	8,338	8,34	8,338	15,275	13,325	9,150
Amélioration de la production animale	Multiplier les cultures fourragères en ha	Toutes les 34 collines	502	1250000	627,50	125,500	125,500	125,500	125,50	125,500	439,250	188,250	
	Repeupler le cheptel												
	* Bovins	Toutes les 34 collines	1004	1500000	1 506,00	150,600	225,900	301,200	451,80	376,500	677,700	75,300	753,000
	* Porcins	Toutes les 34 collines	725	50000	36,25	3,625	5,438	7,250	10,88	9,063	16,313	1,813	18,125
	* Caprins	Toutes les 34 collines	24000	70000	1	168,000	252,000	336,000	504,00	420,000	756,000		

					680,00							84,000	840,000
	* Volailles	Toutes les 34 collines	3400	8000	27,20	2,720	4,080	5,440	8,16	6,800	12,240	1,360	13,600
	Taureaux géniteurs	Un pour deux collines	17	2500000	42,50	4,250	6,375	8,500	12,75	10,625	19,125	2,125	21,250
	Insémination artificiel	Toutes les 34 collines	400	35000	14,00	1,400	2,100	2,800	4,20	3,500	6,300	0,700	7,000
	Mettre en place des boutiques d'Intrants vétérinaire	Nyabitanga	1	1000000	1,00	0,200	0,200	0,200	0,20	0,200	0,800	0,200	-
		Mugaruro	1	1000000	1,00	0,200	0,200	0,200	0,20	0,200	0,800	0,200	-
	Mettre en place un point de collecte du lait	Toutes les 34 collines	34	2000000	68,00	6,800	13,600	47,600	-	-	20,400	6,800	40,800
	Mettre en place un point de transformation du lait	Commune	1	18000000	18,00	1,800	3,600	12,600	-	-	5,400	1,800	10,800
	Vacciner les animaux domestique 1 campagne/an	Toutes les 34 collines	5	15000000	75,00	15,000	15,000	15,000	15,00	15,000	7,500	7,500	60,000
	Réhabiliter et équiper le centre vétérinaire	Commune	1	50000000	50,00	5,000	10,000	35,000	-	-	5,000	10,000	35,000
	Former les agri-éleveurs sur la technique moderne d'élevage.	Trois zones	60	100000	6,00	1,200	1,200	1,200	1,20	1,200	1,200	3,000	1,800
	Construire les aires d'abattage.	Trois zones	3	10000000	30,00	3,000	6,000	21,000			3,000	27,000	
	Organiser les agri-éleveur en associations en groupement pré et coopératives	Toutes les 34 collines	34	100000	3,40	0,680	0,680	0,680	0,68	0,680	2,040	0,340	1,020

S/Total 7					4 185,85	489,98	671,87	920,17	1 134,57	969,27	1 973,07	410,39	1 802,40
Promotion de la pisciculture	Initier et réhabiliter les étangs piscicoles	Trois zones	25	250000	6,25	1,250	1,250	1,250	1,25	1,250	3,750	0,625	1,875
	Former les pisciculteurs sur la pratique piscicole	Trois zones	45	500000	22,50	4,500	4,500	4,500	4,50	4,500		11,250	11,250
	Rendre disponible les alevins	Dans les 25 étangs	14850	1000	14,85	5,940	2,970	2,970	1,49	1,485	8,910	1,485	4,455
S/Total 8					43,60	11,690	8,720	8,720	7,24	7,235	12,660	13,360	17,580
Promotion de l'apiculture	Organiser des séances de sensibilisation et de formation de la population sur l'importance de l'apiculture	Toutes les 34 collines	60	500000	30,00	6,000	6,000	6,000	6,00	6,000	3,000	6,000	21,000
	Installer les plantes mellifères sur 50 ares par colline	Toutes les 34 collines	1700	50000	85,00	17,000	17,000	17,000	17,00	17,000	85,000	-	-
	Appuyer les apiculteurs en matériel (Ruches modernes, Enfumoirs, Extractaire, Les gants	Toutes les 34 collines	680	60000	40,80	12,240	24,480	4,080	-	-	12,240	-	28,560
S/Total 9					155,80	35,240	47,480	27,080	23,00	23,000	100,240	6,000	49,560
Augmentation de la production maraîchères et fruitières	Produire et planter les plants fruitiers	Toutes les 34 collines	150000	1500	225,00	45,000	45,000	45,000	45,00	45,000	135,000	-	90,000
	Former les agriculteurs sur la fruiticulture	Toutes les 34 collines	102	750000	76,50	15,300	15,300	15,300	15,30	15,300	22,950	-	53,550

	Mettre en place des unités de transformation des jus de fruits	Mugaruro	1	200000000	200,00	-	-	200,000	-	-	100,000	-	100,000
		Nyabitanga	1	200000000	200,00	-	-	200,000	-	-	100,000	-	100,000
	Rendre disponible les semences maraîchères												
	* Tomates	Toutes les 34 collines	300	2000	0,60	0,120	0,120	0,120	0,12	0,120	0,360	-	0,240
	* amarantes	Toutes les 34 collines	10	2000	0,02	0,004	0,004	0,004	0,00	0,004	0,012	-	0,008
	* Oignon rouge	Toutes les 34 collines	200	60000	12,00	2,400	2,400	2,400	2,40	2,400	7,200	-	4,800
S/Total 10					714,12	62,824	62,824	462,824	62,82	62,824	365,522	-	348,598
Appui institutionnel	Former les techniciens en agri-élevage sur les différentes techniques modernes	Commune	75	1000000	75,00	30,000	15,000	22,500	7,50	-	-	22,500	52,500
	Rendre disponible les moyens de déplacement des techniciens du domaine agricole	Commune			-	-	-	-	-	-	-	-	-
	* Motos		4	9000000	36,00	36,000	-	-	-	-	-	-	36,000
	* Vélos		34	200000	6,80	13,600	-	-	-	-	-	-	13,600
	Former les techniciens en agri-élevage sur les différentes techniques d'innovation	Commune	45	100000	4,50	0,900	0,900	0,900	0,90	0,900	-	-	4,500

	Organiser des formations en:		45	200000	9,00	1,800	1,800	1,800	1,80	1,800	-	-	9,000
	* agro- business												
	* foyer amélioré												
	* initiation des FFS												
	* maladies et ravageurs des cultures vivrières et maraîchères												
	* Sauvegarde environnementale												
	* Comment faire face aux changements climatiques												
	* Utilisation du GPS et boussole												
	* Utilisation de l'ordinateur												
	* Mettre en place du Biogaz												
	* Insémination artificielle												
	* Pisciculture rurale												
	* Apiculture												
	* Ensilage												
	Rendre disponible le matériel technique	Commune											
	* Ordinateurs et accessoires		2	2 000 000	4,00	4,000	-	-	-	-	-	-	4,000
	* GPS		2	1 000 000	2,00	2,000	-	-	-	-	-	-	2,000
	* Boussole		2	700 000	1,40	1,400	-	-	-	-	-	-	1,400

	* Microscope		4	2 000 000	8,00	8,000	-	-	-	-	-	-	8,000
	* Trousse chirurgicale		4	1 500 000	6,00	6,000	-	-	-	-	-	-	6,000
	* Kit apicole		4	500 000	2,00	2,000	-	-	-	-	-	-	2,000
	Rendre disponible les moyens de déplacement des agents en santé animale				-	-	-	-	-	-	-	-	
	* Motos	Commune	1	9 000 000	9,00	9,000	-	-	-	-	-	-	9,000
		Zone	3	9 000 000	27,00	27,000	-	-	-	-	-	-	27,000
	* Vélos	Toutes les 34 collines	34	200 000	6,80	13,600	-	-	-	-	-	-	13,600
S/Total 11					197,50	155,300	17,700	25,200	10,20	2,700	-	22,500	188,600
TOTAL DE L'AXE					16 564,54	1 704,019	1 837,564	1 833,217	1 559,39	1 361,684	3 462,160	922,223	3 911,488

AXE STRATEGIQUE N° 2: Amélioration des performances du système éducatif

Objectifs spécifiques	Action à mener	Localisation	Quantité	C.U	C.T en millions de Fbu	Coûts/Moyens par période en millions de Fbu					Contributions en millions de Fbu			
						14	15	16	17	18	POP	Comm.	P.T.F	
Amélioration de l'accès à l'enseignement préscolaire	Construire et équiper en latrines adaptées les infrastructures suivantes :													
	* cercles préscolaires communautaires	Orphelinat de NYABIRABA, GISHUBI, MUHUZU, GASENYI, REMERA, NTITA, Ruyengo, Mugaruro et Nyabitanga	10	15 000 000	150,000	15,000	30,00	45,000	30,000	15,00	123,00	12,00		15
	*Maternelles	Gishubi,	3	15 000 000	45,000	9,000	9,00	13,500	9,000	4,50	36,90	3,60		4,5
		Nyabiraba	3	15 000 000	45,000	9,000	9,00	13,500	9,000	4,50	36,90	3,60		4,5
		Ntita	3	15 000 000	45,000	9,000	9,00	13,500	9,000	4,50	36,90	3,60		4,5
S/Total 1					330,000	51,000	66,00	99,000	66,000	33,00	270,60	26,40		33
Amélioration de la qualité de l'enseignement	Organiser des ateliers de formation des éducateurs des cercles pré scolaires	Gishubi	18	61 000	1,098	0,220	0,44	0,439	0,220	0,00	0,88	0,22		0
	Augmenter le nombre de matériel didactique	Sur 10 CP et 3 maternelles	13	50 000	0,650	0,130	0,13	0,130	0,130	0,13	0,13	0,13		0,39

	Améliorer l'encadrement des structures de base	Sur les 30 écoles	30	15 000	0,450	0,090	0,09	0,090	0,090	0,09	0,14	0,32	0
	Plaider pour que l'Etat puisse appuyer l'enseignement préscolaire	Commune				0,000	0,00	0,000	0,000	0,00	0,00	0,00	0
	Organiser des séances de sensibilisation des parents pour la prise en charge des éducateurs	Commune	170	100 000	17,000	3,400	3,40	3,400	3,400	3,40	8,50	8,50	0
S/Total 2					19,198	3,840	4,06	4,059	3,840	3,62	9,64	9,17	0,39
1. Amélioration de l'accès à l'ECOFO.	Construire des bureaux de la D.C .E et de l' I.C.E	Gishubi	1	50 000 000	50,000	50,000	0,00	0,000	0,000	0,00	15,00	10,00	25
	Construire des nouvelles ECOFO adaptées aux conditions des enfants à besoins éducatifs spéciaux	BUKWAVU, KEJARI, NYAMUTOBO, KIGUFI,KAYOGORO, MUNYINYA,MUSENGA, GISHUBI 2,RWINTAMBA,MUGARURO II	10	21 000 000	210,000	42,000	42,00	42,000	42,000	42,00	63,00	42,00	105
	Construire le 4 ^{ème} cycle de l'ECOFO	Dans toutes les ECOFO	81	21 000 000	1 701,000	255,150	425,25	340,200	510,300	340,20	510,30	340,20	850,5
	Faire l'extension des ECOFO	Dans toutes les ECOFO	27	21 000 000	567,000	85,050	141,75	113,400	170,100	113,40	170,10	113,40	283,5

	Réhabiliter les ECOFO	BWERANKA, RUYENGO, REMERA, RURIMBI, GAHE, NYABIRABA II, GASENYI, KIGOMERA, GATOZA, GIKUKA	41	10 000 000	410,000	123,000	82,00	123,000	41,000	41,00	123,00	82,00	205
	Alimenter la DCE et ICE en électricité	Gishubi	1	60000000	60 000,000	0,000	60 000,00	0,000	0,000	0,00	0,00	0,00	60000
	Equiper la DCE et ICE en ordinateur, photocopieuse et imprimante)	Gishubi	1	5000000	5 000,000	0,000	5 000,00	0,000	0,000	0,00	0,00	0,00	60000
	Reconstruire les ECOFO	Gasenyi, Kigomera, Gatoza et Gikuka	24	21 000 000	504,000	126,000	126,00	126,000	75,600	50,40	151,20	100,80	252
	Aménager des dispositifs de lavage des mains (lavabos)	Dans toutes les 27 ECOFO	54	300 000	16,200	4,860	4,86	4,860	1,620	0,00	0,49	0,32	15,39
	Construire des latrines à trous vidangeables	Dans toutes les 27 ECOFO	81	10 000 000	810,000	243,000	243,00	243,000	81,000	0,00	24,30	16,20	769,5
	Construire les urnoirs pour les garçons	Dans toutes les 27 ECOFO	27	1 500 000	40,500	12,150	12,15	12,150	4,050	0,00	1,22	0,81	38,475
S/total 3					4 308,700	941,210	1 077,01	1 004,610	925,670	587,00	1 058,60	705,73	2544,365
2. Amélioration de la quantité de l'enseignement de l'ECOFO	Plaider pour le recrutement des enseignants suffisants et qualifiés	Dans toutes les ECOFO				0,000	0,00	0,000	0,000	0,00	0,00	0,00	0

	Organiser une formation continue pour les enseignants.	Commune	544	91 500	49,776	9,955	9,96	9,955	9,955	9,96	0,00	0,00	49,776
	Construire les hommes pour les enseignants	Nyabiraba	1	40 000 000	40,000	0,000	0,00	40,000	0,000	0,00	1,20	0,80	38
		Rurimbi	1	40 000 000	40,000	0,000	40,00	0,000	0,000	0,00	1,20	0,80	38
	Assurer une répartition équitable des ressources humaines.	Commune				0,000	0,00	0,000	0,000	0,00	0,00	0,00	0
	Plaider pour l'amélioration des conditions de vie et de travail de l'enseignement	Pour toutes les ECOFO				0,000	0,00	0,000	0,000	0,00	0,00	0,00	0
	Promouvoir la culture de l'émulation scolaire (un élève, enseignant et un directeur)	Dans toutes les ECOFO	15	100 000	1,500	0,300	0,30	0,300	0,300	0,30	0,75	0,75	0
S/total 4					131,276	10,255	50,26	50,255	10,255	10,26	3,15	2,35	125,776
Amélioration de l'accès à l'enseignement secondaire	Construire les écoles secondaires adaptées aux conditions des personnes à besoins éducatifs spéciaux.	NTUNDA	3	21 000 000	63,000	0,000	63,00	0,000	0,000	0,00	1,89	1,26	59,85

		NYAMIRAMA	3	21 000 000	63,000	0,000	0,00	0,000	63,000	0,00	1,89	1,26	59,85
	Réhabiliter les écoles secondaires	Remera	4	10 000 000	40,000	0,000	0,00	0,000	0,000	40,00	1,20	0,80	38
		Nyabitanga	4	10 000 000	40,000	0,000	0,00	0,000	40,000	0,00	1,20	0,80	38
	Faire l'extension de l'école secondaire	Ntita	3	21 000 000	63,000	0,000	0,00	63,000	0,000	0,00	1,89	1,26	59,85
	Construire des blocs administratifs	Remera	1	80 000 000	80,000	0,000	0,00	0,000	80,000	0,00	2,40	1,60	76
		Nyabitanga	1	80 000 000	80,000	0,000	0,00	0,000	0,000	80,00	2,40	1,60	76
	Construire les blocs latrines sur les écoles secondaires	Sur les 4 écoles secondaires	4	9 000 000	36,000	0,000	0,00	18,000	18,000	0,00	1,08	0,72	34,2
	Construire les terrains de jeux				0,000	0,000	0,00	0,000	0,000	0,00	0,00	0,00	0
	* Foot ball	Sur les 7 écoles secondaires	7	5 000 000	35,000	14,000	10,50	10,500	0,000	0,00	1,05	0,70	33,25
	* Basketball et volleyball	Toutes les 7 écoles secondaires	7	45 000 000	315,000	0,000	0,00	126,000	94,500	94,50	9,45	6,30	299,25
S/total5					815,000	14,000	73,50	217,500	295,500	214,50	24,45	16,30	774,25
Amélioration de la qualité de l'enseignement	Equiper les laboratoires et les bibliothèques	Sur les 7 écoles secondaires	7	50 000 000	350,000	70,000	70,00	70,000	70,000	70,00	10,50	7,00	332,5

secondaire	Construire les logements pour les enseignants	Sur les 5 écoles secondaires	5	40 000 000	200,000	40,000	40,00	40,000	40,000	40,00	6,00	4,00	190
	Plaider pour le recrutement du personnel qualifié	Sur les 5 écoles secondaires			0,000	0,000	0,00	0,000	0,000	0,00	0,00	0,00	0
	Organiser une formation continue des enseignants	Toutes les 7 écoles secondaires	35	92 500	3,238	0,648	0,65	0,648	0,648	0,65	0,00	0,00	3,238
	Plaider pour améliorer les conditions de vie et de travail du personnel enseignant	Toutes les écoles secondaires				0,000	0,00	0,000	0,000	0,00	0,00	0,00	0
	Délimiter le domaine des écoles secondaires	Toutes les 7 écoles secondaires	7	100 000	0,700	0,350	0,00	0,000	0,350	0,00	0,35	0,35	0
	Alimenter les écoles secondaires en eau potable	Gishubi	3	1 500 000	4,500	4,500	0,00	0,000	0,000	0,00	0,14	0,09	4,275
		Remera	2	1 500 000	3,000	0,000	3,00	0,000	0,000	0,00	0,09	0,06	2,85
		Nyabitanga	3	1 500 000	4,500	0,000	0,00	4,500	0,000	0,00	0,14	0,09	4,275
		Nyabiraba	1,5	1 500 000	2,250	0,000	0,00	2,250	0,000	0,00	0,07	0,05	2,138
	Alimenter les écoles en énergie solaire	Gishubi, Remera et Nyabitanga	3	5 000 000	15,000	0,000	6,00	4,500	4,500	0,00	0,00	0,00	15

	Doter les écoles secondaires du matériel informatique pour la T.I.C (Technologie de l'info- tél-communication)	Toutes les écoles secondaires	7	3 000 000	21,000	0,000	0,00	6,300	6,300	8,40	0,00	4,20	16,8
S/Total 6					604,188	115,498	119,65	128,198	121,798	119,05	17,28	15,84	571,075
Amélioration de l'accès à l'enseignement des métiers de qualité	Construire de nouveaux centres des métiers	Ecole Technique de GISHUBI	1	1 000 000 000	1 000,000	1 000,000	0,00	0,000	0,000	0,00	30,00	20,00	950
	Faire l'extension et la diversification des sections de métiers (3 sections)	Nyabiraba	3	500 000 000	1 500,000	0,000	450,00	600,000	450,000	0,00	45,00	30,00	1425
	Equiper les C.E.M (10 machines à coudre)	Nyabiraba	10	350 000	3,500	0,000	0,00	1,750	1,750	0,00	0,00	0,00	3,5
S/total 7					2 503,500	1 000,000	450,00	601,750	451,750		75,00	50,00	2378,5
Améliorer l'accès à l'alphabétisation de qualité	Construire les cases d'alphabétisations	Yanza, Murehe, Mikore, Gishubi, Ntita, remera, Nyamirama, Ruyengo et Mugozi	10	500 000	5,000	2,500	2,50	0,000	0,000	0,00	1,00	1,50	2,5
	Recruter les alphabétiseurs	Commune				0,000	0,00	0,000	0,000	0,00	0,00	0,00	0

	Motiver les alphabétiseurs	Commune	600	30 000	18,000	3,600	3,60	3,600	3,600	3,60	9,00	0,00	9
	Organiser des ateliers de formation des alphabétiseurs	Commune	10	92 500	0,925	0,185	0,19	0,185	0,185	0,19	0,00	0,00	0,925
	Equiper les centres d'alphabétisation	Commune	10	100 000	1,000	1,000	0,00	0,000	0,000	0,00	0,00	0,00	1
S/Total 8					24,925	7,285	6,29	3,785	3,785	3,79	10,00	1,50	13,425
1. Développer le sport de masse	Construire les terrains de jeux sur les écoles fondamentales	Dans toutes les ECOFO	54	2 000 000	108,000	0,000	0,00	0,000	54,000	54,00	3,24	2,16	102,6
	Construire et équiper les centres jeunes et CLAC	Dans les 3 zones	3	100 000 000	300,000	0,000	90,00	90,000	120,000	0,00	9,00	6,00	285
	Construire des terrains mixtes	Dans les 3 zones	6	50 000 000	300,000	90,000	90,00	120,000	0,000	0,00	9,00	6,00	285
	Equiper les infrastructures sportives	Dans toutes les ECOFO	54	3 000 000	162,000	32,400	32,40	32,400	32,400	32,40	0,00	8,10	153,9
	Créer et équiper les clubs sportifs sur chaque colline	Sur toutes les 34 collines	34	1 000 000	34,000	34,000	0,00	0,000	0,000	0,00	10,20	10,20	13,6
	Organiser les championnats intercollinaires, zonaux et communaux	Commune	5	1 000 000	5,000	1,000	1,00	1,000	1,000	1,00	0,25	0,50	4,25

	Organiser le sport populaire (marche et jogging)	Au niveau de la commune et des zones	8	3 000 000	24,000	7,200	3,60	7,200	4,800	1,20	1,20	2,40	20,4
S/Total 9					933,000	164,600	217,00	250,600	212,200	88,60	32,89	35,36	864,75
Détection de nouveaux talents	Former les cadres sportifs moyens	Dans toutes les zones	3	500 000	1,500	0,000	0,45	0,600	0,450	0,00	0,00	0,00	1,5
	Organiser l'encadrement sportif à tous les niveaux (écoles, centres jeunes, collines)	Dans toutes les communes	64	200 000	12,800	2,560	2,56	2,560	2,560	2,56	0,64	3,20	8,96
	Organiser des séances de renforcement des capacités des cadres sportifs	Commune	10	2 000 000	20,000	4,000	4,00	4,000	4,000	4,00	0,00	0,00	20
S/Total 10					34,300	6,560	7,01	7,160	7,010	6,56	0,64	3,20	30,46
Sauvegarde du patrimoine culturel	Réhabiliter les sites et les monuments historiques	KIGABIRO	1	10 000 000	10,000	0,000	10,00	0,000	0,000	0,00	0,50	1,00	8,5
		BURUNGA	1	10 000 000	10,000	0,000	0,00	10,000	0,000	0,00	0,50	1,00	8,5
	Construire les infrastructures pour les manifestations culturelles (salle de spectacle)	Chef lieu de la commune	1	25 000 000	25,000	0,000	25,00	0,000	0,000	0,00	1,25	2,50	21,25

	Créer et équiper des groupes d'animations culturelles sur chaque colline	Sur toutes les 34 collines	34	1 000 000	34,000	34,000	0,00	0,000	0,000	0,00	10,20	13,60	10,2
	Organiser le festival communal	Commune	5	500 000	2,500	0,000	0,00	0,000	1,250	1,25	0,63	1,88	0
S/total11					81,500	34,000	35,00	10,000	1,250	1,25	13,08	19,98	48,45
Sauvegarde de l'identité culturelle	Inventorier les artistes	Sur toutes les 34 collines	34	25 000	0,850	0,850	0,00	0,000	0,000	0,00	0,00	0,85	0
	Identifier les types d'activités culturelles existant dans la commune.	Sur toutes les zones	3	200 000	0,600	0,600	0,00	0,000	0,000	0,00	0,30	0,30	0
	Chercher un équipement adéquat pour les artistes identifié	Commune	34	5 000 000	170,000	34,000	34,00	34,000	34,000	34,00	34,00	34,00	102
TOTAL DE L'AXE					84 697,624	4 722,946	69 236,534	4 774,334	4 223,116	2 164,736	3 028,054	1 803,188	134 866,383

AXE STRATEGIQUE N°3: Amélioration du taux d'accessibilité aux services sanitaires de qualité et aux infrastructures connexes

Objectifs spécifiques	Action à mener	Localisation	Qté	C.U	C.T en millions de Fbu	Coûts/Moyens par période en millions de fbu					Contributions en millions de Fbu		
						14	15	16	17	18	pop	Cm	PTF
Le taux de prévalence du paludisme est réduit	Distribuer des moustiquaires imprégnées d'insecticides.	Tous les ménages	90618	15 000	1 359,270	453,090	0,00	453,090	0,000	453,090	0,000	0,000	1359,2700
	Organiser des séances de sensibilisation de la population sur l'utilisation des moustiques imprégnés d'insecticides.	Toutes les 34 collines	170	100 000	17,000	3,400	3,40	3,400	3,400	3,400	0,000	3,400	13,6000
S/Total 1					1 376,270	456,490	3,40	456,490	3,400	456,490	0,000	3,400	1372,8700
Le taux de prévalence du VIH est réduit	Organiser des séances de sensibilisation de la population sur le dépistage volontaire du VIH.	Toutes les 34 collines	340	100 000	34,000	6,800	6,80	6,800	6,800	6,800	10,200	10,200	13,6000

	Organiser des ateliers de formation des animateurs communautaires (abaremeshakiyago) sur les modes de contaminations et de prévention du VIH-SIDA	Commune	102	3 000 000	306,000	61,200	61,20	61,200	61,200	61,200	0,000	0,000	306,0000
S/Total 2					340,000	68,000	68,00	68,000	68,000	68,000	10,200	10,200	319,6000
Le taux d'enfant complètement vacciné est augmenté	Organiser des séances de sensibilisation de la population sur l'importance des vaccinations.	Toutes les 34 collines et sur les CDS	340	100 000	34,000	6,800	6,80	6,800	6,800	6,800	10,200	10,200	13,6000
S/Total 3					34,000	6,800	6,80	6,800	6,800	6,800	10,200	10,200	13,6000
Le taux de malnutrition est réduit .	Organiser les séances de sensibilisation sur la malnutrition.	Sur les CDS	170	100 000	17,000	3,400	3,40	3,400	3,400	3,400	5,100	5,100	6,8000
	Organiser des séances de recyclage des mamans- lumières sur la prévention de la malnutrition.	Sur les CDS	102	3 000 000	306,000	61,200	61,20	61,200	61,200	61,200	0,000	0,000	306,0000
	Organiser des séances de sensibilisation sur le dépistage du diabète	Toutes les Collines	4170	100 000	417,000	83,400	83,40	83,400	83,400	83,400	83,400	125,100	208,5000

S/Total 4					740,000	148,000	148,00	148,000	148,000	148,000	88,500	130,200	521,3000
Amélioration de l'accessibilité aux services de soin de santé de qualité	Construire des CDS(2) répondant aux normes du Ministère de santé.	NTUNDA	1	400 000 000	400,000	0,000	400,00	0,000	0,000	0,000	20,000	40,000	340,0000
		MURANGARA	1	400 000 000	400,000	0,000	0,00	0,000	400,000	0,000	20,000	40,000	340,0000
	Equiper les 2 CDS en équipement médical et non médical.	NTUNDA	1	20 000 000	20,000	0,000	0,00	20,000	0,000	0,000	0,000	0,000	20,0000
		MURANGARA	1	20 000 000	20,000	0,000	0,00	0,000	0,000	20,000	0,000	0,000	20,0000
	Faire l'Extension du CDS	Gishubi	1	30 000 000	30,000	30,000	0,00	0,000	0,000	0,000	1,500	3,000	25,5000
		Rurimbi	1	30 000 000	30,000	30,000	0,00	0,000	0,000	0,000	1,500	3,000	25,5000
	Organiser des séances de sensibilisation de la population sur l'utilisation de la CAM et les méthodes de Planning Familial (PF).	Toutes les Collines	170	100 000	17,000	3,400	3,40	3,400	3,400	3,400	5,100	5,100	6,8000
	Identifier les indigents par catégorie de vulnérabilité	Toutes les 34 collines	170	100 000	17,000	3,400	3,40	3,400	3,400	3,400	0,000	17,000	0,0000

	Disponibiliser les CAM pour les indigents	Toutes les 34 collines	680	3 000	2,040	0,408	0,41	0,408	0,408	0,408	0,000	2,040	0,000
	Faire le raccordement des CDS en électricité sur 3 Km	CDS Mugaruro	3	27 000 000	81,000	0,000	81,00	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	81,0000
	Alimenter les CDS en énergie solaire comme moyens de secours	11 plaques solaires	11	5 000 000	55,000	0,000	0,00	55,000	0,000	0,000	0,000	0,000	55,0000
	Construire un hôpital	Gishubi	1	500 000 000	500,000	0,000	0,00	500,000	0,000	0,000	25,000	50,000	425,0000
	Organiser des séances de sensibilisation sur la contribution pour l'achat du carburant et entretien de l'ambulance	Chaque Colline Commune	34	100 000	3,400	0,680	0,68	0,680	0,680	0,680	1,700	1,700	0,0000
S/Total 5					1 545,440	37,888	488,89	582,888	407,888	27,888	73,300	158,840	1313,3000
Augmenter le taux de couverture en assainissement de base de 6% à 50%	Construire les latrines vidangeable sur les infrastructures publiques	Marché de NYABIRABA	4	15 000 000	60,000	60,000	0,00	0,000	0,000	0,000	0,000	12,000	48,0000
		Marché de NTITA	4	15 000 000	60,000	0,000	60,00	0,000	0,000	0,000	0,000	12,000	48,0000
		CDS RURIMBI	8	4 800 000	38,400	38,400	0,00	0,000	0,000	0,000	0,000	7,680	30,7200
		Les écoles primaires et secondaires	20	4 800 000	96,000	0,000	0,00	48,000	48,000	0,000	0,000	19,200	76,8000

	Mettre en place un système de gestion des latrines publiques (marchés)	Marchés	1	100 000	0,100	0,000	0,10	0,000	0,000	0,000	0,000	0,100	0,0000
	Distribuer des dallettes de latrines au niveau des ménages	Toutes les collines	1700	50 000	85,000	25,500	25,50	34,000	0,000	0,000	17,000	0,000	68,0000
	Construire des Système de Collecte des Eaux Pluviales sur les EP	Toutes les EP	27	2 500 000	67,500	0,000	33,75	33,750	0,000	0,000	13,500	0,000	54,0000
	Construire des canaux d'évacuation des eaux pluviales ainsi que des puisards	Village	1	300 000 000	300,000	300,000	0,00	0,000	0,000	0,000	60,000	0,000	240,0000
	Canaliser les eaux pluviales	Ménages	15000	100 000	1 500,000	600,000	450,00	450,000	0,000	0,000	1500,000	0,000	0,0000
	Organiser des séances de sensibilisation sur l'entretien des latrines familiales et règles d'hygiène.	Toutes les 34 collines	170	100 000	17,000	3,400	3,40	3,400	3,400	3,400	8,500	8,500	0,0000
S/Total 6					2 224,000	1 027,300	572,75	569,150	51,400	3,400	1599,000	59,480	565,5200
Amélioration de l'habitat	Identifier les vulnérables n'ayant pas de logement (deux jours de travail)	Commune	2	50 000	0,100	0,100	0,00	0,000	0,000	0,000	0,000	0,100	0,0000
	Construire des maisons pour les vulnérables.	Commune	50	3 000 000	150,000	30,000	30,00	30,000	30,000	30,000	30,000	15,000	105,0000

	Concevoir un plan modèle d'habitat décent.	Commune	1	200 000	0,200	0,000	0,20	0,000	0,000	0,000	0,000	0,200	0,0000
	Construire 4 villages	Yanza, Ntunda, Mugaruro et Nyabitanga	300	30000000	900,000	300,000	300,00	300,000	0,000	0,000	500,000	0,000	400,0000
	Promouvoir l'utilisation des matériaux locaux pour la construction respectant l'environnement.	Commune	1	500 000	0,500	0,100	0,10	0,100	0,100	0,100	0,000	0,500	0,0000
	Réhabiliter les locaux de l'orphelinat	Nyabiraba	8	100 000 000	800,000	0,000	0,00	0,000	400,000	400,000	80,000	0,000	720,0000
S/total7					950,800	2 084,800	1175,80	1 168,400	532,900	436,900	3308,000	134,760	1956,0400
Augmentation du taux de desserte en eau potable de 64 à 82%	Construire les AEP	*Kigufi-CDS Rurimbi-EPGatoza	11	25 000 000	275,000	275,000	0,00	0,000	0,000	0,000	13,750	27,500	233,7500
		*Kidida-Bukwavu-Village Gishubi	5	25 000 000	125,000	0,000	125,00	0,000	0,000	0,000	6,250	12,500	106,2500
		*Gacabwoya-Murangara-Gishubi	4	25 000 000	100,000	0,000	0,00	100,000	0,000	0,000	5,000	10,000	85,0000
		*Nyamutobo-Cimba-Ntunda	11	25 000 000	275,000	0,000	0,00	0,000	275,000	0,000	13,750	27,500	233,7500

	Faire l'extension de l'AEP	Gatoke-Rukiga-Gatare	3	25 000 000	75,000	75,000	0,00	0,000	0,000	0,000	3,750	7,500	63,7500
	Réhabiliter les AEP	Gatoza-Kejari	5	15 000 000	75,000	0,000	75,00	0,000	0,000	0,000	3,750	7,500	63,7500
		Mikore-Mujejuru	6	15 000 000	90,000	0,000	0,00	90,000	0,000	0,000	4,500	9,000	76,5000
		Bucana-Cimba-Muhagaze	13	15 000 000	195,000	0,000	0,00	0,000	195,000	0,000	9,750	19,500	165,7500
	Construire les nouvelles sources aménagées	Toutes les 34 collines	170	1 200 000	204,000	40,800	40,80	40,800	40,800	40,800	10,200	20,400	173,4000
	Réhabiliter les sources aménagées	Toutes les 34 collines	136	800 000	108,800	21,760	21,76	21,760	21,760	21,760	5,440	10,880	92,4800
	Assurer une protection efficace des sources de captage	Toutes les collines	34	5 000 000	170,000	34,000	34,00	34,000	34,000	34,000	85,000	0,000	85,0000
S/total 8					1 692,800	446,560	296,56	286,560	566,560	96,560	161,140	152,280	1379,3800
Assurer une gestion professionnelle du service eau potable	Organiser des ateliers de formation pour le renforcement des capacités des organes de la RCE	Commune	10	3 000 000	30,000	6,000	6,00	6,000	6,000	6,000	0,000	0,000	30,0000
	Recruter trois fontainiers zonaux	Sur les 3 zones	3	6 000 000	18,000	18,000	0,00	0,000	0,000	0,000	0,000	18,000	0,0000

	Organiser des séances de sensibilisation de la population sur le paiement des redevances	Sur les 3 zones	30	100 000	3,000	0,600	0,60	0,600	0,600	0,600	0,000	3,000	0,0000
S/total 9					51,000	24,600	6,60	6,600	6,600	6,600	0,000	21,000	30,0000
TOTAL AXE					8 954,310	4 300,438	2766,80	3 292,888	1791,548	1 250,638	5250,340	680,360	7471,6100

**AXE STRATEGIQUE N°4: Promotion et développement des activités économiques hors agricoles et les infrastructures
d'appui à la production**

Objectifs spécifiques	Action à mener	Localisation	Quantité	C.U	C.T en millions de Fbu	Coûts/moyens par période en millions de Fbu					Contributions en millions de Fbu		
						14	15	16	17	18	POP	Comm.	P.T.F
Promotion des activités artisanales en vue d'améliorer les revenus et créer de l'emploi	Former / perfectionner les artisans sur les techniques de production pendant 75 séances	Zones	75	900 000	67,500	13,500	13,500	13,500	13,500	13,500	6,750	3,375	57,375
	Organiser des séances de renforcement des capacités organisationnelles des artisans regroupés dans 25 associations	Chef lieu de la commune	25	900 000	22,500	4,500	4,500	4,500	4,500	4,500	1,125	1,125	20,250
	Appuyer 15 associations d'artisans en matériel de qualité (couture, menuiserie, salon de coiffure, briqueterie, soudure, tuilerie, T.A.A	Au niveau collinaire	15	10 000 000	150,000	15,000	15,000	45,000	45,000	30,000	7,500	7,500	135,000

	Organiser 30 séances de formation des carbonisateurs sur les techniques améliorées des carbonisations (foyer améliorés)	Zones	30	400 000	12,000	2,400	2,400	2,400	2,400	2,400	1,800	0,600	9,600
	Faire la promotion pour faciliter l'écoulement des produits artisans (30 séances)	Zones	30	200 000	6,000	0,300	0,600	1,200	1,800	2,100	0,300	0,300	4,800
	Réhabiliter / construire les 4 fours tunnels	Zones	4	25 000 000	100,000	0,000	25,000	25,000	25,000	25,000	25,000	5,000	70,000
	Produire 150000 plants des espèces de bois d'œuvres	Collines	150000	50	7,500	1,500	1,500	1,500	1,500	1,500	5,625	1,500	0,375
S/total 1					365,500	37,200	62,500	93,100	93,700	79,000	48,100	19,400	297,400
Augmentation de la couverture en énergies électrique et solaire	Promouvoir l'accès aux crédits pour 15 associations des artisans	Au niveau Collinaire	15	10 000 000	150,000	0,000	15,000	30,000	45,000	60,000	150,000	0,000	0,000
	Faire le raccordement en électricité des centres commerciaux	Mahure-Mikore (16km de ligne de haute tension)	16	27 000 000	432,000	0,000	0,000	216,000	216,000	0,000	21,600	21,600	388,800

		Kigufi-Rurimbi-Gishubi 15 km de lignes de basse tension	15	24 000 000	360,000	0,000	0,000	180,000	180,000	0,000	18,000	18,000	324,000
	Développer l'énergie solaire aux centres commerciaux et ménages (60 Plaques solaires)	Murehe, Ntunda, Muhuzu, Mujejuru, Murangara, Muhagaze, Mikore, Kejari, Rurimbi, Remera, Kigufi, Mahure et Gikura	60	5 000 000	300,000	60,000	6,000	6,000	6,000	6,000	210,000	30,000	60,000
	Promouvoir les énergies alternatives comme la biogaz	NYABIRABA (centre de rayonnement)	1	50 000 000	50,000	0,000	20,000	15,000	15,000	0,000	2,500	0,000	47,500
S/total 2					1 292,000	60,000	41,000	447,000	462,000	66,000	402,100	69,600	820,300
Amélioration du réseau de télécommunication	Plaider pour l'installation des antennes relais sur certaines collines	Mugozi, Mukiga, Nyamutobo et Nyakanazi	5	200 000	1,000	0,200	0,200	0,200	0,200	0,200	0,000	1,000	0,000
S/Total 3					1,000	0,200	0,200	0,200	0,200	0,200	0,000	1,000	0,000
Augmentation des recettes communales par le développement du tourisme et hôtellerie	Installer des cyber, internet	Chef lieu de la commune GISHUBI	1	25 000 000	25,000	0,000	0,000	25,000	0,000	0,000	15,000	10,000	0,000
		NTITA	1	25 000 000	25,000	0,000	25,000	0,000	0,000	0,000	15,000	10,000	0,000
		NYABIRABA	1	25 000 000	25,000	0,000	0,000	0,000	25,000	0,000	15,000	10,000	0,000

	Aménager les sites touristiques	BURUNGA	1	25 000 000	25,000	0,000	0,000	10,000	10,000	5,000	15,000	10,000	0,000
	Construire des Hôtels	NTITA	1	50 000 000	50,000	0,000	0,000	10,000	20,000	20,000	40,000	10,000	0,000
		GISHUBI	1	50 000 000	50,000	0,000	0,000	10,000	20,000	20,000	40,000	10,000	0,000
	Faire la publicité des sites touristiques (deux fois par an)	Médias Burundais	10	200 000	2,000	0,000	0,000	0,000	1,000	1,000	0,000	2,000	0,000
	Organiser des séances de formation aux guides touristiques	A NTITA	10	300 000	3,000	0,000	0,000	1,500	1,500	0,000	0,000	1,500	1,500
	Créer une COOPEC	GISHUBI	1	13 000 000	13,000	0,000	13,000	0,000	0,000	0,000	13,000	0,000	0,000
	Organiser des sessions de formations à l'intention des commerçants sur l'organisation et la gestion associative (25 séances)	Chef lieu de la commune	25	400 000	10,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	0,000	2,000	8,000
	Construire des marchés modernes	NTITA	1	600000000	600,000	0,000	0,000	600,000	0,000	0,000	0,000	30,000	570,000
		NYABIRABA	1	600000000	600,000	0,000	0,000	0,000	0,000	600,000	0,000	30,000	570,000
S/total 4					1 428,000	2,000	40,000	658,500	79,500	648,000	153,000	125,500	1 149,500

Amélioration de la praticabilité des voies routières	Réhabiliter les routes	Nyabiraba-Mugaruro-vers ryansoro (12km)	12	30 000 000	360,000	72,000	72,000	72,000	72,000	72,000	18,000	18,000	324,000
		Ruhande-Kigufi-Makebuko (12km)	12	30 000 000	360,000	72,000	72,000	72,000	72,000	72,000	18,000	18,000	324,000
	Entretenir les routes	Cimba-Murehe-Ruvunji (6km)	6	3 000 000	18,000	3,600	3,600	3,600	3,600	3,600	10,800	7,200	0,000
		Nyabiraba-Bukoro (2km)	2	3 000 000	6,000	1,200	1,200	1,200	1,200	1,200	3,600	2,400	0,000
		Nyamutobo-Ceru-Sogwe (5Km)	5	3 000 000	15,000	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000	9,000	6,000	0,000
		Nyabiraba-Muhagaze-Munyinya (10 km)	10	3 000 000	30,000	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	18,000	12,000	0,000
		Gatare-Mwumba (3 km)	3	3 000 000	9,000	1,800	1,800	1,800	1,800	1,800	5,400	3,600	0,000
		Gatoza-Mwumba (3Km)	3	3 000 000	9,000	1,800	1,800	1,800	1,800	1,800	5,400	3,600	0,000
		Bucana-Ruvunji (3km)	3	3 000 000	9,000	1,800	1,800	1,800	1,800	1,800	5,400	3,600	0,000
		Mujejuru-Rukiga (6Km)	6	3 000 000	18,000	3,600	3,600	3,600	3,600	3,600	10,800	7,200	0,000
		Kejari-Remera-Kigufi (4 Km)	4	3 000 000	12,000	2,400	2,400	2,400	2,400	2,400	7,200	4,800	0,000
		Nyakanazi-Gikuka-Bukirasazi (5 Km)	5	3 000 000	15,000	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000	9,000	6,000	0,000
		Gishubi-Bukwavu-Kidida (5 Km)	5	3 000 000	15,000	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000	9,000	6,000	0,000

Réhabiliter les ponts et ponceaux sur les routes	Nyabiraba-Mugaruro-Ntita	14	25 000 000	350,000	350,000	0,000	0,000	0,000	0,000	17,500	35,000	297,500
	Gishubi-Gihoro-Gahe	1	25 000 000	25,000	0,000	25,000	0,000	0,000	0,000	1,250	2,500	21,250
	Ruhande-Kidida-Nyabitanga-Makebuko	4	25 000 000	100,000	0,000	0,000	100,000	0,000	0,000	5,000	10,000	85,000
	Ruvunji	1	300000000	300,000	0,000	0,000	0,000	300,000	0,000	15,000	30,000	255,000
	Muhuzu	1	25 000 000	25,000	0,000	0,000	25,000	0,000	0,000	1,250	2,500	21,250
Entretenir les ponts et ponceaux	Nyamutobo-Jugwe	1	500 000	0,500	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,300	0,200	0,000
	Muhagaze-Munyinya	2	500 000	1,000	0,200	0,200	0,200	0,200	0,200	0,600	0,400	0,000
	Bucana-Murehe	1	500 000	0,500	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,300	0,200	0,000
	Gatare-Mwumba	1	500 000	0,500	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,300	0,200	0,000
	Gatoza-Mwumba	1	500 000	0,500	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,300	0,200	0,000
	Rwintamba-Rutanganika	1	500 000	0,500	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,300	0,200	0,000
	Mugaruro-Rutanganika	1	500 000	0,500	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,300	0,200	0,000
	Mujejeru-Rukiga-Kejari	4	500 000	2,000	0,400	0,400	0,400	0,400	0,400	1,200	0,800	0,000
	Kejari-Remera-Kigufi	2	500 000	1,000	0,200	0,200	0,200	0,200	0,200	0,600	0,400	0,000
	Rurimbi-Nyamugari	1	500 000	0,500	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,300	0,200	0,000
	Nyamugari-Kigomera-Ntita-Mahonda	4	500 000	2,000	0,400	0,400	0,400	0,400	0,400	1,200	0,800	0,000
	Nyakanazi-Gikuka-Bukirasazi	3	500 000	1,500	0,300	0,300	0,300	0,300	0,300	0,900	0,600	0,000

		Nyamugari-Kigufi-Musenga	2	500 000	1,000	0,200	0,200	0,200	0,200	0,200	0,600	0,400	0,000
		Gikuka-Kigomera	1	500 000	0,500	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,300	0,200	0,000
S/total 5					1 688,500	527,700	202,700	302,700	477,700	177,700	177,100	183,400	1 328,000
TOTAL DE L'AXE					4 775,000	627,100	346,400	1 501,500	1 113,100	970,900	780,300	398,900	3 595,200

AXE STRATEGIQUE N°5: Sauvegarde environnementale et adaptations aux changements climatiques

Objectif spécifique	Actions	Localisation	Quantité	Coût unitaire en millions de Fbu	Coût total en millions de Fbu	Coûts moyens par période en millions de Fbu					Contributions en million de Fbu		
						14	15	16	17	18	Pop	Com	PTF
1. Les sols sont protégés contre l'érosion	Tracer des courbes de niveau	Toutes les collines en km	2550	350 000	892,500	178,500	178,500	178,500	178,500	178,500	446,250	178,500	267,75
	Planter des herbes fixatrices sur les courbes de niveau (nombre d'éclats de souches)	Toutes les collines	150000	250	37,500	7,500	7,500	7,500	7,500	7,500	18,750	7,500	11,25
	Réhabiliter les courbes de niveau existant en km	Bucana, Murangara, Mugozi	1500	200 000	300,000	60,000	60,000	60,000	60,000	60,000	150,000	60,000	90
	Remettre en état les sites d'extraction des matériaux locaux de construction en termes d'ha	Muhama, Murangara	60	1 000 000	60,000	12,000	12,000	12,000	12,000	12,000	30,000	12,000	18
	Renforcer les connaissances en matière de protection des bassins versants	Toutes les collines	10	20 000	0,200	0,040	0,040	0,040	0,040	0,040	0,100	0,040	0,06
S/Total 1					1 290,200	258,040	258,040	258,040	258,040	258,040	645,100	258,040	387,06
2. Le couvert forestier est augmenté et bien entretenu						0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
	Produire des plants forestiers	Toutes les collines	10000	50	0,500	0,100	0,100	0,100	0,100	0,100	0,250	0,100	0,15
	Produire des plants agroforestiers	Toutes les collines	20000	50	1,000	0,200	0,200	0,200	0,200	0,200	0,500	0,200	0,3
	Produire des plants fruitiers	Toutes les collines	60000	2 000	120,000	24,000	24,000	24,000	24,000	24,000	60,000	24,000	36

	Planter des arbres sur les crêtes et les collines dénudées	Mugozi	30000	120	3,600	0,720	0,720	0,720	0,720	0,720	1,800	0,720	1,08
		Rukiga	22500	120	2,700	0,540	0,540	0,540	0,540	0,540	1,350	0,540	0,81
		Yanza	15000	120	1,800	0,360	0,360	0,360	0,360	0,360	0,900	0,360	0,54
	Planter des arbres forestiers autour des infrastructures et dans les ménages	Toutes les écoles	700	120	0,084	0,000	0,084	0,000	0,000	0,000	0,042	0,017	0,025
		CDS	100	120	0,012	0,000	0,012	0,000	0,000	0,000	0,006	0,002	0,004
		Route Ruvyironza - Gishanga (18km)	5000	120	0,600	0,600	0,000	0,000	0,000	0,000	0,300	0,120	0,18
		Route Nyabiraba - Nyabitanga (4km)	6000	120	0,720	0,000	0,000	0,720	0,000	0,000	0,360	0,144	0,216
		Route Gishubi - Gasenyi (18km)	3200	120	0,384	0,000	0,384	0,000	0,000	0,000	0,192	0,077	0,115
	Planter des arbres agroforestiers	Ménages	60000	120	7,200	1,440	1,440	1,440	1,440	1,440	3,600	1,440	2,16
	Planter des arbres fruitiers	Ménages	60000	2 000	120,000	0,000	30,000	30,000	30,000	30,000	60,000	24,000	36
		Ecoles	700	2 000	1,400	0,000	0,467	0,467	0,467	0,000	0,700	0,280	0,42
	Organiser des séances de sensibilisation sur l'utilisation des foyers améliorés	Dans les zones	3	476 000	1,428	0,286	0,286	0,286	0,286	0,286	0,714	0,286	0,428
	Organiser des séances de formation sur la fabrication et l'utilisation des foyers améliorés	Dans les zones	6	476 000	2,856	0,571	0,571	0,571	0,571	0,571	1,428	0,571	0,857

	Former les charbonniers sur les techniques modernes de carbonisation	Dans les zones	3	180 000	0,540	0,108	0,108	0,108	0,108	0,108	0,270	0,108	0,162
	Organiser des séances de sensibilisation des autorités et de la population sur l'utilisation des énergies alternatives	Dans les zones	6	476 000	2,856	0,571	0,571	0,571	0,571	0,571	1,428	0,571	0,857
	Protéger les forêts contre les feux de brousse en Km linéaire	Nyamutobo,Muhagaze,Kay ogoro, Nyamugari,Mugozi,Yanza, Gatre, Ndago, Gikuka, Bucana	15000	2 000	30,000	0,000	10,000	10,000	10,000	0,000	15,000	6,000	9
	Vulgariser le code forestier	Toutes les collines	34	10 000	0,340	0,340	0,000	0,000	0,000	0,000	0,170	0,068	0,102
S/ Total 2					298,020	29,836	69,843	70,083	69,363	58,896	149,010	59,604	89,406
3. Les eaux de pluies sont bien gérées	Former et sensibiliser les autorités et la population sur les techniques de collecte et d'utilisation des eaux de pluies	Chef Lieu de la commune	2	1 500 000	3,000	0,600	0,600	0,600	0,600	0,600	1,500	0,600	0,9
		Dans toutes les zones	3	1 500 000	4,500	0,900	0,900	0,900	0,900	0,900	2,250	0,900	1,35
	Tracer des canaux d'évacuation des eaux pluviales et construire des puisards	Muhuzu,Gishubi, Yanza , Cimba, Nyakanazi	5	6 000 000	30,000	15,000	15,000	0,000	0,000	0,000	15,000	6,000	9
	Construire des citernes de collecte d'eau pluviale	Ménage et infrastructures sociales	100	1 500 000	150,000	30,000	30,000	30,000	30,000	30,000	75,000	30,000	45

S/total 3					187,500	46,500	46,500	31,500	31,500	31,500	93,750	37,500	56,25
4. La population accède mieux à l'eau potable	Construire des réseaux d'adduction d'eau potable	Nyamutob-Cimba-Ntunda	6	8 000 000	48,000	16,000	16,000	16,000	0,000	0,000	24,000	9,600	14,4
		Kamiranka-Gatoza (ECOFO)	3	8 000 000	24,000	8,000	8,000	8,000	0,000	0,000	12,000	4,800	7,2
		Kigufi-CDC Rurimbi	4	8 000 000	32,000	6,400	6,400	6,400	6,400	6,400	16,000	6,400	9,6
	Réhabiliter les réseaux d'eau potable	Muhuza-Nyakigina	4	3 000 000	12,000	0,000	12,000	0,000	0,000	0,000	6,000	2,400	3,6
		Kamiranka-Nyabiraba	10	3 000 000	30,000	0,000	30,000	0,000	0,000	0,000	15,000	6,000	9
	Aménager des périmètres de protection autour des captages et des points d'eau	Toutes les sources aménagées	85	100 000	8,500	8,500	0,000	0,000	0,000	0,000	4,250	1,700	2,55
	Réhabiliter les bornes fontaines non fonctionnelles	Le long du réseaux	24	500 000	12,000	12,000	0,000	0,000	0,000	0,000	6,000	2,400	3,6
S/total 4					166,500	50,900	72,400	30,400	6,400	6,400	83,250	33,300	49,95
5. La protection des ressources d'eau est améliorée	Tracer des courbes de niveau autour des points de captage de l'eau	Toutes les collines	85	50 000	4,250	0,000	4,250	0,000	0,000	0,000	2,125	0,850	1,275
	Organiser des séances de renforcement des capacités sur la gestion des redevances d'eau	Zones	3	3 000 000	9,000	1,800	1,800	1,800	1,800	1,800	4,500	1,800	2,7
S/Total 5					13,250	1,800	6,050	1,800	1,800	1,800	6,625	2,650	3,975

6. Les agriculteurs et éleveurs s'adaptent au changement climatique	Organiser des séances de sensibilisation des producteurs à faire l'irrigation pendant la saison sèche	Toutes les collines	68	100 000	6,800	1,360	1,360	1,360	1,360	1,360	3,400	1,360	2,04
	Planter des cultures fourragères	Tous les ménages	1500000	20	30,000	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	15,000	6,000	9
	Créer des clubs environnemetaux dans les écoles	Toutes les écoles	35	100 000	3,500	1,750	1,750	0,000	0,000	0,000	1,750	0,700	1,05
S/total 6					40,300	9,110	9,110	7,360	7,360	7,360	20,150	8,060	12,09
7. La population est sensible aux méfaits du changement climatique	Former les membres du Conseil Communal et le personnel administratif de la commune sur les méfaits liés au cc	Commune	5	3 000 000	15,000	7,500	7,500	0,000	0,000	0,000	7,500	3,000	4,5
	Former les CCDC et les élus locaux sur les méfaits liés au changement climatique	Zones	54	3 000 000	162,000	32,400	32,400	32,400	32,400	32,400	81,000	32,400	48,6
	Construire des maisons modèles en matériaux locaux de construction respectueux de l'environnement	Zones	6	2 000 000	12,000	6,000	6,000	0,000	0,000	0,000	6,000	2,400	3,6
	Appuyer les association de maçons à acquérir du matériel pour la production des matériaux locaux de construction respectueux de l'environnement	Commune	3	5 000 000	15,000	0,000	15,000	0,000	0,000	0,000	7,500	3,000	4,5

	Former 30 maçons sur l'exploitation et la maintenance du matériel pour la production des matériaux de construction	Commune	5	3 000 000	15,000	0,000	15,000	0,000	0,000	0,000	7,500	3,000	4,5
	Promouvoir les matériaux locaux de construction respectueux de l'environnement	Toutes les collines	34	100 000	3,400	0,680	0,680	0,680	0,680	0,680	1,700	0,680	1,02
	S/total 7				222,400	46,580	76,580	33,080	33,080	33,080	111,200	44,480	66,72
	8.La santé de la population est mieux préservée												
	Former les agents de santé communautaire et les élus locaux sur les maladies liées au changement climatique	commune	4	3 000 000	12,000	2,400	2,400	2,400	2,400	2,400	6,000	2,400	3,6
	Organiser des sessions de sensibilisation de la population sur les mesures de lutte contre les maladies d'hygiène survenant pendant la saison des pluies	Toutes les collines	34	100 000	3,400	0,680	0,680	0,680	0,680	0,680	1,700	0,680	1,02
	Distribuer les moustiquaires imprégnés d'insecticides à longue durée d'action	Tous les ménages	14000	3 000	42,000	8,400	8,400	8,400	8,400	8,400	21,000	8,400	12,6
	Construire un réseau d'assainissement du village de Gishubi	Gishubi	1	200 000 000	200,000	100,000	100,000	0,000	0,000	0,000	100,000	40,000	60
	Construire des puits de collecte des déchets solides au niveau des marchés	Nyabiraba, Ntita, Gishubi	3	1 000 000	3,000	3,000	0,000	0,000	0,000	0,000	1,500	0,600	0,9

	Vulgariser la politique nationale d'assainissement	Toutes les collines	34	100 000	3,400	0,000	3,400	0,000	0,000	0,000	1,700	0,680	1,02
S/Total 8					263,800	114,480	114,880	11,480	11,480	11,480	131,900	52,760	79,14
TOTAL DE L'AXE					2 481,970	557,246	653,403	443,743	419,023	408,556	1 240,985	496,394	744,591

AXE STRATEGIQUE N° 6: Renforcement de la Gouvernance locale, la justice, la cohésion sociale et l'équité

Objectifs spécifiques	Action à mener	Localisation	Quantité	C.U	C.T en millions de Fbu	Coûts/Moyens par période en million de Fbu					Contributions en millions de Fbu		
						14	15	16	17	18	POP	Comm.	P.T.F
Promotion de la bonne gouvernance locale par le renforcement des capacités techniques	Organiser des séances de formation et d'information des élus collinaires pour connaître leur cahier de charges et ainsi les limites de leurs fonctions	Commune	15	1 200 000	18,000	3,600	3,600	3,600	3,600	3,600	0,000	0,000	18,000
	Organiser des séances de formation et d'information du staff communal et des élus locaux sur la décentralisation et le manuel de procédures administratives	Commune	5	3 000 000	15,000	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000	0,000	4,500	10,500
	Organiser des séances de formation des percepteurs et agents communaux de recouvrement sur les stratégies de mobilisation et de collecte des recettes	Commune	10	200 000	2,000	0,400	0,400	0,400	0,400	0,400	0,000	0,800	1,200

	Organiser des séances de formation sur la maîtrise d'ouvrage communal aux CCDC, staff communal et à l'ECP	Commune	10	1 000 000	10,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	0,000	0,000	10,000
	Organiser des séances de formation des membres de la commission économique du conseil communal sur le contrôle interne des recettes	Commune	10	400 000	4,000	0,800	0,800	0,800	0,800	0,800	0,000	0,000	4,000
	Organiser des sessions de formation aux CDC sur les techniques de communication	Commune	10	2 400 000	24,000	4,800	4,800	4,800	4,800	4,800	0,000	0,000	24,000
	Organiser des séances de formation à l'intention des agents de l'Etat-Civil et Secrétariat sur l'archivage, classement, rédaction des actes, utilisation et tenue des registres et initiation à l'informatique	Commune	10	2 000 000	20,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	0,000	0,000	20,000
S/Total 1					93,000	18,600	18,600	18,600	18,600	18,600	0,000	5,300	87,700

	Plantons	Commune	2		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
	Organiser des séances de formations des juges et les agents de l'ordre judiciaires sur les lois et règlements en vigueur ainsi que sur l'outil informatique et l'archivage des données	Commune	10	2 000 000	20,000	8,000	6,000	6,000	0,000	0,000	0,000	0,000	20,000
	Acheter les appareils informatiques et ses accessoires aux TR	Commune	3	2 500 000	7,500	7,500	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	7,500
	Organiser des séances de formation aux membres du Conseil communal	Commune	5	1 000 000	5,000	1,000	1,000	1,000	1,000	1,000	0,000	2,000	3,000
	Mettre en place et rendre opérationnel un service d'orientation au sein du tribunal de résidence	Commune	5	3 000 000	15,000	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000	0,000	0,000	15,000
S/Total 5					47,500	19,500	10,000	10,000	4,000	4,000	0,000	2,000	45,500

Implication des acteurs étatiques et non étatiques dans la gestion de la sécurité pour une bonne mise en œuvre de la police de proximité	Construire un poste communal de police et l'équiper	Commune	1	22000000	22,000	0,000	22,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	22,000
	Construire des antennes de police au niveau des zones	Zone	3	15000000	45,000	0,000	0,000	45,000	0,000	0,000	0,000	0,000	45,000
	Organiser des séances de sensibilisation de la population sur la mise en œuvre du concept de la police de proximité	Commune	10	2 000 000	20,000	4,000	4,000	4,000	4,000	4,000	0,000	6,000	14,000
	Elaborer un cahier de charge des comités mixtes de sécurité	Commune	1	2 000 000	2,000	0,000	2,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	2,000
	Organiser une séance de validation composition des comités mixtes de sécurité	Commune	1	100 000	0,100	0,100	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,100	0,000
	Organiser des séances de renforcement des capacités des comités mixtes de sécurité	Commune	10	5 000 000	50,000	10,000	10,000	10,000	10,000	10,000	0,000	0,000	50,000

	Doter la police de proximité des outils de travail, de communication et de déplacement				0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
	Radio Motorora	Commune	4	2 000 000	8,000	0,000	8,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	8,000
	Moto	Commune	1	9 000 000	9,000	0,000	9,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	9,000
	Vélo	Commune	8	200 000	1,600	0,000	1,600	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	1,600
	Organiser des séances de formation des policiers sur leurs déontologies professionnelles	Commune	10	3 000 000	30,000	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	0,000	0,000		30,000
	Faire un suivi évaluation des activités des comités mixtes de sécurité	Commune	10	3 000 000	30,000	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	18,000		6,000
	Elaborer un plan communal de sécurité	Commune	5	5 000 000	25,000	25,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		25,000
	Organiser des séances de sensibilisation de la population sur la remise volontaires des armes à travers les comités mixtes de sécurité	Commune	15	1 000 000	15,000	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000	7,500	7,500		0,000

	Organiser les séances de sensibilisation des comités mixtes de sécurité sur la sécurisation des élections de 2015.	Commune	15	1 000 000	15,000	7,500	7,500	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	15,000
	Organiser les séances de sensibilisation des comités mixtes de sécurité sur la protection de l'enfant et genre	Commune	15	2 000 000	30,000	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	0,000	30,000	0,000
S/Total 6					302,700	67,600	85,100	80,000	35,000	35,000	13,500	61,600	227,600
Amélioration de la cohésion de l'inclusion sociale et de la prise en compte de la dimension genre dans le développement	Organiser des séances de formation des comités de protection de l'enfant sur les droits de l'enfant	Commune	5	15000000	75,000	15,000	15,000	15,000	15,000	15,000	0,000	0,000	75,000
	Organiser des séances de sensibilisation des élus locaux et des comités existants sur les violences basées sur le genre	Commune	5	7 400 000	37,000	7,400	7,400	7,400	7,400	7,400	11,100	11,100	14,800
	Actualiser et valider périodiquement les listes des vulnérables en tenant compte des critères objectifs par le CCDC.	Commune	10	900 000	9,000	1,800	1,800	1,800	1,800	1,800	0,000	9,000	0,000

	Organiser des séances de sensibilisation des groupes vulnérables sur l'initiation des associations d'auto-développement (Twa, OEV, handicapés, albinos)	Commune	10	3 000 000	30,000	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	0,000	9,000	21,000
	Assurer la protection des OEV contre la violation de leurs droits (inscription à l'état-civil, appui judiciaire, réunification familiale,	Commune	750	20 000	15,000	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000	3,000	6,000	6,000
	Créer des groupements de prise en charge des OEV	Toutes les 34 collines	34	5 000 000	170,000	34,000	34,000	34,000	34,000	34,000	85,000	0,000	85,000
	Octroyer des micro-crédits aux groupements de prise en charge des OEV	Commune	170	500 000	85,000	17,000	17,000	17,000	34,000	0,000	25,500	17,000	42,500
	Appuyer les associations des femmes dans l'élevage du petit bétail	Commune	150	100 000	15,000	5,000	4,000	3,000	2,000	1,000	0,000	0,000	15,000
	Organiser des séances d'information et de mobilisation des vulnérables dans la planification des micro projets	Zone	10	3 000 000	30,000	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000	0,000	12,000	18,000

	d'intérêts communautaires												
	Doter le CAM aux groupes vulnérables	Commune	500	3 000	1,500	0,300	0,300	0,300	0,300	0,300	0,000	1,500	0,000
	Organiser des séances de mobilisation des natifs pour appuyer l'orphelinat de Nyabiraba	Nyabiraba	5	300 000	1,500	0,300	0,300	0,300	0,300	0,300	0,000	1,500	0,000
	Organiser des séances de formation des leaders communautaires sur la résolution pacifique des conflits	Commune	10	1 000 000	10,000	2,000	2,000	2,000	2,000	2,000	0,000	0,000	10,000
	Construire et réhabiliter les maisons des vulnérables	Toutes les 34 collines	340	500 000	170,000	34,000	34,000	34,000	34,000	34,000	34,000	0,000	136,000
S/Total 7					649,000	131,800	130,800	129,800	145,800	110,800	158,600	67,100	423,300
TOTAL AXE					1 263,800	279,000	257,600	298,600	251,800	176,800	172,100	191,500	900,200

ANNEXE 2. Les membres de l'Equipe Communale de Planification

N°	Nom et prénom	Structures représentées
1	Banyungeko Anicet	Enseignant
2	Barampama Cyprien	Carte scolaire
3	Mpfayokurera Annociate	Directeur de l' EP
4	Nahayo Jean Claude	Enseignant
5	Vyamungu Déogratias	CDF Communal
6	Ntirampeba Dieudonné	Agronome Communal
7	Ndikumana Innocent	Vétérinaire Communal
8	Sinzinkayo Venant	Membre du Conseil Communal
9	Hatungimana Priscille	Secrétaire de la DCE
10	Nahabandi Floride	Conseiller aux affaires sociales
11	Nduwayezu Marie Chantal	Directeur de l' EP
12	Gahungu Raphaël	Directeur de l' EP
13	Simbatohana Emmanuel	Inspecteur Communal de l'Enseignement
14	Bashungwanubusa Emmanuella	Enseignante
15	Mpfumukeko Pascal	Conseiller technique chargé du Développement
16	Ntiranyibagira Sylvestre	Directeur Communal de l'Enseignement
17	Njimbere Tharcisse	Administrateur Communal

ANNEXE 3. Les participants aux différents ateliers d'élaboration du présent PCDC.

Au niveau de la synthèse communale

N°	Nom et prénom	Structure représentée
1	Bangirinama Colette	Administration
2	Banekere	Jeunes
3	Nzokirantevye Consolate	CCDC
4	Sinkazi Astère	CVA(pomme de terre)
5	Nkenguburundi Célestin	Associations
6	Habonimana Christine	Agri-DPAE
7	Ndabicura Marie	CCDC
8	Nizigama Mathias	Administration
9	Hacimana Marie Chantal	Associations
10	Ncahoruri Déo	Administration
11	Niyonsaba Médius	Administration
12	Bucumi Sylvère	Jeunes
13	Ndikumana Léonard	Administration
14	Nsengiyumva Astère	Sécurité
15	Sabushimike Janvier	Programme ADLP
16	Ngendabanyikwa Domina	CVA(banane)
17	Abbé Léopold Niyintunze	société Civile

18	Sr Faustine Ndikumana	société Civile
19	Abbé Joseph Bigirimana	société Civile
20	Muhasani Hycinthe	CVA(banane)
21	Manirambona César	Sécurité
22	Ndikuriyo Avit	Parteanires
23	Bavumiragiye Béatrice	Associations
24	Ndihokubwayo Bonaventure	Croix-Rouge
25	Habarugira Jean Claude	Santé
26	Habonayezu Jacqueline	Administration
27	Ndereyimana Longin	Jeunes
28	Nduwayo Frédéric	Jeunes
29	Nyabenda Elie	société Civile
30	Ndihokubwayo Frédéric	société Civile
31	Ndihokubwayo Marie	Administration
32	Nyambuga Appolinaire	Education
33	Mbuziyakira Jean Marie Vianney	Administration
34	Irakoze Venant	Jeunes
35	Nsengiyumva Godelieve	Justice
36	Barampanze Serge	Agri-DPAE
37	Ndikumana Astère	CVA
38	Niyonkuru Népomucène	Santé
39	Simbaruhije Léonce	Artisans
40	Harerimana Judith	CCDC
41	Niyonsaba Carinie	CVA-élevage
42	Ndayiziga Jean Berchmas	Justice
43	Niyonkuru Marie	CVA
44	Emerusabe Diomède	Administration
45	Ntirampeba Salvator	CCDC
46	Ndihokubwayo Ferdinand	CVA
47	Bavugamenshi Hermenegilde	Associations
48	Sanzurwimo Jean Baptiste	société Civile
49	Arakaza Diomède	Jeunes
50	Sinzinkayo Sabine	Artisans
51	Ndimurirwo Mathias	Eleveurs
52	Kansuraheba Jean Marie	Education
53	Bnderembako Emile	Education
54	Harerimana Remy	Santé
N.B. A cette liste s'ajoute l'équipe communale de planification		

Au niveau de l'atelier des réflexions et discussions thématiques

a) Au niveau communal

N°	Nom et prénom	Structures représentées
1	Abbé Niyintunze Léopold	
2	Arakaza Olivier	
3	Banyungeko Anicet	ECP
4	Barampama Cyprien	ECP
5	Barampanze Serges	DPAE Assistant Agriculture
6	Bashingwanubusa Emmanuella	ECP
7	Bavumiragiye Béatrice	Jeunesse
8	Bucumi Louis	Commerce
9	Gahungu Raphael	ECP
10	Habonimana Christine	Assistant
11	Harerimana Judith	CCDC
12	Hatungimana Priscille	ECP
13	Kantungeko Candide	Assistante
14	Mpayokurera Annonciate	FF
15	Mpfumukeko Pascal	ECP
16	Muhani Hyacinthe	UP
17	Nahabandi Floride	ECP
18	Nahayo J Claude	ECP
19	Ndayiziga J Berchmas	TR Gishubi
20	Ndihokubwayo Bonaventure	Croix Rouge
21	Ndihokubwayo Frédéric	Confession Religieuse
22	Ndikumana Innocent	ECP
23	Ndikuriyo Avit	Association
24	Nduwayezu M Chantal	ECP
25	Nduwimana Pie	Association
26	Nibigira Théophile	Artisanat
27	Nijenahagera Donatien	Association
28	Nijimbere Tharcisse	Administrateur
29	Nshimirimana Anitha	BDS
30	Ntahizaniye Faustine	Com Franciscaine
31	Ntirampeba Dieudonné	ECP
32	Ntiranyibagira Sylvestre	ECP
33	Nyabenda Elie	Société Civile
34	Simbatohana Emmanuel	ECP
35	Vyamungu Déogratias	CAFC

b) Participants sectoriels de Gitega

N°	NOM ET PRENOM	STRUCTURE REPRESENTEE
1	Baranyishimiye Onésime	CNLS
2	Barwihigire Thomas	IGEUBU
3	Bigirimana Jean	WV
4	Burikukiye Charles	ECP
5	Hatungimana Liliane	IGEUBU
6	Irambona Josephine	DFS
7	Kabisa J Claude	GIZ/PROSECEAU
8	Mapfarakora Jacques	Musée National
9	Masabarakiza Lucien	D.P.V.
10	Munondo J de Dieu	DPSP
11	Ndihokubwayo Canésius	Cour d'Appel
12	Nduwayo Joas	Ligue Iteka
13	Ngendakumana J Berchmas	CE
14	Nibaruta Tharcisse	CE-CPD
15	Nibigira Gérard	Province
16	Nibitanga Nestor	APRODH
17	Nihorimbere Jeannette	Handicap International
18	Nimbona Simon	Chef de zone
19	Nimubona Claude	CE
20	Nininahazwe Alexis	CPD
21	Niyakire Annociate	CDFC
22	Niyibaruta Alfred	BPS
23	Niyongabo Monique	DG Artisanat
24	Nkeshimana Donatien	AHR
25	Nsabimana Jean Claude	DGR
26	Nsavyimana P Claver	COPED/CORDAID
27	Nteziryayo Rémy	FVS
28	Ntirabampa Providence	JICA
29	Nzitunga Ernest	AVEDEC
30	Sindayigaya Thaddée	TGI
31	Sinzo Tite	DPE

c) Participants au niveau central en provenance de Bujumbura

N°	NOM ET PRENOM	STRUCTURE REPRESENTEE
1	Baritonda Pontien	MSP
2	Bigirimana Arcade	Ministère Jeunesse
3	Bizimungu Herménégilde	MEBSEMFPFA
4	Gashirahamwe Cassien	MEBSEMFPFA
5	Hakizimana M Chantal	MDC
6	Hakizimana Rénovat	MDC
7	Kabura Immaculé	MEEATV
8	Kadinihiri Grégoire	GDIHA/MEM
9	Nahimana Bibiane	MEBSEMFPFA
10	Nahimana Ernest	Ministère Jeunesse
11	Ndayikeza Willy	MEEATV
12	Nduwayo Polycarpe	MSPLS
13	Nibampa Francine	MDC
14	Niyungeko Jacqueline	MSPLS/ DPSE
15	Nkunzimana Jeanne Francine	MEEATV
16	Ntakirutimana Emile	Min Sec Pub
17	Nzeyimana Frédéric	Min Sec Pub